
GAUDEO

LETTRES
HISTORIQUES, POLITIQUES ET CRITIQUES,
SUR LES EVENEMENTS, QUI SE SONT PASSES DEPUIS 1778 JUSQU'A PRESENT.

RECUEILLIES ET PUBLIEES.

PAR UN HOMME DE LETTRES QUI N'EST D'AUCUNE ACADEMIE, NI PENSIONNE PAR AUCUN ROI, REPUBLIQUE, VISIR OU MINISTRE QUELCONQUES.

Veritas amicos, potius quàm odium parere deberet.

TOM. V.

A LONDRES

DE L'IMPRIMERIE D'UN MINISTRE DISGRACIE.

1789.



AVIS

DE

L'EDITEUR.

D'après l'obligation qu'on s'eſt impoſée de rendre compte de tous les événemens intéreſſans qui ſe ſont

passés depuis l'époque à laquelle commencent ces lettres; on a cru devoir mettre sous les yeux des lecteurs tout ce qui s'est fait dans l'affaire de la coadjutorerie aux archevêché de Cologne & évêché de Munster. On y verra d'une part, la conduite soutenue de la cour de Vienne dans l'exécution de son projet, & avec quelle adresse le ministre du cabinet impérial a mis en jeu toutes les ressources de la politique pour en assurer le succès : De l'autre, on y voit le grand Frédéric se montrer d'abord très opposé à l'élection proposée, & cepen-

dant n'employer que de foibles moyens pour l'empêcher ; &, ce qui paroitra étonnant, avoir ignoré les négociations qui avoient lieu entre les cours de Vienne & de Bonn, jusqu'au moment où l'affaire étoit comme décidée. Les pieces justificatives qu'on s'est procurées sont des documens qui pourront servir un jour à ceux qui voudront écrire l'histoire du tems.

Rien n'est indifférent dans la politique actuelle. Tout ce qui se fait dans le cabinets tend à un but, & ce but

c'eſt de dominer. Tandis que, d'un côté, les ſouverains cherchent à étendre leur pouvoir; de l'autre, les peuples s'occupent des moyens de ſecouer le joug ſous lequel on les tient, & de mettre des bornes à l'autorité ſouveraine & au despotisme des miniſtres. La nobleſſe a beaucoup perdu de ſa conſidération, depuis qu'elle s'eſt rendue l'esclave des cours, qu'elle a ſacrifié ſes droits & ſes prérogatives à ſon ambition, ſéparé ſes intérêts de ceux du peuple, & cherché même à mettre une barrière entre

elle & l'ordre plébéien; tandis qu'autrefois, elle tiroit toute ſa force de ce dernier. . . . . . On trouvera dans les volumes ſuivans les différentes cauſes des grandes révolutions qui ſe préparent dans les gouvernemens de l'europe, & qui ſeront une ſuite néceſſaire de celle opérée récemment en Amérique, qu'on peut appeler le projet le plus impolitique qui ait jamais été mis à exécution, vu l'effervescence qu'elle a excitée dans les esprits, & dont la France offre déja un exemple. Cette révolution avoit été pré-

dite, en 1762, par l'Abbé de Mably: l'Angleterre auroit pu l'empêcher; elle ne l'a pas fait. Il nous feroit facile de prédire auſſi & d'anticiper ſur les événemens futurs qui ſe préparent en France & ailleurs: Mais nous préférons de garder le ſilence. Nous nous bornerons à raconter les faits, à fur & à meſure qu'ils ſe préſenteront.

LETTRE I.

De Berlin, *le 22 Mai 1780.*

Du Comte de . . . à M. de . . .

Votre lettre du 10 de ce mois m'a fait le plus grand plaiſir, Monſieur! L'idée de votre *Spectacle Turc* m'a paru gaie; elle ne l'auroit cependant pas été pour ceux qui auroient joué le rôle principal dans cette tragédie. Chez nous, on laiſſe les têtes à leur place; mais ceux qui ont manqué à leurs devoirs, ſoit dans le civil, ſoit dans le militaire, ne ſont plus employés; &, lorsque le cas eſt grave, ils ſont renfermés dans une fortereſſe. Je trouve que cette punition eſt ſuffiſante. La peine de mort, ſelon moi, ne doit être infligée que lorsqu'il s'agit d'un crime de haute trahiſon contre la patrie. Vous ſavez qu'on peut être honnête-homme, très brave, mais

mauvais officier-général. C'eſt donc moins à ces derniers qu'on doit s'en prendre des fautes qu'ils commettent, qu'à ceux qui leur ont confié un commandement quelconque. Comme, chez vous, c'eſt la faveur & l'intrigue qui déterminent toujours un pareil choix, il n'eſt pas étonnant que vos armées ayent été ſi ſouvent battues. Au reſte, vous auriez trop d'avantages ſur les autres nations, ſi la capacité de vos généraux répondoit à la bravoure de vos ſoldats.

Nous n'avons point ici de ces *Blanchiſſeuſes* aimables qui ſe chargent de *lesſiver* ceux qui ſe ſont entachés en manquant à leurs devoirs. Dans le civil comme dans le militaire, tout eſt porté au tribunal de Frédéric; c'eſt à lui ſeul qu'appartient le droit d'abſoudre ou de punir ceux qui ſont accuſés. Quelquefois, il eſt très ſévère dans ſes jugemens; il en convient lui-même; mais il eſt forcé d'en agir ainſi pour maintenir cet ordre admirable qu'il a établi dans l'adminiſtration de ſon pays, & cette ſubor-

dina-

dination qui regne dans ſon militaire. Les Dames ici, de quelque rang qu'elles ſoient, n'ont pas la plus légère influence dans les affaires. Frédéric regne ſeul, & il regne bien.

Je ſuis de votre avis ſur ce que vous me dites de la difficulté qu'il y a de gouverner un royaume comme la France; & ſuis très perſuadé que notre monarque lui-même auroit bien de la peine à déraciner ces vieilles habitudes, ces formes, ces uſages abſurdes auxquels vos gens de la cour, votre militaire, vos magiſtrats &c. ſont accoûtumés. Tous ces hommes en place ont trop d'intérêt à perpétuer cette foule d'abus qui ſe ſont introduits dans votre gouvernement & que le tems a conſacrés. Je ne peux que vous répéter ce que je vous ai déja écrit: Le moment eſt manqué de régénérer votre nation; c'étoit à l'avénement de Louis XVI au trône que devoient ſe faire les réformes, les économies; toute la nation s'y attendoit. On avoit annoncé que le nouveau mo-

narque prendroit le furnom de *Sévère*;
jusqu'àpréfent fa conduite a prouvé le
contraire, & ce n'eft pas ce qu'il falloit.
Il a voulu opérer le bien, fans faire le
mal; cela étoit impoffible; ce n'eft pas
en laiffant fubfifter les abus, qu'on par-
vient à en empêcher les effets. Le
comte de Maurepas, en fe chargeant de
l'emploi pénible de Mentor du jeune Roi,
n'a pas, à ce qu'il me paroit, réfléchi fur
tous les devoirs qu'il s'impofoit. La
France accablée, fous le regne précé-
dent, par une guerre malheureufe &
ruineufe & par une adminiftration dé-
prédatrice, fe trouvoit, à la mort de
Louis XV, écrafée fous le poids d'une
dette énorme. Aux grands maux, les
grands remèdes. Le nouveau regne
s'annonça fous les meilleurs aufpices;
l'ordre devoit être rétabli dans toutes
les parties de l'adminiftration; on de-
voit diminuer les impofitions, foulager
cette baffe claffe du peuple fi intéreffan-
te & fi utile, & s'occuper de rendre la
nation heureufe. Mais Louis XVI étoit
le feul qui voulût le bien; ceux qu'il
choifit

choiſit pour l'opérer ſe trompèrent ſur les moyens; les cabales & les intrigues ſe formèrent; la place de contrôleur-général devint auſſi chancelante qu'elle l'avoit été ſous le regne précédent; on ſuivit la routine ordinaire pour ſe procurer de l'argent; on fit des emprunts qui, loin de diminuer la dette nationale, ne firent que l'augmenter. On engagea le Roi dans une guerre injuſte, en lui promettant de fournir aux fraix qu'elle occaſionneroit, ſans mettre d'impoſitions; mais on ne lui dit pas que cette funeſte reſſource d'emprunter éterniſeroit les impôts, & que plus de la moitié des revenus de l'état ſe trouvoient affectés au payement des intérêts de l'argent emprunté. De quelle manière à-préſent pourra-t-on faire face à tous les engagemens qu'on a pris? En ſuppoſant même que la guerre que vous faites à l'Angleterre ſoit heureuſe, comme je le crois, quel bien en réſultera-t-il pour votre nation? Qu'importe à la baſſe-claſſe du peuple françois, que l'Amérique ſoit indépendante? quels rapports y a-t-il entre vos

cultivateurs & les américains? Vous avez détaché les colonies angloifes de la mere-patrie, mais vous ne diminuerez pas pour cela la puiffance de vos rivaux. Calculez ce qu'il vous en aura coûté, lorsque vous ferez la paix? Je crains bien que les regrets ne fuccedent à la joye que vous avez dans ce moment d'avoir disputé avec quelque avantage l'empire des mers à vos ennemis.

Je ne puis m'empêcher, je vous l'avoue, de gémir fur le fort de cette pauvre efpece humaine. Lorsque je réfléchis à la condition de l'homme policé, je me dis à part moi: Ne feroit-il pas plus heureux d'être encore fauvage? Il eft, quoiqu'on en dife, né libre & indépendant; les loix qui l'ont réuni en fociété, l'ont rendu esclave de ceux qu'il a choifis pour chefs; elles ont détruit cette précieufe égalité qui faifoit la bafe de fon bonheur. La nature, cette bonne mere, a tout fait pour rendre les hommes heureux; le font-ils? Les uns regorgent de fuperflus, tandis que les

autres

autres manquent des objets de première nécessité. Cependant ces derniers ont les mêmes droits, les mêmes besoins. Pourquoi cette prodigieuse inégalité? Pourquoi ce partage des terres entre quelques familles seulement? De quel droit a-t-on déshérité les autres? Si les souverains & tous ceux que nous appelons grands seigneurs ou nobles, qui se sont emparé des biens appartenans à la grande communauté, pouvoient être cités devant le tribunal de chacune de ces nations qui composent aujourd'hui notre europe, & que les représentans de ces peuples opprimés demandassent justice & dissent à ces chefs, à ces nobles;
„ Suivant le vœu de la nature, nous
„ sommes vos égaux & vos frères. Vous
„ vous êtes emparé de nos biens sans
„ notre consentement; nos droits sont
„ inprescriptibles; nous réclamons con-
„ tre la violence, la surprise & l'oppres-
„ sion que vous avez employées. Prou-
„ vez-nous en vertu de quel titre vous
„ vous êtes mis en possession, & légi-
„ timez, si vous le pouvez, vos usurpa-

„ tions?

„ tions? Nos ancêtres ont pu renoncer
„ à leurs droits, à leurs libertés pour
„ leurs perſonnes ſeulement; mais ils
„ n'ont pu engager leur poſtérité & l'aſ-
„ treindre à ſuivre leur exemple. Nos
„ titres ont été égarés pendant pluſieurs
„ ſiecles; nous les avons retrouvés &
„ nous voulons les faire valoir. „

Que répondroit-on à de pareilles demandes, ſurtout ſi elles étoient faites par quelques millions d'hommes bien pénétrés de la bonté de leur cauſe & bien réſolus de la ſoutenir? Je ne me perſuaderai jamais que le ſouverain maître de cet univers ait créé des êtres privilégiés, deſtinés à commander aux autres hommes; que nous ſoyons obligés de leur obéir, de marcher à la guerre, lorsqu'il leur prend envie d'en faire d'injuſtes; de fournir à leur luxe, à ces nombreuſes ſuperfluités qui ſont devenues pour eux des beſoins; de les laiſſer s'emparer d'une partie de nos biens, ſans oſer nous plaindre. L'idée qu'ont eu quelques ſouverains de dire qu'ils ne tenoient

leur

leur puiſſance que de Dieu, m'a toujours révolté. Dieu a fait naître l'homme libre; le beſoin de ſe raſſembler en ſociété lui fit choiſir des chefs; quelques-uns de ces chefs furent ambitieux; ils étendirent leur pouvoir par la ruſe ou par la force. L'ignorance, la crainte, l'habitude & les préjugés ſubjuguerent les esprits; on s'accoûtuma à obéir, on s'accoûtuma à la dépendance. Dans certains pays, on ſe crut né ſujet du chef qui commandoit; dans d'autres, on ſe crut ſon esclave. Voilà l'origine des Rois & autres ſouverains quelconques.

Jean-Jacques Rouſſeau eſt le premier qui ait oſé éclairer les peuples ſur leurs droits, & qui ait fait renaître en eux ces idées de liberté & d'égalité qui étoient abſolument éteintes. Son ouvrage ſur l'égalité des conditions fut traité de chimère & de paradoxe. Ces vérités philoſophiques, qui auroient mérité qu'on élevât un temple à celui qui avoit ôſé les dire, lui attirèrent au contraire une foule de déſagrémens. Votre nation, toujours légère & frivole, accueillit avec

enthousiasme la comédie des *Philosophes*, où J. J. Rousseau étoit représenté sous le costume le plus ridicule. Comme ce sublime écrivain n'étoit pas de la secte de votre académie françoise, un de vos quarante lettrés (d'Alembert), qui n'étoit pas ami du Génevois, s'empressa d'envoyer au Roi cette diatribe avec ses réflexions. Le monarque, qui n'aimoit pas l'auteur d'*Emile* & du *Contrat social*, s'en amusa beaucoup. Rousseau ne devoit pas être l'ami des souverains, à qui il n'avoit jamais fait sa cour dans ses écrits. Né libre, il vouloit inspirer à tous les hommes les mêmes sentimens; il vouloit les rappeler aux principes de la nature, les soustraire à l'oppression & au pouvoir arbitraire, les ramener par degré à la vertu; il leur peignoit sous les couleurs les plus fortes les abus & les vices qui infectoient la société, ces divisions continuelles qui regnent entre toutes les classes de l'état, ce pouvoir abusif du fort contre le foible, ce luxe révoltant qui insulte à la misere; l'oppression & le déni de justice

de

de la part des grands, les réclamations de la part des peuples, qu'on traitoit en esclaves & qu'on appeloit revoltés lorsqu'ils osoient défendre leurs droits. Voila sur quoi Jean-Jacques a écrit. Avoit-il tort? ....

Il est fâcheux pour lui qu'il soit mort avant que la révolution de l'Amérique ne soit consommée; ces colonies revoltées apprenent, dans ce moment, à la métropole, ce que peut toute une nation lorsqu'elle se réunit en corps pour défendre ses droits & recouvrer sa liberté. Le docteur Francklin avoit sans doute bien médité le *Contrat social;* & c'est, à ce qu'on m'assure, d'après cet ouvrage, qu'il forma le projet de rendre à ses concitoyens leur indépendance. Je crains bien qu'un pareil goût ne vienne à votre nation. Chez vous, on commence par plaisanter sur les choses les plus sérieuses; ensuite on réfléchit; & de ces réflexions, naissent des projets. L'autorité des ministres a fait en France trop de progrès, il est absolument

ment

ment néceſſaire de la reſtreindre; & cette reſtriction pourroit bien devenir funeſte à l'autorité royale.

Une pareille révolution n'eſt point à craindre chez nous, du moins jusqu'à préſent. Nous n'avons qu'un ſeul maître, il n'y a aucun intermédiaire entre lui & ſon peuple, point d'autorité qui ſe croiſe; la machine du gouvernement eſt du méchanisme le plus ſimple; un ſeul grand reſſort la fait jouer; voila quarante ans qu'elle va ſans avoir éprouvé le moindre choc. Cela prouve en faveur du gouvernement d'un ſeul, mais auſſi il faut que ce ſeul. . . . . ſoit un Frédéric; & il n'eſt pas beaucoup de ſouverains qui lui reſſemblent, & qui rempliſſent auſſi bien que lui les fonctions pénibles de la royauté.

Pour réſumer tout ce que je viens d'énoncer, je ſuis donc d'opinion, Monſieur! que l'homme policé ayant fait d'un côté le ſacrifice de ſes droits & de ſa liberté, pour aſſurer de l'autre ſa tranquillité & ſa propriété; le maître

qu'il

qu'il s'eſt choiſi & les loix qu'il a conſenties doivent le mettre à l'abri des injuſtices, des violences & de l'oppreſſion. Le pacte ſacré qui exiſte entre les ſouverains & les peuples doit les enchainer réciproquement; ce pacte ſe trouve rompu, du moment où l'une des deux parties y a manqué; rarement ce ſont les peuples qui l'enfreignent, & lorsqu'ils en viennent à ces extrémités, c'eſt toujours la faute de ceux qui les gouvernent.

Vous ſerez peut-être étonné de la liberté avec laquelle je m'exprime; mais je ſuis homme, & né libre par droit de nature. J'aime le ſouverain ſous les loix duquel le hazard m'a fait naitre; s'il avoit été un tyran, j'aurois abandonné ma patrie.....

Adieu, Monſieur! Je vous répondrai, dans ma première, ſur ce que vous me dites rélativement aux biens du clergé. Je ſuis de votre avis à certains égards, mais non ſur tout.

LETTRE II.

De Berlin, *le 5 Juin 1780.*

Du même, au même.

Notre miniſtre réſident à Cologne nous a déja adreſſé pluſieurs dépêches qui ſont rélatives aux mouvemens qui ont lieu pour faire nommer un coadjuteur à cet électorat On ne voit pas ici la néceſſité d'une pareille nomination, vu que l'Electeur jouit d'une bonne ſanté & qu'il n'a aucun motif urgent de ſe nommer un ſucceſſeur. Le Roi fait un peu tard les démarches néceſſaires pour empêcher cette élection. D'après les rapports parvenus aux affaires étrangères, il y a tout lieu de croire que les choſes ſont fort avancées. Le grand chapitre de Cologne pourroit ſeul s'y oppoſer légalement; mais il paroit que la cour de Vienne s'eſt aſſuré de la majorité, & qu'on paſſera outre, malgré le parti qui eſt contraire à cette élection.

Le

Le Roi a un peu d'humeur contre son ministre à Vienne qui ne l'a pas informé des démarches que la cour impériale a faites, & dont il auroit dû avoir quelque connoissance. S.M. n'a pas été mieux instruite par son ministre résident à Cologne, qui ne pouvoit ignorer ce qui se passoit, & qu'on soupçonne de s'être laissé jouer dans cette affaire. Le monarque doit cependant s'en prendre aussi un peu à lui-même; il a négligé les avis qui lui furent donnés, il y a quelques années, sur ce projet de la maison d'Autriche: projet que l'adroit ministre prince de Kaunitz a conduit à sa maturité avec toute la prudence & la sagesse possibles. Le Roi a fait écrire à La Haye pour s'assurer des dispositions de Leurs Hautes Puissances sur cet objet important. Le 30 du mois dernier, S.M. a adressé à l'Electeur de Cologne, une lettre dont voici la teneur:

Copie de la lettre du Roi de Prusse à l'Electeur de Cologne, datée de Berlin le 30 Mai 1780.

„Selon le bruit généralement répan-
„ du, il eſt queſtion de l'élection d'un
„ coadjuteur à l'archevêché de Cologne
„ & à l'évêché de Munſter. Je dois
„ laiſſer à la ſageſſe de Votre Alteſſe
„ Electorale de décider s'il y a des mo-
„ tifs ſuffiſans de lui donner un ſucces-
„ ſeur dans les conjonctures actuelles
„ & pendant ſa vie, dont je deſire que
„ Dieu prolonge la durée. Cependant,
„ dans le cas où Votre Alteſſe jugeroit
„ à propos, contre mon attente, de
„ donner ſon conſentement à la nomi-
„ nation d'un coadjuteur; aſſuré comme
„ je le ſuis de ſes ſoins & de ſon zele
„ pour le bien-être de l'empire & du
„ cercle, ainſi que pour le maintien de
„ la liberté & de la conſtitution des
„ deux hauts chapitres; je ne doute
„ pas qu'elle n'employe toute ſon in-
„ fluence & ne faſſe uſage de tous les
„ moyens pour qu'aucun étranger ne

„ par-

„ parvienne à cette dignité, ſoit par la
„ force, ſoit en s'inſinuant d'une ma-
„ nière illicite & contraire aux loix
„ fondamentales; mais pour qu'au con-
„ traire il ſoit élu un membre du cha-
„ pitre, un titulaire tiré de ſon ſein.
„ D'après mon jugement & mes idées,
„ rien ne me paroit encore néceſſiter
„ cette élection; & je ſuis d'opinion que
„ Votre Alteſſe agira pour le mieux,
„ quant aux intérêts des deux hauts
„ chapitres, ſi elle ſe refuſe abſolument
„ à la nomination d'un coadjuteur ou
„ qu'elle la renvoye à un tems plus é-
„ loigné. Cependant, ſi les circonſtan-
„ ces exigeoient que cette élection dût
„ avoir lieu, que Votre Alteſſe arrête
„ ſon choix de préférence ſur un des
„ membres des dits hauts chapitres, con-
„ formément à la conſtitution & aux
„ ſtatuts.

„ Je me réfère aux ouvertures que
„ mon conſeiller-privé Emminghaus doit
„ avoir faites de ma part à Votre Al-
„ teſſe ſur cet objet; & me repoſant

„ entièrement fur fes fentimens d'ami-
„ tié pour moi, affuré de fon zèle pa-
„ triotique à maintenir dans toute leur
„ intégrité la liberté & la conftitution
„ des deux chapitres, ainfi que de fon
„ attention à veiller à la fureté & au
„ bien-être de l'empire & du cercle; je
„ me perfuade qu'Elle ne prêtera point
„ l'oreille à des infinuations étrangères
„ & dangereufes; mais qu'au contraire
„ Elle aura égard à mon confeil amical
„ & fincère, & à une ouverture qui n'a
„ pour objet que le bien-être des deux
„ hauts chapitres. „

„ Sur ce, je prie Dieu &c.

(*Signé*) FREDERIC.

Un fecrétaire du cabinet m'affure que le Roi avoit d'abord fait une lettre beaucoup plus forte que cette dernière; mais qu'ayant enfuite changé d'idée, il a chargé M. de Hertzberg de rédiger celle-ci. Je doute qu'elle opère un changement dans le projet formé; le cabinet de Vienne n'en ira pas moins fon train. Il

refte

reſte au Roi un moyen; c'eſt de s'aſſu-
rer des ſuffrages à Munſter, où le cha-
pitre ne paroit nullement diſpoſé à don-
ner ſa voix à l'archiduc; & l'archevêché
de Cologne, ſans l'évêché de Munſter,
n'eſt rien. Si on parvient à en diſtrai-
re ce dernier, la cour de Vienne re-
noncera au premier. On aſſure que la
cour de Pétersbourg a déja fait quel-
ques démarches ici pour nous rendre
favorables à cette élection. Nous avons
des menagemens à garder avec cette puiſ-
ſance; &, d'après l'inſinuation qui nous a
été faite, je ne crois pas qu'on agiſſe
trop ouvertement contre la cour de
Vienne. Nous mettrons en avant Leurs
Hautes Puiſſances, qui ont le plus grand
intérêt à empêcher que l'évêché de
Munſter ne ſoit conféré à un prince de
la maiſon d'Autriche, & cela pour plus
d'une raiſon. Je vous communiquerai
la réponſe que nous recevrons de la
cour de Bonn. Nous ignorons encore
ce qu'on penſe chez vous à ce ſujet;
les réponſes qu'à fait M. de Vergennes

 ſont

ſont vagues. On ne doute pas que la Reine n'influe pour beaucoup dans la réſolution que prendra la cour de Verſailles à ce ſujet.

Un miniſtre étranger me dit, il y a quelques jours : *Je ne peux m'empêcher d'admirer la politique de la cour de Vienne & l'habileté du miniſtre qui la conduit. Le Roi de Pruſſe, malgré tous ſes efforts & ſon zèle pour le maintien de la conſtitution germanique, n'a pu empêcher la maiſon d'Autriche de s'approprier une parcelle du duché de Bavière. Cette dernière n'aiant pas réuſſi dans ſon projet auſſi complettement qu'elle le deſiroit, tourne ſes vues d'un autre côté; elle trouve le moyen de procurer à un des princes de ſa maiſon un établiſſement conſidérable dans l'empire. Pour le moment, cela paroit être une choſe fort indifférente que ce ſoit un archiduc d'Autriche ou un membre du chapitre de Cologne ou de Munſter qui ſoit nommé à ces deux évêchés. Mais je ne penſe pas ainſi. Le cabinet de Vienne n'agit jamais que d'après un ſyſtême réfléchi; ſa puiſſance & ſes moyens lui permettent de pouſſer plus loin ſes préten-*

tions ;

tions; elle a encore beaucoup de princes à placer. Il y a plusieurs évêchés qui méritent d'être convoités par elle: on s'assurera des moyens de les obtenir; & je ne désespère pas de voir encore d'autres archiducs d'Autriche occuper le siège de plusieurs de nos évêchés d'Allemagne.

L'alliance entre les cabinets de Vienne & de Versailles est le chef-d'œuvre de politique du prince de Kaunitz; elle est toute à l'avantage du premier. La guerre de sept ans ruina la France, sans qu'elle ait retiré aucun avantage de cette levée de boucliers dont elle a été la dupe. La maison d'Autriche n'a ni gagné ni perdu. Le Roi de Prusse s'est maintenu dans la possession des conquêtes qu'il avoit faites; &, malgré la mauvaise foi des puissances qui les lui avoient garanties, il les a conservées à la pointe de l'epée. La France seule a payé les fraix de la guerre; elle a perdu le Canada, son commerce a été ruiné & sa marine détruite. Voila quelles ont été les suites de cette union entre deux maisons rivales & dont les intérêts sont si opposés. La cour de Versailles s'est aliéné tout le corps germanique, dont jusqu'alors elle avoit été le

 soutien,

ſoutien; ce dernier même n'a plus d'autre reſſource pour conſerver les reſtes de liberté qu'on n'a pu lui ôter, que de ſe jetter dans les bras de la Pruſſe & de former une confédération qui le mette à l'abri des entrepriſes de la cour impériale, dont le projet eſt de dominer tous les princes de l'empire & de les mettre ſous ſa dépendance. Un prince de la maiſon de Bavière a poſſédé les évêchés de Paderborn, d'Oſnabruck & de Hildesheim; un prince de la maiſon d'Autriche ne pourroit-il pas y être nommé de même? Je ſuis d'opinion que le Roi de Pruſſe mollit un peu trop dans cette affaire. J'aurois préféré qu'au lieu de la lettre qu'il a écrite, il eut fait quelques démonſtrations plus ſignifiantes, telles que de faire raſſembler un corps de troupes du côté de Minden & de Weſel, après avoir inſinué ſimplement aux chapitres de Cologne & de Munſter, qu'il ne ſouffriroit pas qu'on portât atteinte à la conſtitution ni au droit qu'ont ces derniers d'élire un coadjuteur parmi leurs membres.

La cour de Vienne s'eſt trop avancée pour reculer; & S. M. Pruſſienne, telles démarches

ches qu'elle faſſe, n'empêchera pas que l'archiduc Max ne ſoit élu. On s'eſt aſſuré du ſuffrage de la France, de celui de la Ruſſie. Le prince Orlow, avec lequel j'ai eu une converſation à ce ſujet, m'a dit, que ſa ſouveraine ne voyoit pas la raiſon pour laquelle la cour de Berlin s'oppoſeroit à cette élection ; que, pour elle, loin d'y être contraire, elle la favoriſeroit. J'ai jugé, d'après ce que m'a dit cet ex-favori, que le cabinet de Pétersbourg, dans cette affaire, étoit entièrement diſpoſé en faveur de la cour de Vienne, & que l'élection future ſe terminera à la ſatisfaction de cette dernière.

Je trouve, Monſieur! les réflexions de ce miniſtre aſſez juſtes; & je crois, comme lui, que toutes les démarches que l'on fait ici ſeront inutiles. Un grand nombre d'agens ſont employés, dans ce moment, pour tâcher de diviſer les deux chapitres; mais le prince de Kaunitz & le miniſtre de Belderbuſch de Bonn ont tout l'avantage pour eux, & il ſera difficile de le leur faire perdre.

Le Roi a dit : *J'aurai de la peine à empêcher l'archiduc d'Autriche d'être coadju-*

teur de Cologne & de Munster; mais je donne ma parole royale que je ne souffrirai jamais qu'il soit élu comme prince de Paderborn, Osnabruck & Hildesheim, & je vais prendre, dès ce moment, des mesures pour l'empêcher.

Le Baron de Furstenberg, chanoine de Munster, homme de mérite & rempli de capacité, est en correspondance avec le Roi. On l'attend ici; c'est un de ceux qui seroient le plus faits pour être élu prince-évêque. On a encore quelque espoir de pouvoir réunir les suffrages en sa faveur; je crains cependant qu'on ne se flatte un peu trop légèrement, & qu'au moment de l'élection, ceux sur lesquels on compte le plus ne changent d'avis. Mais c'est assez vous parler de coadjutoreries. Notre Frédéric est occupé dans ce moment des revues. On assure qu'après qu'elles seront finies, beaucoup de nos officiers sont résolus de demander leur démission, & que le Roi veut en remercier d'autres. Le service, chez nous, est supportable en tems de guerre; mais en

tems

tems de paix, je vous avoue qu'il ne l'eſt nullement; le ſort des officiers eſt pire encore que celui du ſoldat. Il règne un mécontentement général parmi les nôtres.

Adieu, Monſieur! Je ſuis &c.

LETTRE III.

De VERSAILLES, *le* 10 *Juin* 1780.

De M. de... au Comte de....

M. le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, offre, dit-on, au Roi de lever un régiment à ſes fraix, qui portera ſon nom & qui ſera employé au ſervice de S. M. tout le tems que durera la guerre. A la paix, il reſteroit conſtamment en garniſon à Saverne & feroit la garde près de ſon Eminence. Comme il y a une grande rivalité entre la maiſon de Rohan & les princes-du ſang, on doute que cette offre ſoit acceptée, par la raiſon qu'elle occaſionneroit trop de jalouſie.

Nous avons reçu des nouvelles des Antilles, qui ont dissipé les inquiétudes que nous avions rélativement à nos possessions dans ces parages, qui étoient dans une situation allarmante & très mal pourvues de troupes, les garnisons ayant été beaucoup affoiblies par le comte d'Estaing, lors de son expédition contre Savannah. Nous avions lieu de craindre que l'amiral Hyde-Parker, qui se trouvoit avec des forces formidables aux Antilles, n'attaquât quelques-unes de nos îles, ou qu'il n'interceptât les escadres de Mrs. de Grasse & le chevalier de la Motte-Piquet. Mais l'arrivée de M. le comte de Guichen, le 23 Mars, avec sa flotte en bon état, a changé la face des choses. Il avoit reçu en partant les ordres de commencer aussitôt les opérations; c'est ce qu'il fit. De concert avec M. de Bouillé, ce chef d'escadre fut, à la tête vingt-cinq vaisseaux-de ligne, se présenter devant Ste. Lucie, dont on lui avoit assuré que la conquête étoit facile. Mais, arrivé devant cette île, il la trouva en état de

faire

faire la meilleure résistance ; seize vaisseaux de ligne anglois étoient enbossés dans le *Gros-islet* ; ce qui l'obligea de renoncer à cette expédition & de retourner à la Martinique.

Il ne resta dans cette île que le tems qui lui étoit nécessaire pour prendre les rafraichissemens dont il avoit besoin, & il remit en mer avec quatre mille hommes qu'il avoit distribués sur son escadre. Ces troupes, qui étoient sous les ordres de M. de Bouillé, étoient destinées à former toutes les attaques que le général françois pourroit favoriser. Le projet du comte de Guichen étoit de débouquer par le canal de la Dominique pour remonter au vent de la Martinique. Il eut à combattre les courants & les vents contraires. Il étoit parti de cette dernière île le 13 Avril; le 16, il signala l'escadre angloise commandée par l'amiral Rodney, qui arrivoit au vent à lui. Le comte de Guichen donna le signal pour prendre l'ordre de bataille & faire les manœuvres propres à s'approcher de l'ennemi & à gagner l'avantage du vent.

Aux manœuvres que fit l'amiral Rodney, il parut d'abord qu'il n'avoit d'autre dessein que d'observer nos mouvemens. Mais ce même jour, 16 Avril, M. de Guichen voyant son adversaire porter sur son arrière-garde, fit aussitôt revirer sa flotte vent-devant, & prendre les mêmes amures que les vaisseaux anglois. Notre chef-d'escadre fit encore différentes évolutions, rélatives à celles des anglois; lorsque, le 17 au matin, il apperçut toute la flotte ennemie qui arrivoit sur lui dans l'ordre de bataille suivant:

L'avant-garde étoit composée de sept vaisseaux-de ligne, commandés par le Vice-amiral Parker, qui montoit la *Princesse-Royale*, de 90 canons.

Le corps-de bataille étoit aussi de sept vaisseaux-de ligne, sous les ordres de l'amiral Rodney, montant le *Sandwick*, de 90 canons.

L'arrière-garde n'étoit que de six vaisseaux-de ligne, commandés par le contre-amiral Rowley, qui montoit le

Con-

Conquérant, de 74 canons. Il y avoit encore à cette arrière-garde le *Centurion*, de 50 canons, qui devoit la feconder dans le befoin.

Cette escadre fe réformoit fucceffivement & manœuvroit de façon à pouvoir tomber avec toute fa force fur notre arrière-garde & la couper. Le comte de Guichen, qui s'apperçut du projet de l'ennemi, fit revirer toute fon escadre à la fois & donna en même tems tous les fignaux de fe rallier à l'ordre de bataille-tribord, de ferrer la ligne ; & de ces mouvemens de l'intrépide chef de file, réfulta l'ordre de bataille inverfe fuivant:

L'escadre bleue étoit compofée de fept vaiffeaux-de ligne, commandés par M. de Graffe, qui montoit le *Robufte*, de 70 canons. Elle formoit l'arrière-garde.

L'escadre blanche, formant le corps de bataille, étoit auffi de fept vaiffeaux de ligne, fous les ordres de M. le comte de Guichen, qui montoit la *Couronne*, de 80 canons.

L'es-

L'escadre blanche & bleue, qui faisoit l'avant-garde, composée pareillement de sept vaisseaux-de ligne, étoit commandée par le chevalier de Sude, qui montoit le *Triomphant*, de 80 canons.

Les deux flottes manœuvrèrent en présence l'une de l'autre, depuis neuf heures du matin jusqu'à une heure après-midi que le combat s'engagea à l'avant-garde & à l'arriere-garde des deux escadres. Les françois ayant forcé de voiles & beaucoup étendu leur ligne, leur escadre blanche & bleue étant moins bonne voiliere que les autres, l'intervalle qui se trouvoit entre elle & le corps-de bataille devint encore plus grand par la dérive de l'*Actionnaire*, qui, malgré qu'il forçât de voiles, tomba sous le vent de la ligne ennemie. L'amiral Rodney qui s'en apperçut, saisit ce moment pour essayer de couper l'arriere-garde; mais une manœuvre hardie que fit un de nos vaisseaux, le *Destin*, commandé par M. Dumaits de Goimpy, arrêta le *Sandwick* par son travers & le combattit vaillamment à la demi-portée du

du fuſil; ce qui donna le tems à notre flotte de manœuvrer & d'exécuter le ſignal de virer toute à la fois lof pour lof (terme de marine qui ſignifie vent-arriere); ce qui dérangea toutes les meſures de l'ennemi, l'obligea de reprendre ſes amures, & l'empêcha de combattre l'escadre blanche & bleue qui étoit tombée ſous le vent, ayant été beaucoup dégréée. Alors Sir Rodney fit voile pour attaquer la diviſion du corps-de bataille des françois ou l'escadre bleue; mais s'appercevant que la mâture de ſon vaiſſeau étoit endommagée & que la ligne françoiſe ſe reformoit (il étoit alors quatreh eures du ſoir), il amura ſa grande voile, retint le vent, & le fit ſerrer à toute ſon escadre; ce qui mit fin au combat. Le vaiſſeau le *Sandwick*, qui avoit combattu ſucceſſivement contre le *Vengeur*, le *Deſtin* & le *Palmier*, avoit été ſi maltraité qu'on eut toutes les peines poſſibles à l'empêcher de couler bas. De notre côté, le *Sphinx* & l'*Artéſien* ſoutinrent pendant plus d'une heure avec fermeté le feu ſupérieur des

plus

plus gros vaiſſeaux de l'avant-garde angloiſe, qui les auroient peut-être pris ou coulés bas, ſi le *Robuſte*, qui vint à leur ſecours, ne les eut pas dégagés.

Le comte de Guichen mit en panne pour ſe regréer. Il s'approcha enſuite de la Guadeloupe pour y dépoſer ſes bleſſés, & manœuvra toute la journée du 19 pour disputer le vent à l'armée angloiſe qu'il avoit apperçue. Lorsqu'elle eut ceſſé d'être en vue, notre général jugeant que les forces de l'ennemi, qui étoient égales aux ſiennes, ne lui permettoient pas de tenter l'attaque de l'île de St. Chriſtophe ou de celle d'Antigue, parceque les garniſons de ces deux poſſeſſions angloiſes avoient été renforcées, à la nouvelle de l'arrivée de notre escadre à la Martinique; il prit le parti de remonter au vent des dites îles par le nord de la Guadeloupe. Son projet étoit de protéger le débarquement des troupes françoiſes, & pendant qu'elles feroient des tentatives ſous la conduite du marquis de Bouillé, de tâcher de prendre poſte au *Gros - islet*.

Mais

Mais cette expédition manqua encore par la position dans laquelle on trouva l'armée angloise dans le canal de Ste. Lucie, & on fut forcé de renoncer au projet d'attaque qu'on avoit. M. de Guichen, dans la lettre qu'il a écrite, dit qu'il espère de pouvoir joindre avant peu l'ennemi & le forcer d'en venir à une action qui fera décisive. On lui a envoyé pour le renforcer, le vaisseau le *Dauphin-Royal*. Nous attendons, comme vous voyez, avec la plus grande impatience des nouvelles d'outre-mer. Sir Rodney n'a pas eu aussi bon marché de nous que des espagnols. On nous écrit de Londres que, dans sa lettre à l'amirauté, l'amiral anglois dit : *L'état de plusieurs vaisseaux qui se trouvoient désemparés, & particuliérement de celui que j'avois l'honneur de commander, ne me permit pas de poursuivre les françois.* C'est une petite gasconade de la part de nos ennemis; car le comte de Guichen a tenu la mer assez longtems après le combat; & s'il eut pris envie à l'amiral Rodney de recommencer, il auroit trouvé notre flotte prête à le bien recevoir.

Nous ſommes au reſte fort accommodans, & nous nous contentons de n'avoir pas été battus. Mais s'il ne nous arrive pas quelque choſe d'heureux pendant cette campagne, je ne ſais pas trop ce qu'on fera, ni comment on ſe procurera des fonds pour la campagne prochaîne; toutes nos reſſources ſont à peu-près épuiſées. Je ne crois pas qu'il ſoit poſſible de recourir à de nouveaux emprunts; la voie de l'impoſition me paroit auſſi peu praticable. Je ſuis curieux de voir comment M. Necker ſe tirera de ce mauvais pas. On dit qu'il a le projet de rendre compte à la nation de ſa geſtion, depuis qu'il eſt en place, & qu'il veut prouver les améliorations qu'il a faites dans les revenus du Roi par ſes économies. Je vous avoue que je n'aime pas qu'on mette le public dans le ſecret de l'adminiſtration; cela peut avoir des conſéquences dangereuſes. Il eſt de la bonne politique de lui taire certaines choſes; un pareil compte ne doit être rendu qu'au Roi. Votre monarque n'en rend aucun à ſes

ſujets;

ſujets ; tout ce qu'on ſait, c'eſt qu'il a un tréſor bien rempli, point de dettes, & qu'avec peu il fait beaucoup ; tandis que nous, avec beaucoup, nous faiſons peu & courons à notre ruine. Cependant Louis XVI n'eſt point porté à la dépenſe ; il n'a point de favori, point de maitreſſe à entretenir, point de palais qu'il faſſe bâtir, aucun luxe dans ſon intérieur; mais peut-être trop de facilité à accorder des penſions à ceux qui ne les méritent pas ; il ne ſait point refuſer & cede trop aiſément aux importunités, dans la perſuaſion où il eſt qu'on n'oſeroit pas le tromper & que ceux qui lui demandent ont des beſoins réels. Sa maiſon, celles des princes & princeſſes du ſang royal coûtent des ſommes énormes. Il n'a pas la force de prendre ſur lui de faire des réformes & de renvoyer dans leurs terres cette foule de nobles, qui viennent ſe ruiner à Paris & qui ſollicitent enſuite des penſions pour acquiter les dettes qu'ils ont contractées, ſans avoir rendu le moindre ſervice à l'état. Sous le dernier regne,

on a vu des miniſtres aſſigner des penſions à leurs maitreſſes ſur le tréſor-royal. Louis XV leur en avoit donné l'exemple. Les graces, les gratifications ne ſont accordées qu'à une certaine claſſe d'élus qui ont ſeuls le droit de prétendre aux bienfaits du ſouverain. Le mérite de ces derniers ne conſiſte ſouvent que dans leurs titres, ou quelquefois il ſe fonde ſur les ſervices rendus par les ancêtres. Ce droit devient alors héréditaire dans les familles. Ces abus, ces préférences accordées à l'incapacité font des mécontens, étouffent l'émulation & influent ſur toutes les opérations du gouvernement, tant politiques que civiles & militaires. Un Roi, moins bon que Louis XVI, mais qui ſauroit vouloir, auroit pu détruire en peu de tems tous ces abus.

Quelqu'un de très inſtruit & qui a ſuivi depuis longtems toutes les opérations du gouvernement, paſſées & préſentes, aſſure que les choſes ne peuvent reſter dans l'état où elles ſont, & qu'il doit néceſſairement, d'ici à dix ans, arriver une grande révolution.

Votre lettre du 22 du mois paſſé, mon cher Comte! eſt écrite avec une liberté républicaine qui m'a charmé. Je ſuis aſſez de votre avis ſur ce qu'elle contient. Je trouve que les ſouverains ont un peu abuſé du pouvoir qui leur a été confié, & que les nations, éclairées ſur leurs droits, doivent ſecouer le joug ſous lequel on les tient aſſervies. Oui! cette révolution d'Amérique opérera ſur les européens le même effet que l'étincelle électrique, que celui qui touche au conducteur communique à la chaîne de ſpectateurs qui ſe tiennent par la main. Sans être prophête, mon cher Comte! je prédis que cette Amérique, ces treize états-unis, ces Antilles offriront, dans quelques ſiecles, le tableau de l'ancienne Grèce. Les américains auront leur *Athênes*, leur *Lacédémône;* ils ont déja un *Solon.* Les européens iront jouir ſous ce beau ciel des douceurs de la liberté qui leur a été ravie. L'hiſtoire nous apprend que les empires vieilliſſent & meurent comme les hommes. Nous n'avons que des no-

 tions

tions très confuſes ſur les Egyptiens, les Aſſyriens, les Etruſques ; il n'y a que la Grêce & Rome qui nous ſoient un peu connues. On révoqueroit presque en doute l'exiſtence des premières nations, ſi les veſtiges qui ſubſiſtent encore de leur grandeur paſſée n'atteſtoient à l'œil du voyageur qu'elles ont joué un grand rôle ſur le vaſte théâtre de l'univers. Les révolutions de la nature, les méchants ſouverains, les guerres, les famines, les inondations, les tremblemens de terre ont operé tour-à tour de grands changemens ſur notre globe. Nous ignorons, pour notre bonheur, les époques où les élémens nous déclarent la guerre; nous nous en occupons même peu. Beaucoup de nous ignorent qu'une partie de nos cérémonies réligieuſes remontent à la plus haute antiquité, que pluſieurs de nos fêtes ſont diluviennes ou des commémoraiſons. Tite-Live, auteur auquel on peut ajouter quelque foi, nous parle des Etruſques comme d'un peuple très puiſſant qui domina ſur toute l'Italie ; mais à

peine

peine ce peuple étoit-il arrivé au faîte de la grandeur, qu'il fut anéanti par un de ces évènemens inattendus & impossibles à prévoir: une sécheresse, une stérilité affreuses qui survinrent dans cet empire, causèrent la plus grande désolation parmi les habitans. Ces deux fléaux furent suivis d'un troisieme: des maladies contagieuses dépeuplèrent le pays; ceux qui échappèrent, se sauverent dans la Grèce où ils s'établirent. Ainsi finit l'empire des Etrusques; des monumens qu'on a trouvés & qu'on trouve encore, attestent l'état de splendeur où étoit parvenue cette nation. L'an 1440, on découvrit dans une chambre souterraine près du théatre d'*Iguvium* ou *Eugubium*, sept lames de bronze parfaitement conservées, sur lesquelles étoit gravé en caractères Etrusques, un poëme ou lamentation sur le triste évenement dont je viens de parler. Si l'on doit s'en rapporter à la date de ces fameuses tables, ce poëme est antérieur de deux cents cinquante ans à ceux d'Hésiode & d'Homère. Ces sept lances de bronze

ſont conſervées dans l'archive de la ville de Gubbio en Ombrie.

Les Etruſques avoient porté les arts à un dégré de perfection qui ne le cede en rien aux Grecs & aux Romains. On peut en juger par ce que l'on voit dans la galerie de Florence.

Tous nos gouvernemens s'agitent, nos ſavans écrivent, nos philoſophes modernes déraiſonnent; nos poëtes, nos peintres, nos ſculpteurs, nos graveurs ſe croyent des hommes importans; nos architectes ſont parvenus à gâter la belle architecture grecque, en y mettant beaucoup d'acceſſoires de leur invention. Pour moi, je trouve que tous ces artiſtes ſont des pigmées très éloignés des modèles qu'ils ont voulu copier.

Nos philoſophes, qui crient contre les guerres & la deſtruction de l'espèce humaine, s'en font une cruelle entre eux avec la plume. Le législateur d'Alembert voudroit nous gouverner géométrique-

triquement. Notre politique, notre conſtitution militaire & civile ſeroient ſoumiſes au calcul infinitéſimal. Les quarante lettrés ſeroient nommés Mandarins; chacun d'eux ſeroit chargé du gouvernement d'une province; toutes les déciſions du conſeil, les alliances avec les puiſſances ſeroient réſolues par des problêmes, & l'on diroit: tel ou tel allié donnera C ✠ G H = D ✠ G E. Les économiſtes ayant manqué leur coup, les géometres veulent leur ſuccéder. Je ne crois cependant pas qu'ils réuſſiſſent. Dans ce moment, nous ſommes au régime des *Cambiſtes;* ſous les heureuſes mains de notre directeur des finances, le papier devient or..... & l'or devient à o o plus o. Avant de porter un jugement, il faut voir ce que tout cela deviendra.

Adieu, mon cher Comte! Je ſuis votre tout dévoué &c.

LETTRE IV.

De VERSAILLES, *le 25 Juin 1780.*

Du même, au même.

L'affaire qui a eu lieu, le 27 Avril dernier, entre le comte de Guichen & l'amiral Rodney, a beaucoup de ressemblance avec le combat d'Oueſſant. Les deux flottes ont été fort maltraitées, ſans qu'il en ſoit réſulté aucun avantage pour les anglois ni pour nous. L'amiral Rodney a trouvé bon cependant de s'attribuer la victoire & la gloire d'avoir tenu la mer le dernier. Notre général en dit autant de ſon côté. Lequel croire des deux? La vérité eſt que le comte de Guichen avoit fait toutes ſes diſpoſitions pour ſe battre de nouveau; ce qui ſeroit arrivé, ſi les anglois ne s'étoient pas retirés hors de vue. La rélation envoyée à l'amirauté de Londres, ne contredit point ce fait. Voici ce que Sir Rodney écrit : Après avoir rendu

compte

compte des dispoſitions de la bataille & des différentes manœuvres faites par le vaiſſeau le *Sandwich*, il aſſure nous avoir complettement battus. A la ſuite de cette phraſe, il ajoute : *que telle étoit la diſtance à laquelle l'avant-garde & l'arrière-garde ſe trouvoient du centre, ainſi que le mauvais état de pluſieurs vaiſſeaux, & particulièrement du* Sandwick, *qui pouvoit à peine ſe ſoutenir ſur l'eau; qu'il ne lui a pas été poſſible de pourſuivre l'ennemi ſans le plus grand déſavantage.*

Ce rapport n'annonce pas une victoire complette, mais plutôt une deffaite; car celui qui eſt mis hors de combat, eſt ſenſé vaincu. L'amiral Rodney, en parlant de M. de Guichen, lui rend la juſtice qui lui eſt due; il dit: *que l'amiral françois lui a paru un officier brave & intelligent; qu'il a eu l'honneur d'être bien ſecondé, pendant l'action, par tous les officiers qu'il avoit ſous ſes ordres.*

De l'aveu même des anglois, ils ont eu dans cette affaire 140 hommes tués & 400 bleſſés; ſix officiers ſont du nombre

bre des premiers & douze parmi les derniers. Cette perte au reſte n'eſt pas conſidérable, en raiſon du nombre de vaiſſeaux qui ont été déſemparés. Sir Rodney ſe plaint, à l'inſtar de l'amiral Keppel, que, malgré le ſignal qu'il fit de combattre de près, pluſieurs vaiſſeaux n'ont point obéi à ſes ordres, & reſtèrent à une certaine diſtance. On a auſſi remarqué que, dans ſa rélation, il n'a rien dit à la louange de ſes équipages, comme il eſt d'uſage.

Dans une lettre particulière qu'il écrit à l'amirauté, il demande qu'un des capitaines de ſon escadre ſoit jugé par un conſeil de guerre, & il porte de fortes plaintes contre quelques autres.

Nous avons prouvé au reſte à nos ennemis que nous étions dignes d'eux. Nous avons attaqué le vaiſſeau le *Sandwick* avec tant d'acharnement, que, trois fois, le feu a pris à ſon bord & que ſon équipage a eu 15 hommes tués & 60 bleſſés. Le capitaine de pavillon de Sir Rodney a fait des prodiges de valeur.

Nous

Nous nous attendions qu'auſſitôt que les deux flottes ſe feroient réparées, elles ſe chercheroient de nouveau pour ſe combattre; mais jusqu'àpréſent elles paroiſſent ne faire que s'obſerver l'une l'autre.

Il faudra voir maintenant comment nous nous tirerons d'affaire ſur le grand Océan. Nous aurons à combattre, pendant cette campagne, l'amiral Geary, qui a arboré ſon pavillon à bord de la *Victoire*, de cent canons. La flotte qu'il commande eſt deſtinée à agir du côté de la Méditerranée. Le prince Guillaume-Henri, fils du Roi, fert ſur le vaiſſeau de l'amiral Digbi, en qualité de garde-marine. Cette Alteſſe-Royale, malgré ſa naiſſance, doit paſſer par tous les grades ſubalternes, comme le plus ſimple particulier, avant de parvenir à celui d'officier. Bel exemple pour nous, & que nous devrions ſuivre dans le ſervice de terre comme dans celui de mer....

Malgré

Malgré toutes les intrigues qu'on avoit faites pour perdre l'amiral Hardi, il eut encore obtenu le commandement de la flotte cette année, si la mort ne l'avoit pas enlevé. Son successeur est un septuagénaire, qui sert depuis soixante ans. Il a fait la guerre de 1744, celle de 1756. En 1759, il étoit contre-amiral sous les ordres des amiraux Howke & Hardi, lors de cette fameuse croisière qui eut lieu sur nos côtes. On dit un bien infini du prince Guillaume-Henri; les connoissances étendues qu'il a déja acquises dans la marine, promettent à l'Angleterre un défenseur qui sera aussi recommandable par ses talens que par sa naissance.

Nous aurons à opposer aux anglois une flotte bien supérieure à la leur. Nos forces réunies à celles de l'Espagne formeront plus de 60 vaisseaux-de ligne. Nous espérons, avec cet avantage, en imposer à ces souverains des mers, qui ne se conduisent pas toujours avec cette bravoure & cette générosité qu'ils se pi-

quent

quent de montrer envers leurs ennemis. Un de leurs officiers vient de ſe permettre une action atroce. Voici le fait :

Le commodore Johnſton, montant le *Romming*, vaiſſeau de 50 canons, a rencontré, en faiſant route, le *Sartine*, navire parlementaire venant de l'Inde, ayant à ſon bord M. de Bellecombe avec les officiers françois qui avoient ſervi ſous ſes ordres au ſiège de Pondicheri. Du moment où l'on apperçut le vaiſſeau anglois, on fit les ſignaux parlementaires pour ſe faire reconnoitre; mais on ne fut pas peu ſurpris de recevoir deux bordées, qui tuèrent ou bleſſèrent 27 perſonnes. Le capitaine & deux officiers du Sartine ſont, dit-on, du nombre des morts. Ce procédé du commodore Johnſton eſt ſans exemple, ſans nulle excuſe valable & très répréhenſible. On peut le regarder comme un aſſaſſinat, d'autant plus puniſſable que tout l'équipage ainſi que les paſſagers étoient ſur le tillac, & que le commodore anglois

ne

ne pouvoit ſe méprendre à cet égard. Madame de Bellecombe manqua d'être une des victimes de cette horreur ; un boulet de canon vint mourir à ſes pieds. Le Sr. Johnſton, après avoir fait le mal, crut pouvoir le réparer en feignant d'être au déſespoir de ſa mépriſe. Il envoya une lettre, dans laquelle il cherchoit à pallier ſes torts ; mais rien ne peut le juſtifier. Nous attendons le retour de M. de Bellecombe pour porter nos plaintes à la cour de Londres, & lui demander une ſatisfaction éclatante ; dans le cas où elle s'y refuſeroit, nous ſaurons bien la tirer nous-mêmes. Des lettres que nous avons reçues de Cadix, nous diſent que c'eſt le capitaine Home, commandant en ſecond du *Rommey*, & non pas le commodore, qui a ordonné de faire feu ſur le *Sartine*. Le commiſſaire anglois, qui a manqué lui-même d'être tué, indigné de la conduite de ſes compatriotes, a dreſſé un procès-verbal de tout ce qui s'eſt paſſé, qu'il a fait ſigner de tout l'équipage & qu'il

a envoyé à l'amirauté de Londres pour y faire droit.

En attendant, nous nous vengeons assez bien des anglois, & les tracasseries que nous leur suscitons de tous les côtés nous dédommagent du mal qu'ils nous font & qu'ils se proposent de nous faire. Vous vous doutez sans doute que nous entrons pour quelque chose dans les troubles qui regnent actuellement à Londres. Vous en jugerez par le colloque qui eut lieu, il y a quelques jours, entre le comte de Maurepas & M. de Vergennes, lorsque ce dernier rendit compte au Mentor du succès de ses négociations en Hollande & en Angleterre. Voici ce colloque:

M. de Vergennes.

„L'indépendance de l'Amérique ne suffit pas pour humilier la Grande-Brétagne; c'est dans son propre sein qu'il faut encore chercher à la diviser, pour changer, s'il est possible, sa constitution qui fait & fera toujours sa force. Jamais moment ne fut plus favorable pour opé-

rer cette révolution; le mécontentement général de la nation nous en fournit le moyen. En ſuppoſant même que nous ne réuſſiſſions pas, l'occupation que nous lui donnons chez elle, l'empêche de porter ſon attention ailleurs & met ſa politique en défaut du côté de la Hollande, où elle nous laiſſe le champ libre pour faire ce que nous voulons. Je ſuis d'opinion qu'il eſt de la plus grande conſéquence pour nous d'employer tous les moyens poſſibles pour détacher cette république de l'Angleterre. J'ai prévu tous les obſtacles que j'ai à vaincre, mais ils ne me rebuteront pas. Je ſuis parvenu jusqu'à préſent à enchainer la bonne volonté de la cour de Berlin, & je ſuis aſſuré que le Roi de Pruſſe ne formera aucune oppoſition directe aux changemens que nous voulons faire dans la conſtitution de la Hollande. Quant aux Etats-généraux, comme quelques-uns des membres qui les compoſent ont témoigné une certaine défiance à notre égard, je les ai fait aſſurer que, pour les convaincre de la

droiture

droiture de nos intentions & que nous n'avions aucune envie de les dominer, je voulois que ce fussent eux-mêmes qui secouassent le joug de leur Stadhouder, comme les américains avoient fait de celui de l'Angleterre; que le Roi de France, leur bon ami & allié, ne se proposoit que de les soutenir pour les aider à recouvrer leur liberté. Le parti républicain me fit proposer de reprendre le nom de parti françois, qu'il avoit porté depuis la révocation de l'édit perpétuel jusqu'à la mort de Guillaume III; mais je m'y suis opposé pour ne point donner d'ombrage aux autres puissances. Vous devez, leur ai-je répondu, agir en votre nom, comme ont fait les américains, & vous confédérer entre vous pour défendre votre cause. On m'a promis de se conformer à cet avis.„

„Le duc de la Vauguyon m'écrit que nous pouvons encore augmenter la faction républicaine des catholiques du pays, dont le nombre est considérable & qui sont très mécontens de la conduite que

tiennent les ftadhoudériens envers eux.
Si je réuffis dans ce projet, comme je l'espère, nous aurons alors les deux tiers de la nation pour nous, & nous ferons les maîtres de rétablir l'ancienne forme de gouvernement, à laquelle les princes d'Orange ont porté tant d'atteintes. J'ai recommandé au duc de la Vauguyon de ne donner que des confeils & de laiffer faire le refte aux républicains, qui ne doivent agir que par leur propre impulfion, & toujours pour rappeler la nation à l'ancienne conftitution.,,

Le Comte de Maurepas.

,,Je crains qu'en laiffant agir ce parti républicain, il ne paffe les bornes que vous lui avez prescrites & qu'il ne rende mauvaife la bonne caufe qu'il défend. J'aurois préféré que vous euffiez fait agir près du Stadhouder. N'eft-il donc pas poffible de le faire changer de fyftême? Je fais qu'on fe l'eft aliéné par des hauteurs mal placées qu'on a eues envers lui & envers la princeffe fon époufe. En réparant ces petits torts, ce

qui

qui auroit pu fe faire fans compromettre la dignité du Roi ni celle de fes repréfentans, je crois qu'on auroit réuffi à gagner la confiance de ce prince. Mais il eut fallu lui préfenter les chofes d'une manière adroite, & l'affurer que nous aurions concouru par la fuite à le rendre le premier perfonnage de la république.,,

Le Comte de Vergennes.

,, A mon avénement au miniftère, j'ai trouvé les affaires en Hollande fur le pied où elles font aujourd'hui. Ce ne font point au refte nos intrigues qui ont occafionné la fermentation qui regne maintenant dans ce pays, mais bien le mauvais choix qu'on a fait de celui qui a préfidé à l'éducation du prince d'Orange. D'après les différents rapports que j'ai vus à fon fujet, jamais perfonnage ne fut moins fait pour ce pofte : le duc de Brunswick n'avoit pour lui que fa naiffance; la nature lui a refufé toutes ces qualités phyfiques & morales, néceffaires à ceux qui doivent commander aux autres hommes ; il joint à

un extérieur très ordinaire un organe désagréable, bégayant même quelquefois si fort qu'on a de la peine à le comprendre. Du reste, il ne manque pas d'esprit & de connoissances; mais le talent qu'il possede au suprême dégré, c'est l'intrigue. Il a souvent avoué à ses intimes, que, dès sa plus tendre jeunesse, il s'étoit exercé à ce genre d'escrime, dans lequel il prétend être invincible. On m'assure même qu'il a des créatures dans le parti qui nous est dévoué, & qu'il s'est vanté qu'il étoit assuré de vaincre, quand il voudroit, nos amis & nous. Je doute qu'il y réussisse; car une des conditions que j'ai faites avec Leurs Hautes Puissances, c'est d'éloigner le duc de la Haye & même, s'il est possible, de la république. Malgré l'attachement qu'on a pour le Stadhouder, je sais à n'en pouvoir douter que le duc est détesté de l'ordre équestre, du militaire & des prêtres. Malgré cela, il conserve un ascendant absolu sur son pupile, qu'il a accoûtumé à ne voir & à ne penser que par lui. On a fait

ce

ce qu'on a pu pour défiller les yeux de ce prince, mais inutilement. Auſſi les hollandois diſent de lui : *Aures habet & non audiet, oculos habet & non videbit.* Le duc a offenſé la nation par ſes hauteurs, ſon despotisme & le mépris qu'il a toujours affecté d'avoir pour elle. Il s'eſt aliéné le militaire, en ne conférant les emplois ou autres poſtes de quelque importance qu'à des gens de ſon pays, de préférence aux nationaux qui par leurs ſervices & leurs talens avoient le plus de droit d'y prétendre. Prévenu en ſa faveur au ſuprême degré, il rapportoit tout à lui même. Quoiqu'il fût réellement ſous la dépendance des états-généraux, dont il n'eſt que le ſerviteur à gages, il ſe regardoit comme leur ſupérieur, croyoit les honorer & que la république ne devoit qu'à lui ſeul la conſidération dont elle jouiſſoit. Son mérite militaire, d'après ce qu'on m'en a dit, eſt équivoque & bien inférieur à celui de ſon frère Ferdinand de Brunswick & du prince héréditaire. Le duc Louis, pour ainſi dire élevé à Vienne,

avoit puisé dans cette cour des principes contraires à ceux qu'on doit avoir dans un gouvernement républicain. Aussi sa conduite étoit-elle l'opposé de celle qu'il auroit dû avoir envers un peuple libre; ce qui le rendit odieux à tout le monde. Il fut cause que le Stadhouder s'aliéna tous ses amis de cœur les plus intimes, qui ne pouvoient lui pardonner la déférence aveugle qu'il avoit pour son Mentor. Cependant le prince d'Orange a souvent avoué les torts du Duc; la bonté de son cœur le portoit à les réparer; mais toutes les fois qu'il a voulu le faire, il en a été détourné par son Mentor, qui ne lui laisse de liberté que pour faire le mal, & jamais pour le bien. Le Stadhouder ne peut donc s'en prendre qu'à lui-même de la fermentation qui regne dans son pays & du mécontentement général de la nation, qui est fatiguée de la domination injuste & tyrannique du duc. Ce sont ses mesures impolitiques, ses intrigues, sa duplicité qui ont revolté le parti républicain, de tout tems ennemi des Stadhoudériens.

Vous

Vous ſavez ce qu'écrivoit M. d'Avrincourt à ce ſujet, ce qu'a écrit après M. le Baron de Bréteuil, & combien le duc Louis a augmenté ſon pouvoir depuis 1766, lorsque le Stadhouder eſt entré en fonctions de ſa charge de capitaine-général. Ce n'eſt que d'après les instances réitérées de quelques membres de la province de Hollande, que je me ſuis déterminé à écouter leurs propoſitions. L'état politique actuel de la Hollande me paroit mériter toute notre attention; cette puiſſance ne doit pas être regardée par nous avec indifférence, ſous tous les rapports poſſibles; elle fait poids dans la balance de l'europe par ſon commerce, ſes richeſſes, ſa marine & l'avantage qu'on peut retirer d'elle comme alliée. Par cette raiſon, nous avons le plus grand intérêt à la détacher de l'Angleterre.,,

Le Comte de Maurepas.

,,La tâche me paroit difficile. Je conviens avec vous de tous les avantages que la France peut retirer de cette al-

liance; mais je perſiſte à croire qu'il eut été préférable de s'attacher au prince d'Orange. S'il triomphe, vous vous en faites un ennemi irréconciliable. S'il doit être grand un jour, il eut mieux valu qu'il le devint par nous que par l'Angleterre. Je ne peux me perſuader que vous réuſſiſſiez avec le parti républicain: ce dernier fera des ſottiſes; il y a trop de chefs dans cette faction, tandis que dans la Stadhoudérienne, il n'y en a qu'un, pour lequel, de votre propre aveu, on a de l'attachement, & qui perſonnellement le mérite, puiſque ce n'eſt pas lui qui fait le mal. S'il ſacrifie le duc de Brunswick, il verra revenir à lui tous ceux qui s'en ſont éloignés, & il triomphera de ſes ennemis, comme on fait ſes prédéceſſeurs des Barnewelt, des Jean de Witt, chefs de la faction arminienne. „

Le Comte de Vergennes.

„J'aurois préféré comme vous de mettre le Stadhouder dans nos intérêts, je crois même qu'il auroit été poſſible d'y réuſſir; mais, avant mon miniſtère, on

avoit

avoit trop aigri le prince & la princesse d'Orange, comme je l'ai vu par différents rapports qui sont au dépôt des affaires étrangères, & que je me suis fait remettre sous les yeux. Si, dans le moment actuel, nous faisions quelques démarches près du Stadhouder, le Duc, qui en seroit aussitôt instruit, ne manqueroit pas de s'en prévaloir près du parti républicain pour nous rendre suspects & nous ôter toute l'influence que nous avons acquises sur les délibérations des états de la province de Hollande. J'ai employé les bons offices d'une cour étrangère près du prince d'Orange; mais jusqu'à présent il n'a fait que des réponses vagues, quoiqu'il ne se soit cependant pas caché sur son attachement pour l'Angleterre. Je vous ai remis copie de la correspondance du duc Louis avec la cour de Londres, qui a été interceptée. Ce prince, sans mission quelconque, est on ne peut pas plus répréhensible de s'immiscer dans les affaires politiques de la république, qui ne le regardent en aucune manière. On m'assure qu'il est fortement payé par la Gran-

de-

de-Brétagne pour faire déclarer Leurs Hautes Puiſſances contre nous. Il ne reſte donc d'autre parti à prendre pour faire avorter ſes projets, que de ſoutenir les entrepriſes du parti républicain & de forcer le Stadhouder d'éloigner le duc de ſa perſonne. S'il s'y refuſe, les Etats-généraux prendront ſur eux d'obliger le Mentor à quitter la Haye. On m'aſſure que la cour de Londres a promis de maintenir ce dernier envers & contre tous. Je doute qu'elle y réuſſiſſe.„

Le Comte de Maurepas.

„Je ſuis trop vieux pour eſpérer de voir quelle ſera l'iſſue de vos projets, & pour tenter d'établir un nouveau ſyſtême politique. Je ne crois pas que celui qu'on a fait adopter au Roi ſoit le meilleur. La mort du Roi de Pruſſe, que je ne crois pas fort éloignée, vu les infirmités qui l'accablent, opérera à coup-ſûr une révolution dans la politique de l'Europe. La Ruſſie a des projets d'agrandiſſement, ſans moyens pour les mettre à exécution. L'Allemagne

eſt

eſt mécontente de nous, à cauſe de nos liaiſons avec la maiſon d'Autriche. L'Empereur n'attend que la mort de l'Impératrice ſa mère pour donner carrière à ſon imagination, & pour chaſſer, s'il le peut, les Turcs de l'Europe. Son voyage en Ruſſie n'a pour objet que de ſe concerter avec Catherine & le prince Potemkin, qui ne peut conſerver ſa faveur qu'en faiſant la guerre. Quel rôle jouera la France alors? Si vous êtes en place, le meilleur conſeil que vous puiſſiez donner au Roi, c'eſt de ne prendre aucune part à ces querelles; de profiter de la paix pour remettre l'ordre dans ſes finances, s'occuper ſérieuſement de l'adminiſtration intérieure du royaume & du ſoulagement des peuples. Les guerres d'Allemagne ont toujours été ruineuſes pour la France; elle doit renoncer pour toujours à y envoyer des armées. Les campagnes de 1744 & 1757 ſont des leçons qu'elle a reçues & qu'elle ne doit jamais oublier. Invincible chez elle par la poſition de ſon local, elle peut être la médiatrice

de

de l'europe ; mais elle ne doit jamais compromettre ſa gloire, en la rendant dépendante du ſort d'une bataille. Nous avons arraché des mains des anglois le trident de Neptune, & réparé l'échec qu'ils ont porté à notre marine dans la dernière guerre. Le pacte de famille entre les branches de la maiſon de Bourbon eſt l'alliance que j'approuve le plus. Elle nous met dans le cas de n'en point contracter d'autres.... „

J'ai cru, mon cher Comte! vous faire plaiſir en vous envoyant le précis de cette converſation entre deux de nos miniſtres. Vous y verrez que le Comte de Maurepas n'approuve point ce qui ſe paſſe en Hollande, & qu'il craint que notre alliance avec la maiſon d'Autriche ne nous entraine dans une guerre d'Allemagne. Ici cependant, on n'eſt rien moins qu'autrichien ; presque tout le militaire eſt pruſſien. Les gens de lettres, piqués du peu d'accueil que l'Empereur leur a fait, lors de ſon voyage en France, lui ont auſſi déclaré une

guerre

guerre ſecrète. Un de leurs chefs (d'Alembert), qui eſt à la tête de la ſecte anti - autrichienne, ne contribue pas peu à entretenir cette haine. C'eſt une grande adreſſe de votre monarque que d'avoir cultivé & protégé les lettres. Ce ſont les poëtes & les hiſtoriens qui ſont paſſer à la poſtérité les noms des héros. Lorsqu'ils ſe taiſent, ces derniers ſont oubliés.

Adieu, mon cher Comte! Je ſuis &c.

LETTRE V.

De Berlin, *le 12 Juin 1780.*

Du Comte de.... à M. de....

Je vous fais mon compliment, Monſieur! ſur les avantages que vous avez remportés en Amérique. Votre brave comte de Guichen a donc réuſſi à arrêter les ſuccès de ce terrible Rodney? Les différentes nouvelles que nous avons reçues de ce combat du 17 Avril, ſe

trouvent

trouvent aſſez conformes avec ce que vous me mandez. De l'aveu même du miniſtre d'Angleterre ici, les vaiſſeaux anglois ont été plus maltraités que ceux des françois, quoique vos rivaux s'attribuent la victoire. J'ai fait mon compliment de condoléance au repréſentant de la Grande-Brétagne, qui m'a avoué de bonne-foi que vous étiez devenus d'excellens marins. Il m'a ajouté: *Pour vaincre les françois, il ne nous reſte d'espoir que dans les fautes que feront ceux qui les commanderont en chef. On renvoye ordinairement, après la campagne, ceux qui ont rendu le plus de ſervices, pour les remplacer par des protégés qui n'ont d'autre mérite que d'avoir de jolies femmes ou des commis de bureau qui s'intéreſſent à eux. J'espère en conſéquence qu'avant la fin de la guerre, nous aurons affaire à quelque chef d'escadre qui nous mettra dans le cas de réparer l'échec fait à notre gloire & à l'honneur de notre pavillon.*

Il me ſemble que les anglois ne ſe conduiſent pas de manière à ſe faire des

amis.

amis. Le miniſtre de Hollande ici ſe plaint avec raiſon de leur conduite & des atteintes continuelles qu'ils portent au droit des gens. Leurs procédés font deſirer que le projet du comte de Vergennes ſe réaliſe, & que la liberté des mers ait ſon effet, pour mettre un frein aux violences & aux atrocités des anglois, ſurtout de la part de leurs corſaires. Le capitaine hollandois s'eſt plaint à Leurs Hautes Puiſſances, qu'à 60 lieues des côtes de France, du côté de Bourdeaux, il fut hélé par un corſaire anglois qui, ſur le champ, envoya un canot à ſon bord pour le viſiter. Il montra ſes proviſions & prouva qu'il étoit ſur ſon leſt. Le capitaine corſaire, fâché de ne rien trouver qu'il pût faire paſſer pour de la contrebande, pilla le navire hollandois & prit tout ce qu'il trouva à ſa convenance. Le Batave croyoit en être quitte pour cela, mais il ſe trompoit. Un moment après, il fut ſommé de ſe rendre à bord du cor-

ſaire avec la perſonne la plus diſtinguée qui ſe trouvoit ſur ſon navire (c'étoit un paſſager. Dès qu'ils furent arrivés, on les dépouilla tous deux, on les lia ſur un canon, où ils reçurent 50 coups de garcettes (c'eſt un fouet de cordes.) Cette expédition finie, on les renvoya; ils furent congédiés avec des marques de mépris auſſi humiliantes que le traitement indigne qu'ils avoient reçu. Par le ſignalement qu'a donné le capitaine hollandois, il ſera aiſé de connoitre l'auteur de cette atrocité. Ce corſaire doit appartenir à Liverpool, & le capitaine qui le commandoit a une jambe de bois.

Leurs Hautes Puiſſances doivent inſiſter pour qu'il leur ſoit donné une ſatisfaction éclatante. J'en ai parlé au miniſtre Elliot, qui m'a dit que ſa cour déſavoueroit ſûrement ce procédé; mais qu'il étoit difficile d'empêcher de pareils excès, à cauſe de la quantité de corſaires qui couvroient les mers; que ceux qui les commandoient ſe déguiſoient ſouvent

vent de manière à ne pas être reconnus. *Je ſuis perſuadé*, m'a-t-il ajouté, *que cette jambe de bois dont le capitaine hollandois fait mention, n'étoit qu'une ruſe, & que celui qui la portoit n'en avoit pas beſoin.*

La guerre de mer, comme celle de terre, a ſes inconvéniens; les troupes légères ſe permettent les mêmes excès & les mêmes violences que les corſaires; & la malheureuſe espèce humaine eſt toujours la victime des querelles que les ſouverains ont entre eux, dans lesquelles très ſouvent les intérêts des peuples n'entrent pour rien.

Le miniſtre de Ruſſie près de notre cour a reçu des dépêches de Pétersbourg, dans lesquelles on lui ordonne de rendre compte au Roi des diſpoſitions de S. M. Impériale pour accélérer la neutralité armée, & du vif déſir qu'elle a de ſe voir ſecondée par les autres puiſſances qu'elle a invitées à ſe joindre à elle pour aſſurer la liberté du pavillon des nations neutres. Nous ſommes la ſeule puiſſance du nord qui n'ayons

qu'un foible intérêt à entrer dans cette confédération. Le Roi pourroit peut-être jouer un rôle, s'il le vouloit: voisin du pays de Hanovre, il feroit dans le cas de s'indemnifer fur cet électorat des prifes que les anglois feroient fur fes fujets par mer ; mais il croit plus fage de ne point permettre qu'il fe forme dans fes états une marine marchande, qui tôt ou tard l'obligeroit, lui ou fes fucceffeurs, a établir une marine royale, pour protéger la première; & il eft abfolument oppofé à ce fyftême. Plufieurs fois, on l'a fondé à cet égard; il a répondu: *L'exemple de ce qui fe paffe ailleurs me fert de leçon. Quels avantages la France & la Grande-Brétagne ont-elles retirés de cette marine formidable qu'elles ont été obligées de mettre fur pied pour défendre leurs colonies & pour vendre à l'europe du fucre, du caffé & de l'indigo. Je n'entends rien au commerce. Tout ce que j'en fais, c'eft qu'il eft onéreux toutes les fois que les dépenfes excèdent les bénéfices. J'ai auffi la preuve, d'après des calculs qui m'ont été fournis, que la mife de fonds de l'Anglterre & de la France,*

depuis

depuis cent ans environ, se monte à plus de soixante milliards, & que la perte des deux nations, dans ce moment, est de neuf à dix milliards; somme à peu-près équivalente à leur dette passive actuelle; que cette dette n'eut jamais été contractée, si la France & l'Angleterre n'avoient point eu de colonies; que la première seroit la puissance la plus formidable de l'europe, si elle n'avoit pas eu l'ambition d'avoir une marine & des possessions dans les trois parties du monde. Si j'avois eu l'honneur d'être Roi Très-Chrétien, je me serois borné à favoriser l'exportation des productions de mon pays, dont toute l'europe ne peut se passer. J'aurois permis à mes sujets l'introduction de toutes les marchandises des Indes, de la Chine & de l'Amérique, de traiter avec les autres nations par échange; & je suis assuré que la balance auroit été à l'avantage de la France. J'eusse laissé aux anglois, aux hollandois l'honneur d'avoir des colonies; j'en eusse fait mes commissionnaires; l'intérêt me les eut attachés; mais je ne me serois jamais mis en rivalité avec eux. Mon royaume ne se seroit pas dépeuplé par toutes les émigrations qui se sont faites pour les colonies, & par tou-

tes ces guerres destructives qui ont eu lieu depuis que l'Amérique est découverte. Au lieu d'aller cultiver des terres qui sont à deux mille lieues de mon pays, j'aurois mis en valeur celles qui sont en friche dans mes états. Je peux juger des choses par comparaison : le sol de mon royaume est ingrat ; cependant j'en ai tiré tout le parti qu'il étoit possible ; d'une contrée stérile & déserte, j'ai fait un pays cultivé & peuplé. La France qu'on peut regarder avec raison comme le plus beau climat de l'europe, & qui a une population nombreuse, manque de cultivateurs. Un de ses ministres a envoyé plusieurs milliers d'hommes à Cayenne, où ils sont morts de faim & de misère. Je suis trop avare de mes sujets pour les sacrifier ainsi au hazard & aux projets foux de mes ministres. Je veux bien, dans ce moment, leur permettre de profiter des avantages que leur promet le commerce maritime ; mais ils doivent le faire à leurs risques & périls. Je ne ferai point la guerre pour un Stettinois ou un Endémois, à qui les anglois auroient pris un navire. C'est à eux à s'arranger & à ne pas se charger de marchandises sujettes à être confisquées....

Que

Que penſez - vous, Monſieur! des principes de notre monarque? Ne trouvez-vous pas qu'il a raiſon? Si l'on réfléchiſſoit bien, chez vous, aux vérités énoncées ci-deſſus, je crois qu'on changeroit de ſyſtême. Je conviens que le commerce eſt une ſource inépuiſable de richeſſes; mais vous conviendrez avec moi que, de la manière dont il ſe fait chez vous, il ne peut qu'être onéreux. 1°. Il néceſſite l'entretien d'une marine royale, deſtinée à le protéger, & qui coûte énormement. 2°. La vingt-quatrième partie de la nation ſeulement profite des avantages du commerce. Il n'y a que vos villes maritimes ſeules, ainſi que vos manufactures & vos arts de luxe qui s'y enrichiſſent. Mais l'agriculture, la première de toutes les richeſſes, y perd beaucoup & ſe trouve découragée; les campagnes ſont déſertes & la baſſe-claſſe du peuple va ſe concentrer dans les villes, dans l'espoir qu'elle a d'y gagner d'avantage. Vos armées de terre, vos armemens maritimes enlevent à l'agriculture des bras

 utiles,

utiles, qui ſont à jamais perdus pour elle. On ne peut s'accoûtumer à entendre parler de vos landes de Bordeaux, de votre Champagne-pouilleuſe. Les étrangers qui vont en France, ne voyent qu'avec peine la miſère qui regne dans vos campagnes & le mépris qu'on a pour une claſſe qui vous nourrit & qui ſupporte, pour ainſi dire, ſeule toutes les charges de l'état, tandis que les autres ne payent presque rien. Vos négociants & vos capitaliſtes ne ſont pas impoſés en proportion de leurs richeſſes. Ils jouiſſent de tous les avantages que leur offrent les ſpéculations de toutes especes, ſans contribuer beaucoup aux charges, puisqu'on ignore abſolument la fortune qu'ils ont en porte-feuille.

Les emprunts continuels que fait votre directeur des finances, donnent lieu à un agiotage qui peut avoir les ſuites les plus fâcheuſes. Le gouvernement devroit, à ce qu'il me ſemble, chercher à réprimer ce déſordre & cette avidité des ſpéculateurs de la capitale à

profiter

profiter des besoins de l'état pour s'enrichir. Je trouve que c'est un crime de leze-patrie, qu'on devroit punir avec la plus grande rigueur. Le peuple, qui n'a rien à prêter, rien à perdre, ne voit dans votre directeur des finances qu'un homme bienfaisant, un ministre habile qui fournit aux fraix d'une guerre ruineuse sans mettre d'impositions. Mais ce peuple ignorant ne réfléchit pas que cet argent qui entre dans les coffres du Roi, est un numéraire ôté à l'agriculture, au commerce, aux manufactures; que ces emprunts multipliés haussent le prix de l'argent, diminuent la valeur des terres, & que tel qui peut placer une somme à 10 & 15 pour cent, ne la prêtera pas sur des biens-fonds à 4 ou 5 pour cent. La France, qu'on pourroit appeler à juste titre l'enfant gâté de la nature, & que la providence, comme le disoit Benoit XIV, gouverne depuis si longtems, ne fera-t-elle jamais rien pour elle-même; les exemples du passé ne lui serviront-ils pas de leçon? Quoi! sous un Roi qui ne veut que le bien, qui

n'eſt occupé que du bonheur de ſes ſujets, ne ſera-t-il pas poſſible de répondre à ces vues bienfaiſantes? Les françois ont-ils donc renoncé pour toujours à cet esprit de patriotisme qu'ils ont montré, & qui, ſous Louis XIV. les a rendus la prémiere nation de l'Europe. Cette indifférence, cette apathie qu'ils témoignent, ſemblent annoncer qu'ils croyent leurs maux ſans remede, & qu'il eſt inutile de s'occuper des moyens de les réparer : Tandis qu'il reſte encore des reſſources immenſes, qu'il ne dépend que de la nation de mettre en uſage. Mais vous avez, chez vous, tant de gens intéreſſés à entretenir les abus & qui s'engraiſſent au dépens du tréſor de l'état, que je crois impoſſible de remédier au mal avant qu'une forte criſe n'oblige de recourir à des moyens violens, tels que la diminution du pouvoir de vos miniſtres, un nouvel ordre dans les finances, une réforme générale dans toutes les parties de votre adminiſtration, enfin une régénération complette.

Je

Je ne ſuis point de l'avis de ceux qui diſent que la France doit faire banqueroute. Je connois aſſez votre pays pour dire le contraire. Lorsqu'on m'en parle, je réponds que ſi cela arrivoit, je regarderois cette démarche comme une infidélité inexcuſable ; puisque, malgré l'épuiſement où vous êtes, les reſſources ne manqueront pas & que le Roi n'a qu'à vouloir..... Mais il faut détruire le mal jusques dans la racine, vous défaire de cette foule de vampires qui entourent le trône, & qu'on nomme des courtiſans; vous débaraſſer de ces traîtans qu'on appelloit, ſous le dernier regne, les colonnes de l'état & qui n'en étoient que le fléau. Voila les vœux que je fais pour votre nation.

Adieu, Monſieur! Je ſuis &c.

LETTRE VI.

De Versailles, *le 30 Juin 1780.*

De M. de.... au Comte de....

Votre dernière, mon cher Comte! m'a fait le plus grand plaisir; elle renferme des choses fort intéressantes. Votre monarque ne s'est point exagéré les désavantages qui se trouvent à vouloir être en même tems puissance de terre & puissance de mer. Beaucoup de personnes ici sont de la même opinion que lui, mais elles ne forment pas la pluralité. Trop d'intérêts particuliers s'opposent à la supression de notre marine royale. Car, que faire de toute cette noblesse employée dans ce département? ou placer ensuite cette quantité de gens de plume dont on ne pourroit se servir ailleurs? que faire enfin de ces colonies qui ont coûté tant d'argent & tant d'hommes pour les mettre sur le pied où elles sont aujourd'hui? Je pense, comme

me votre monarque, que la découverte de l'Amérique ſera funeſte à l'Europe; mais la ſottiſe eſt faite, il faut la ſoutenir. J'ai l'idée qu'avant un ſiecle, nous, les anglois, les espagnols & les hollandois n'aurons plus un pouce de terrein dans l'Inde. Ces treize états-unis formeront une nouvelle puiſſance, qui vengera les peuples du nouveau-monde de tout le mal que les espagnols ont fait à leurs ancêtres.

Quoiqu'en diſent ceux de nos philoſophes modernes qui ont voulu établir le ſyſtême d'une paix perpétuelle, la choſe me paroit impoſſible. Les guerres ſont auſſi anciennes que le monde & dureront autant de tems que l'espèce humaine exiſtera ſur le globe. Que de nations ont joué un grand rôle ſur ce vaſte théatre, dont il ne reſte plus que le nom! Tout ce qui a commencé doit finir, & jamais ces hommes qui commandent aux autres ne ceſſeront d'être ambitieux & conquérants. Les hordes même de ſauvages, qui n'ont aucun inté-

rêt

rêt politique à discuter entre elles, ſe ſont continuellement la guerre. Je ſerois donc tenté de croire que c'eſt un mal néceſſaire, inhérent à notre nature & qu'on ne pourra jamais empêcher.

Tandis que nous nous escrimons avec les anglois, il ſe forme, dit-on, au nord & au levant un nouvel orage, que notre comte de Vergennes aura bien de la peine à empêcher d'éclater. Des dépêches arrivées de l'Allemagne annoncent des évenements futurs de la plus grande importance. On donne pour certain que le voyage de l'Empereur à Mohilow, a pour objet le partage de la Turquie européenne, comme on a fait d'une partie de la Pologne. Le traité qui doit ſe conclure entre les deux cours Impériales, ſera nommé l'*alliance orientale*. Je doute, à vous parler vrai, que cette alliance ait le ſuccès qu'on s'en promet. Les Ottomans ſeront moins dociles que les Sarmates. Ces fideles croyants ſont braves & leur nombre ſuppléera à leur indiscipline. La dernière guerre, toute

glo-

glorieuſe qu'elle ait été pour les Ruſſes, leur a coûté beaucoup de monde & d'argent. La campagne de 1773 leur a été funeſte, & ſans le hazard qui les a ſi bien ſervi en 1774, ils faiſoient une paix honteuſe, au lieu de cette paix glorieuſe qu'ils obligérent le Grand-Viſir de ſigner au camp de Chincinve-Cainardt le 26 de Juillet. Il me ſemble que la cour de Pétersbourg ſe croit trop aſſurée du ſuccès; ceux qu'elle a eus jusqu'àpréſent, elle ne les doit qu'à une espèce de terreur panique dont les Turcs ſe guériront. La manie des conquêtes dont la Ruſſie eſt atteinte, me paroit impolitique; ſes états ne ſont déja que trop vaſtes; la milice Ruſſe eſt brave, mais cet empire n'eſt pas aſſez peuplé pour faire continuellement la guerre. Depuis 50 ans, elle s'eſt mêlée de toutes celles de l'europe; c'eſt une grande faute qu'elle a faite & qu'elle ne réparera pas de longtems. On donne comme une choſe poſitive, que le prince Potemkin a le projet de rétablir l'empire grec & de placer ſa ſouveraine ſur

le

le trône de Conſtantinople; on ajoute que le cabinet Ruſſe a promis à l'Empereur de le mettre en poſſeſſion de la fortereſſe importante de Belgrade & de toute la Servie, s'il veut favoriſer les vues de l'Impératice & l'aider contre les Turcs. Le chef de l'empire n'eſt pas éloigné, dit-on, d'accéder à ces propoſitions, qui s'accordent aſſez avec les prétentions qu'il forme de ſon côté ſur la Croatie & ſur quelques diſtricts des états Vénitiens.

Nous venons de recevoir des lettres de Mohilow, dans lesquelles on nous mande que l'entrevue de l'Empereur avec l'Impératrice a eu lieu le 3 de ce mois. Ce monarque arriva quatre heures avant la Souveraine qu'il venoit viſiter. Il lui vit faire ſon entrée, mêlé parmi la foule d'habitans & d'étrangers que cette cérémonie pompeuſe avoit attirés. L'Impératrice le reconnut parmi ces derniers. Arrivée à ſon palais, elle donna une audience particulière au Céſar germanique, dans laquelle il ne fut point

queſtion

queſtion d'affaire, mais ſeulement des complimens d'uſage. L'audience intéreſſante eut lieu chez le prince Potemkin, où l'on s'entretint aſſez longtems. On ſe fit des confidences réciproques, on ſe communiqua les projets qu'on avoit. Le favori Potemkin indiqua à l'Empereur les moyens de déterminer l'Impératrice à le ſeconder dans ſes vues. On écrit encore que, d'après cette converſation, l'Empereur s'eſt décidé à faire le voyage de Pétersbourg ; le ſéjour qu'on fera à Mohilow étant trop court pour pouvoir y traiter des objets de cette importance. Chez nous, les affaires d'amour ſe traitent ordinairement dans un vis-à-vis galant; mais, pour la premiere fois peut-être, le ſort d'un grand empire ſera décidé dans un cabinet roulant où l'on ne craindra pas d'être entendu de perſonne.

Nous ſommes aſſurés au reſte que rien ne ſe fera ſans le conſentement de l'Impératrice-Reine. Cette ſouveraine eſt très réſolue de ne plus faire la guer-

re, autant de tems qu'elle ſera ſur le trône; elle en a donné ſa parole. Par cette raiſon, l'exécution des projets qu'on a pourroit encore être fort éloignée. On dit que l'Impératrice ignore abſolument ceux de ſon auguſte fils, & qu'elle eſt perſuadée que ſon voyage n'a d'autre motif qu'une ſimple curioſité.

Il paroit que les ſouverains ſe disputent à l'envi l'honneur d'aller offrir leurs hommages à l'auguſte Catherine. Si la ſanté du Roi de Pruſſe le lui eut permis, il eut, dit-on, prévenu l'Empereur. Votre monarque, ſuivant ce qu'on aſſure, a pour cette ſouveraine un attachement plus qu'ordinaire, motivé par des raiſons dont lui & l'Impératrice ſont ſeuls inſtruits, & qui rendent indiſſolubles les liens de l'amitié qui les unit.

Vous ne me dites rien, dans votre lettre, du voyage de votre Prince - de Pruſſe à Pétersbourg. Le comte de Vergennes l'a annoncé comme certain, il y a quelques jours, dans un diner où ſe trouvoient une partie des miniſtres

étran-

étrangers qui résident ici. Il n'est pas possible d'employer un ambassadeur plus distingué ni de meilleure mine; car votre héritier présomptif est un des plus beaux hommes de l'Allemagne, & fait pour réussir. On ignore ici l'objet de sa mission. Votre Baron de Goltz, a qui j'en ai parlé, fait le mystérieux; il prétend que c'est un simple voyage de plaisir. Je ne puis le croire; votre monarque ne fait rien, sans avoir un motif. Tôt ou tard, on en sera instruit.

Il nous est venu quelques réquisitions de la part de plusieurs princes de l'empire, rélativement à l'élection projetée d'un coadjuteur aux évêchés de Cologne & de Munster en la personne de l'Archiduc Maximilien. Il y est dit, que les puissances voisines de cet électorat ne peuvent voir avec indifférence la réunion de deux évêchés du premier rang sur la tête d'un prince de la maison d'Autriche; que cette réunion donneroit au chef de l'empire une influence qui pour-

roit avoir les ſuites les plus fâcheuſes pour le repos de l'Allemagne &c. Quelques mémoires très bien faits ont été envoyés au comte de Vergennes à ce ſujet. Il y en a un qu'on ſoupçonne venir de votre cour; on y reconnoit la touche de l'écrivain diplômatique du cabinet de Potsdam. On m'aſſure que nous n'avons pas encore pris de parti; nous compoſons avec la cour de Vienne, & nous exigeons d'elle certaines choſes: ſi elle nous les accorde, alors nous donnerons notre conſentement à l'élection projetée.

Les intérêts de ce pauvre peuple, mon cher Comte! ſont toujours ſacrifiés à ceux des grands. On l'échange, on le troque, on lui donne des maîtres ſans le conſulter; il doit être content de tout, ne pouvant faire mieux. Nous avons ici, comme je vous l'ai déja dit, le parti Autrichien & le parti Pruſſien. Vous concevez que le premier eſt fortement appuyé de la Souveraine. Le comte de Vergennes tient trop à ſa pla-

ce pour oſer s'oppoſer à cette élection. Un de nos premiers-commis des affaires étrangères, en qui le Roi a beaucoup de confiance, favoriſe le projet de la cour de Vienne; il n'aime point votre cour. Vous ſavez que ces ſous-ordres acquièrent un certain pouvoir par l'habitude qu'ils ont des affaires; les miniſtres ſont amovibles, eux ne le ſont point. Leur principal eſt obligé, malgré lui, de leur donner une certaine confiance, & ſouvent d'agir contre ſes propres principes. Je ſais, à n'en pouvoir douter, que le comte de Maurepas eſt contraire aux vues du cabinet impérial; mais la Reine fera agir près de l'abbé V**. Cet abbé ſera chargé de déterminer Madame de Maurepas; cette derniere, qui peut tout ſur ſon époux, lui dira: *il faut que cela ſoit fait ainſi;* & cela ſe fera. Nous autres françois, nous ne nous occupons jamais que du préſent. Peut-être même ne ſommes-nous pas fâchés de voir un de nos beau-frères devenir un de nos plus proches voiſins. Il ne peut pas nous faire de mal,

& dans certains cas, notre alliance avec lui pourroit nous être très utile. Je conçois qu'où vous êtes, on ne doit pas penser ainsi; mais chacun voit les choses à sa manière.....

Les troubles de l'Angleterre, qui sembloient menacer ce royaume des plus grands malheurs, se sont appaisés pour ainsi dire d'eux-mêmes & par la seule intervention de la nation. La chambre des Pairs & celle des communes ont présenté une adresse au Roi pour lui témoigner leur indignation sur la conduite qu'ont tenu une bande d'hommes désespèrés & perdus, qui se sont portés aux plus grands excès & rendu coupables de félonie & de trahison, en menaçant d'une manière si directe de renverser tout pouvoir légal & de mettre la confusion dans tous les ordres de l'état. Les mesures prises pour empêcher l'exécution des affreux projets qu'on avoit, ont eu leur plein & entier effet. On nous écrit que, dans la séance du 20 de ce mois, où il fut question de la prétendue

tendue aſſociation proteſtante; à peine le Lord North eut-il achevé ſon discours & fait connoitre ſa façon de penſer à cet égard, que Sir Charles Fox commença à perorer ſur la même matiére. Il débuta par faire des complimens au premier-miniſtre ſur la manière avec laquelle il avoit défendu la cauſe de la tolérance réligieuſe, & dit:

„ Qu'il ne pouvoit exprimer la ſatisfaction qu'il avoit reſſentie en entendant un homme doué des plus rares talens, ſecouer les entraves du despotisme & s'exprimer avec cette confiance mâle qui fait conſtamment la marque caractériſtique de la vraie générofité & de la grandeur d'ame. „ *Le discours du noble Lord*, ajouta-t-il, *me rappelle la belle description que Milton fait d'un homme, qui, après avoir été renfermé longtems au milieu des exhalaiſons empoiſonnées d'une grande ville remplie d'habitans, respire enfin l'air pur & ſalutaire de la campagne. Je ſuis certain*, continua M. Fox, *que le noble Lord doit reſſentir une ſatisfaction in-*

térieure, & se trouver le cœur plus allégé qu'il ne l'a eu depuis bien du tems. Je le félicite de ce changement de conduite, & j'espere qu'il durera.

Vous n'avez pas d'idée, mon cher Comte! du danger qu'a couru la ville de Londres. Les chefs de la conjuration avoient intention de faire main-basse sur la banque & d'y mettre le feu, pour pouvoir, au milieu du désordre, voler & piller tout ce qu'ils auroient pu. Si pareil accident étoit arrivé, c'en étoit fait de l'Angleterre; jamais elle n'auroit pu se relever du coup qu'on lui auroit porté; quantité de familles eussent été ruinées. On croit que le gouvernement, après cette leçon, prendra des mesures pour mettre en sureté les *Duplicata* & les régistres des propriétaires des fonds publics, à l'effet d'y avoir recours, dans le cas où un malheur arriveroit.

Dans ce moment, arrivent des nouvelles d'un second combat contre Sir

Rodney,

Rodney, qui a eu lieu le 9 Mai dernier. Je vous en parlerai dans ma prochaine. En attendant, je ſuis &c.

LETTRE VII.

De BERLIN, *le 23 Juin 1780.*

Du Comte de.... à M. de....

Pluſieurs co-états de l'Empire s'adreſſent à nous, Monſieur! pour que notre monarque s'oppoſe à la nomination de l'archiduc Maximilien comme coadjuteur des archevêché de Cologne & évêché de Munſter. Le Roi a reçu la réponſe de l'Electeur à la lettre qu'il lui avoit écrite le 30 du mois paſſé. On n'eſt pas content ici de cette dépêche. Sa Majeſté la trouve remplie de principes erronés. C'eſt ainſi qu'elle s'en eſt expliqué. Elle a ajouté: *J'aurai rempli mon devoir de membre de l'empire, en faiſant des repréſentations ſur l'illégalité de cette élection. C'eſt au très illuſtre chapitre de Cologne à défendre ſes droits, & à choiſir dans ſon ſein un coadjuteur, au lieu d'élire un étranger.*

Si les membres de ce chapitre ſe conduiſent différemment, ils ne devront s'en prendre qu'à eux-mêmes des déſagréments qu'il pourra leur en réſulter par la ſuite. Je ſoutiendrai leurs droits, pourvu qu'ils ſe montrent comme ils le doivent; mais s'ils trafiquent de leurs ſuffrages & qu'ils agiſſent contre les canons de l'égliſe, je ſuis réſolu de ne point me mêler de leurs affaires.....

S. M. a pris de l'humeur ſur des rapports qui lui ont été envoyés par ſon miniſtre à Cologne, dans lesquels on lui dit que la cour de Bonn s'eſt déja aſſuré de quatorze voix, & qu'on eſt presque certain d'obtenir les deux qui manquent pour completter le nombre néceſſaire (les deux tiers) pour rendre cette élection légale. Notre comte de Finckenſtein ne paroit pas content de notre repréſentant à Cologne. En effet ce miniſtre n'eſt pas l'homme qu'il faut dans une affaire de cette importance. On lui reproche une infinité de bévues, & ſurtout d'avoir été ſi peu inſtruit ſur ce qui ſe paſſoit à la cour

de

de Bonn. Il eſt heureux d'être le parent de M. de Hertzberg ; ſans cela, on lui eut donné un ſucceſſeur; mais c'eſt àpréſent trop tard. Voici la copie de la lettre de S. A. S. E. Vous verrez par ſon contenu que la cour de Vienne eſt aſſurée de réuſſir.

Réponſe de Son Alteſſe Séreniſſime Electorale de Cologne à S. M. le Roi de Pruſſe; datée de Brühl le 9 Juin 1780.

SIRE!

„ J'ai bien reçu la lettre dont Votre „ Majeſté m'a honoré, en date du 30 „ du paſſé, ainſi que les ouvertures „ qu'elle a daigné me faire faire par ſon „ miniſtre Emminghaus, rélativement à „ l'élection projettée d'un coadjuteur „ dans nos deux chapitres. J'ai auſſi „ pris lecture de la lettre, de même „ date, qu'Elle a envoyée à mon cha- „ pitre de Munſter, & j'ai examiné & „ peſé mûrement le tout avec la con- „ fiance & le dévouement respectueux „ dont je ſuis animé pour Votre Ma- „ jeſté. „

„ La

„La cour Impériale fe fera fans dou-
„ te déja ouverte à Votre Majefté fur
„ le défir qu'elle a d'établir dans une
„ principauté d'Allemagne l'Archiduc
„ Maximilien, qui eft déja, comme il eft
„ notoire, coadjuteur de l'ordre Teuto-
„ nique. Je ne doute pas que le cabi-
„ net de Vienne n'ait fait folliciter amia-
„ blement Votre Majefté, de coopérer
„ par fon influence à l'accompliffement
„ de fes vues. „

„ Les démarches qui ont eu lieu de-
„ puis longtems rélativement à cet ob-
„ jet, ainfi que les propofitions qui
„ m'ont été faites; le défir fincère que
„ j'ai d'affurer autant qu'il eft poffible
„ le bonheur de mes chers fujets; l'ou-
„ verture raifonnable & convenable qui
„ m'a été faite par la cour de Vienne
„ au fujet de S. A. R. l'Archiduc Maxi-
„ milien; enfin la confiance particulière
„ que j'ai toujours eue en ce jeune prin-
„ ce doué des plus rares qualités, & la
„ haute opinion que mon chapitre &
„ mes fujets eux-mêmes paroiffent avoir

„ conçue

„ conçue de lui: Tels ſont les motifs
„ qui m'ont déterminé à me nommer un
„ coadjuteur en ſa perſonne.„

„ Comme ce n'eſt qu'après les plus
„ mûres reflexions que je me ſuis dé-
„ cidé à cette élection, à laquelle il
„ ſera procédé en obſervant cette li-
„ berté de ſuffrage dont moi & mes cha-
„ pitres jouiſſons, & conformément à
„ la conſtitution de l'empire & des cha-
„ pitres; je laiſſe à la ſageſſe de Votre
„ Majeſté de juger ſi une élection ef-
„ fectuée de cette manière, peut avoir
„ des ſuites dangereuſes pour la tran-
„ quillité de l'empire, ou qui ſoient pré-
„ judiciables au bien-être de mes ſujets.
„ Au contraire, je ſuis pleinement con-
„ vaincu, d'après pluſieurs exemples
„ qu'offre l'hiſtoire de princes d'illuſtres
„ maiſons établis dans des principautés
„ eccléſiaſtiques, qui n'ont jamais été
„ plus heureuſes que ſous ces regnes,
„ & dont rien n'a troublé la tranquil-
„ lité; je ſuis convaincu, dis-je, que
„ mes ſujets jouiront des mêmes avan-
„ tages

„ tages ſous l'adminiſtration du prince „ que j'ai choiſi pour me ſuccéder ; d'autant plus que le chapitre & les états „ ſont toujours conſultés, comme il eſt „ d'uſage, dans toutes les affaires qui in- „ téreſſent le pays. „

„ Ainſi, j'espère de la généroſité & „ de la juſtice qui caractériſent Votre „ Majeſté, qu'elle donnera ſon approba- „ tion à la réſolution que j'ai priſe, „ qui n'eſt nullement contraire au ſyſtê- „ me de l'empire, ni préjudiciable aux „ intérêts des puiſſances voiſines. Je la „ ſupplie donc de rendre juſtice à la pu- „ reté de mes intentions & aux ſenti- „ mens de confiance parfaite & de res- „ pect avec lesquels je ſuis &c. „

Vous aurez reçu de notre part quelques réflexions ſur cette affaire. Tous les chapitres ſont en mouvement & s'adreſſent à nous pour les protéger. Paderborn, Hildesheim, Osnabruck, Liége, nous témoignent leurs craintes. Le Roi les a fait aſſurer qu'ils pouvoient être tranquilles & qu'il alloit prendre

des

des mesures pour empêcher la cour de Vienne de jetter un dévolu sur ces évêchés. Les chapitres de ces deux premiers endroits se sont déja choisi *in petto* un coadjuteur.

D'après la réponse que nous avons reçue des Etats-généraux sur la même affaire, il paroit que la cour de Vienne a trouvé le moyen de gagner Leurs Hautes Puissances, & que, dans cette élection de l'Archiduc Max, elles n'agiront que pour la forme. Le Baron de Furstenberg, chanoine de Munster, avec beaucoup d'esprit, s'est laissé jouer par son collégue le Baron de Belderbusch. Ce dernier, quoiqu'on en dise, a mis dans cette négociation toute l'adresse imaginable; il a préparé ses moyens de manière à s'assurer du succès sans qu'il fût possible de l'empêcher. C'est une leçon pour nous. Le ministre de l'électeur de Cologne n'étant pas sur un grand théâtre, a senti que pour réussir il falloit dissimuler, & cacher sous les dehors de la bonhommie le projet qu'il

avoit

avoit formé de donner pour ſucceſſeur à ſon maitre un prince qui pût le ſoutenir contre les ennemis qu'il auroit à combattre, ſi l'électeur venoit à manquer. Emminghaus nous écrit que Belderbuſch eſt un homme timide & irréſolu; moi, je ne ſuis pas de cet avis; je crois au contraire qu'il eſt prudent & attentif à faire uſage à la fois de tous les moyens qui ſont plus ou moins propres à faire réuſſir ſes entrepriſes. Rien de plus aiſé au reſte que de s'aſſurer d'un chapitre, où tous les membres ſont diviſés, où chacun, en ſon particulier, veut devenir ſouverain. Alors aucun d'eux ne l'eſt; on employe vis-à-vis des uns la ruſe, la ſéduction envers les autres; & tout ſe termine au gré de celui qui ſait profiter des circonſtances pour mettre en place le perſonnage auquel il s'intéreſſe.

Je vous ai parlé, je crois, dans mon avant-dernière lettre, de pluſieurs officiers qui devoient donner leur démiſſion. C'eſt encore une ſuite de la campagne

pagne de 1778. Le Roi, après avoir été faire un voyage dans la Poméranie & la Prusse-orientale, est revenu à Potsdam le 20 de ce mois. Il a fait une promotion dans son militaire & accepté la démission des généraux Prince de Hesse-Philipstahl, de Langfeld, de Luck & d'Owstein, & a disposé des régimens qu'ils avoient. Ces officiers ne pouvoient plus rester au service, ils éprouvoient trop de desagrémens. Chez vous, ils auroient trouvé le moyen de se justifier, & peut-être les eut-on nommés maréchaux-de France. Ici, on n'obtient point ces grades pour avoir perdu des batailles, & je trouve qu'on a raison. Quelle confiance veut-on qu'ayent des soldats en des généraux qui sont cause qu'ils ont été battus ? Malgré la subordination & la discipline sévère qui regnent dans notre militaire, on auroit de la peine à faire marcher nos troupes sous les ordres d'un officier-général, de l'habileté ou de la bravoure duquel elles auroient mauvaise

 opinion.

opinion. Mais fous Frédéric elles font rarement dans ce cas, & il eft peu de nos généraux qui n'ayent fur leur corps de ces nobles cicatrices qui honorent le guerrier qui les porte. On eft fâché ici de la disgrace du prince de Heffe-Philipftahl, à qui on n'a rien à reprocher du côté de la bravoure. Ce font fes avant-poftes qui l'ont laiflé furprendre à Habelfchwerdt. Mais le Roi n'a voulu entendre aucune juftification à ce fujet; lorsqu'on lui en a parlé, S. M. a répondu : *Il eſt néceſſaire quelquefois d'immoler une victime innocente. Cet exemple apprend aux autres à faire leur devoir & à ne pas compter ſur l'indulgence de leur maitre.* Un grand perfonnage de la cour a dit : „ S. M. oublie qu'elle a „ été furprife elle-même à Hohekirck.... „ & que pareil accident peut arriver au „ meilleur général. „

Nous avons ici le prince Orlow avec fon époufe, qui eft une jolie femme. Ce favori de l'Impératrice a été affez bien accueilli du Roi. S. M. lui a dit qu'elle

le étoit surprise qu'il n'eut pas été du voyage de Mohilow. *La santé de mon épouse*, a-t-il répondu, *m'en a empêché. Je me rends à Spa pour lui faire prendre les eaux, que les médecins lui ont ordonnées* Le monarque lui a fait quelques questions sur l'état de la marine Russe, sur le voyage de l'Empereur à Pétersbourg. Le Prince a dit qu'il ignoroit ce qui se passoit, depuis qu'il s'étoit retiré du ministère. On assure cependant qu'il étoit chargé de dire au Roi, de la part de sa souveraine, qu'elle seroit charmée que S. M. ne mît point d'opposition à l'élection de l'Archiduc Maximilien comme coadjuteur de Cologne. Ceci n'est qu'un *on dit*. Il paroit au reste que le Roi & le prince Orlow n'ont pas été contens l'un de l'autre, d'après ce que m'a dit quelqu'un à portée d'être instruit.

Tous nos ministres sont à Potsdam pour rendre compte au Roi de leurs départemens. Un de vos compatriotes, qui est ici à la tête de la régie pour les

droits & accifes, a propofé, dit-on, différents projets pour augmenter les revenus du Roi. On ne fait pas encore s'ils feront acceptés; mais, comme notre monarque aime beaucoup les excédens dans fes revenus, on craint qu'il n'adopte les idées qui lui feront fuggérées à ce fujet, & que le commerce & les manufactures n'en fouffrent. Nous n'avons pas ici les mêmes reffources que chez vous; le commerce eft la partie de l'adminiftration que notre monarque entend le moins & qui cependant mériteroit le plus fon attention; mais il s'eft fait à ce fujet un principe dont il ne veut pas fe départir, & on eft fûr de lui déplaire, lorsqu'on lui fait des repréfentations fur cet objet. On affure que les affaires de fa compagnie maritime font en mauvais état; il l'ignore & croit au contraire qu'elle fait des bénéfices confidérables. S'il vient à être informé de la vérité, je plains ceux qui font à la tête de cette adminiftration; il en fera un exemple. Ses infirmités, qui font devenues presque continuelles,

lui

lui donnent de l'humeur. Le travail forcé qu'il fait, aggrave encore ſon état; lorsque les choſes ne vont pas à ſa fantaiſie, il s'en prend à tout le monde. Mais Frédéric eſt ſi grand d'ailleurs, qu'il mérite bien quelque indulgence. N'êtes-vous pas de mon avis?

Adieu, Monſieur! Je ſuis &c.

LETTRE VIII.

De Berlin, *le 29 Juin 1780.*

Du même, au même.

Vous aurez vu dans ma dernière, Monſieur! la réponſe que nous a fait l'Electeur de Cologne. Cette dépêche a donné un peu d'humeur à notre monarque; elle eſt arrivée dans un moment où il ſouffroit d'une forte indigestion cauſée par un pâté d'anguille dont il avoit trop mangé. Vous ſavez que le phyſique influe ſouvent ſur le moral,

& les Rois ne ſont pas plus exempts que les autres de ces foibleſſes attachées à l'humanité. S. M. prétend que la lettre de l'Electeur de Cologne eſt un perſiflage ; elle a ordonné d'y répondre auſſitôt. Je vous remets ci-joint la traduction de cette dépêche.

Réponſe de Sa Majeſté Pruſſienne à la lettre de l'Electeur de Cologne, du 9 Juin; datée de Berlin le 26 Juin 1780.

„ Votre Alteſſe, dans ſa lettre du 9
„ Juin en réponſe à la nôtre, nous a
„ communiqué les principaux motifs qui
„ l'ont engagée à ſe nommer un coad-
„ juteur dans ſes grands-chapitres, & à
„ propoſer pour cette dignité l'Archiduc
„ Maximilien; leſquels motifs devroient
„ nous porter à donner notre conſen-
„ tement à cette élection, ou du moins
„ à la voir avec indifférence. Mais ces
„ motifs ſont d'une telle nature, que
„ nous ne pouvons nous empêcher de
„ faire encore à Votre Alteſſe des ou-

„ ver-

„ vertures & des repréſentations ami-
„ cales à ce ſujet, & de ſoumettre à ſa
„ ſageſſe éclairée & patriotique quel-
„ ques réflexions qui noùs paroiſſent
„ mériter toute ſon attention.„

„ Premièrement, la cour Impériale
„ ne nous a pas fait, comme Votre Al-
„ teſſe le ſuppoſe, la moindre confiden-
„ ce, rélativement à ſes vues ſur la
„ coadjutorerie de Cologne & Munſter,
„ quoiqu'elle ait communiqué ſes pro-
„ jets à d'autres états qui y ſont bien
„ moins intéreſſés que nous. Nous n'a-
„ vons rien à redire à cette conduite;
„ mais auſſi ne peut-on pas trouver
„ mauvais que nous ne regardions pas
„ avec indifférence, en quelles mains &
„ ſous quel gouvernement ces chapitres
„ ſe trouvent.„

„ Nous ſommes le premier à rendre
„ juſtice aux éminentes & rares quali-
„ tés de l'Archiduc Maximilien; nous
„ lui ſouhaitons auſſi, ainſi qu'à toute
„ la maiſon d'Autriche, tous les avan-

 „ tages

„ tages qui peuvent s'accorder avec la
„ profpérité & la conftitution de l'em-
„ pire d'Allemagne. Mais votre Alteffe
„ eft trop fage & trop éclairée pour ne
„ pas voir quelles fuites dangereufes la
„ réunion de deux dignités électorales
„ dans la maifon d'Autriche & de diffé-
„ rents grands-chapitres dans la per-
„ fonne d'un de fes princes, pourroit
„ avoir pour le bien-être de l'empire
„ germanique, pour fa fureté & pour
„ la réuffite des objets qui l'intéreffent;
„ & dans quelle dépendance les deux
„ grands-chapitres tomberoient par cette
„ réunion, puisqu'ils feroient néceffai-
„ rement gouvernés d'après l'influence
„ & les vues de la cour de Vienne;
„ leurs intérêts feroient toujours fubor-
„ donnés à ceux de cette cour; &, fans
„ le vouloir, ils fe trouveroient engagés
„ dans toutes fes guerres, immiscés
„ dans toutes fes entreprifes, ainfi que
„ dans toutes les affaires majeures aux-
„ quelles les grands intérêts de la mai-
„ fon d'Autriche la forcent de prendre
„ une part immédiate; enfin dans les

fecous-

„ fecouffes & les bouleverfemens qui
„ peuvent arriver dans le fyftême de
„ l'empire & qui influent presque tou-
„ jours fur le refte de l'europe. Les
„ pays de Munfter & de Cologne fe-
„ roient régis & traités comme une
„ province de la domination autrichien-
„ ne, & perdroient par cette raifon tou-
„ te la confiance des états voifins. La
„ vraie prospérité de ces chapitres tient
„ à la liberté dont ils jouiffent; c'eft
„ auffi de cette liberté que dépend la
„ confervation du fyftême de l'empire.
„ La conftitution du corps germanique
„ exige formellement que ces chapitres
„ foient gouvernés par des prélats qui
„ n'ayent aucune autre puiffance, & au-
„ cune vue qui foit étrangère au bien-
„ être de leurs fujets; & c'eft plu-
„ tôt à l'expérience qu'aux exemples
„ allégués par Votre Alteffe, que nous
„ pouvons nous en rapporter pour fa-
„ voir s'ils ne fe font pas trouvés plus
„ heureux fous de tels princes tirés du
„ fein de leurs chapitres; que fous ceux
„ qu'on a choifis dans des maifons puif-

 „ fantes.

„ ſantes. Voila ce que nous ſouhaite-
„ rions & voudrions qui ſe fit, & ce
„ que nous croyons le plus convenable
„ à la ſureté du cercle, au bonheur des
„ chapitres de Cologne & de Munſter,
„ & à la proſpérité de l'empire. En ce-
„ la, nos intentions & nos vues ſont
„ parfaitement pures & ſincères.

„ Nous ſommes bien éloigné de vou-
„ loir vous propoſer un candidat, ni de
„ déſigner aux capitulaires celui qu'ils
„ doivent choiſir parmi eux. Nous n'em-
„ ployerons jamais des voies illicites
„ pour leur faire agréer un membre qui
„ ne réuniroit pas les ſuffrages en ſa
„ faveur; &, tel qu'il ſoit, nous approu-
„ verons toujours le choix du chapitre,
„ lorsqu'il l'aura fait de ſon propre
„ mouvement & ſans l'intervention d'au-
„ cune puiſſance étrangère. S'il lui plait
„ de n'élire perſonne, nous en ſerons
„ pareillement content. Nous ajoute-
„ rons même que, vu l'âge peu avancé
„ de Votre Alteſſe & la ſanté dont elle
„ jouit, une pareille nomination nous

„ paroit

„ paroit abſolument inutile, du moins
„ pour le moment. En un mot, nous
„ ne ſommes intentionné en aucune ma-
„ nière de reſtreindre ni de nous oppo-
„ ſer par aucun moyen quelconque à la
„ liberté des ſuffrages; mais nous cro-
„ yons devoir vous prévenir que, s'il
„ arrivoit que d'autres s'ingéraſſent de
„ le faire, nous ſommes réſolu de pro-
„ téger cette liberté contre toute dé-
„ marche illicite & violente qui ſeroit
„ employée. Nous croyons avoir le
„ droit de parler ainſi à Votre Alteſſe,
„ & nous ſommes même obligés de le
„ faire, en notre qualité d'électeur, de
„ prince de l'empire & de directeur du
„ cercle du Bas-Rhin & de Weſtphalie.

„ Autant qu'il eſt à notre connoiſſance,
„ les droits canons, les ſtatuts des cha-
„ pitres & les capitulations des évê-
„ ques ne permettent pas les moyens
„ qu'on employe dans l'affaire importan-
„ te dont il s'agit; ils ſont abſolument
„ contraires à la conſtitution eccléſias-
„ tique & civile, qui défend qu'un can-

„ didat

„ didat ſoit préſenté par une puiſſance
„ ſéculière & recommandé nommément;
„ ce qui rend ſon introduction illégale
„ & nulle, toutes les fois que les ſuf-
„ frages ſe trouvent enchainés, ou réu-
„ nis d'une manière contraire au terme
„ des loix eccléſiaſtiques. Il nous pa-
„ roit également inconcevable que la
„ queſtion *An,* pour une pareille élec-
„ tion d'un coadjuteur, ſoit déterminée,
„ ſans qu'il ait été tenu préalablement
„ un chapitre général.

„ La déciſion papale dans le diffé-
„ rent ſurvenu au ſujet de l'élection du
„ prince de Liege en 1763, prouve de la
„ manière la plus évidente que les bri-
„ gues, les cabales & les intrigues dont
„ on ſe ſert ordinairement pour s'aſſu-
„ rer des ſuffrages dans de pareilles é-
„ lections, ſont contraires aux canons
„ & regardées par le chef ſuprême de
„ l'égliſe romaine comme des motifs ſuf-
„ fiſans d'annuler les dites élections. Si
„ donc il arrivoit qu'on agît contre la
„ conſtitution des chapitres & les ca-

„ nons

„ nons de l'églife, & que par une pré-
„ tendue pluralité de fuffrages, une é-
„ lection fût précipitée; ce procédé fe-
„ roit décidément irrégulier, l'élection
„ abfolument nulle & les membres qui
„ n'y ont pas confenti feroient dans le
„ cas de réclamer & de demander le
„ fecours & l'appui du corps germa-
„ nique & de tout co-état de l'empire
„ qui feroit intéreffé au maintien & à
„ la confervation des libertés de l'Alle-
„ magne. Quelles fuites funeftes ne
„ réfulteroient pas de ces démarches
„ pour le repos & la tranquillité de Vo-
„ tre Alteffe, pour celui de fes chapi-
„ tres & pour les peuples fur lesquels
„ elle regne, & dont, avec raifon, elle
„ a tant à cœur le bien-être & la pros-
„ périté?

„ Nous croyons donc devoir réitérer
„ à Votre Alteffe, & Elle ne peut le
„ trouver mauvais, que les rélations de
„ nos états, ainfi que la fituation de
„ nos pays de Weftphalie ne nous per-
„ mettent pas de voir avec indifférence

l'élec-

„ l'élection d'un prince d'une maiſon
„ auſſi puiſſante. Ainſi, nous la prions
„ encore une fois de la manière la plus
„ inſtante & la plus ſincère, de ne rien
„ précipiter dans une affaire de cette
„ importance, d'y réfléchir bien mûre-
„ ment, de préférer le bien-être de ſes
„ chapitres à toute autre conſidération
„ étrangère, & de tranquilliſer par une
„ réponſe ſatisfaiſante, nous & les au-
„ tres états qui ſont du même ſentiment
„ rélativement à l'élection de ſon ſuc-
„ ceſſeur; de maniere que nous puiſ-
„ ſions continuer d'entretenir le bon
„ voiſinage & la bonne intelligence avec
„ elle. „

Sur ce, je prie Dieu &c.

Cette lettre fut accompagnée d'une autre, adreſſée au grand-chapitre de Cologne, dans laquelle ſe trouvoit copie de celle de l'Electeur à Sa Majeſté. Le Roi eſt très piqué de la conduite qu'a tenu le grand-chapitre, ainſi qu'il la donné à connoitre dans ſa lettre, dont je vous joins la traduction. Comme ce

dernier

dernier n'a pu ignorer ce qui ſe paſſoit à la cour de Bonn, depuis plus d'une année, rélativement au projet de faire nommer coadjuteur l'Archiduc Maximilien, il auroit dû en prévenir Sa Majeſté: première faute qu'il a faite. La ſeconde eſt ſa lettre au Roi ſur cette affaire, qui paroit avoir été dictée par le cabinet de Son Alteſſe Electorale. Cependant cette élection intéreſſe bien plus le grand-chapitre que notre monarque. D'après un propos tenu par le Roi à ce ſujet, je crois que la maiſon d'Autriche réuſſira complettement dans ſon projet & que nous n'y formerons d'oppoſition que pour la forme.

Copie de la lettre de Sa Majeſté Pruſſienne à l'illuſtre chapitre de Cologne, en date du 26 Juin 1780.

„Les rélations que nous avons avec „le chapitre de Cologne, en qualité „d'ami, de voiſin, de membre & pro„tecteur du cercle du Bas-Rhin & de „Weſtphalie, ſont d'une nature ſi im-

„por-

„ portante, que nous n'avons pu nous
„ empêcher de communiquer nos ré-
„ flexions fondées, tant à S. A. S. Elec-
„ torale de Cologne qu'à vous, Mes-
„ ſieurs! au ſujet du projet qui eſt ſur
„ le tapis, ſavoir la nomination d'un
„ coadjuteur en la perſonne d'un prin-
„ ce d'une maiſon étrangère & puiſſan-
„ te. Nous avons cru devoir, pour vo-
„ tre propre intérêt, vous diſſuader d'un
„ tel choix. La réponſe que nous avons
„ reçue de Son Alteſſe Electorale, dont
„ vous trouverez copie ci-jointe, n'a
„ pas répondu à nos deſirs. Il en eſt
„ de même de celle que nous avons re-
„ çue de vous, qui eſt très vague &
„ peu ſatisfaiſante. Etant actuellement
„ informé qu'on procède à cette élec-
„ tion d'une manière auſſi précipitée que
„ peu conforme aux loix & ſtatuts des
„ chapitres; nous avons jugé qu'il étoit
„ convenable & même indiſpenſable de
„ faire de nouvelles repréſentations à
„ S. A. Electorale ſur un objet auſſi

„ impor-

„ important. Nous avons donc trouvé
„ à propos de vous communiquer l'é-
„ crit dont nous vous remettons copie ci-
„ joint; & nous vous prions d'examiner
„ & de peſer mûrement toutes les rai-
„ ſons importantes qui y ſont conte-
„ nues; & de prendre, d'après cet exa-
„ men, la déciſion que vos ſentimens
„ patriotiques vous ſuggéreront pour le
„ bien-être de votre chapitre. Si vous
„ examinez ſans préjugés & ſans par-
„ tialité toutes les circonſtances qui ac-
„ compagnent cette affaire, vous re-
„ connoitrez aiſément que nous n'avons
„ ni ne pouvons avoir aucun deſſein ni
„ intention de gêner la liberté des ſuf-
„ frages; mais qu'au contraire, notre
„ déſir le plus ſincère eſt d'aſſurer cet-
„ te liberté, ainſi que le bien-être des
„ grands-chapitres, qui eſt étroitement lié
„ avec le nôtre.„

„ Notre conſeiller-privé de Emming-
„ haus eſt chargé de vous faire de plus
„ amples ouvertures & repréſentations

„ sur cet objet, auxquelles nous vous „ prions d'ajouter foi, ainsi qu'à tout ce „ qu'il vous dira de notre part à ce „ sujet. „

„ Sur ce, je prie Dieu &c.

Le ministre impérial a communiqué au Roi, à ce qu'on m'assure, les intentions de sa cour au sujet de l'élection de l'Archiduc Maximilien. La réponse qu'a fait S. M. semble être du meilleur augure pour la réussite de ce projet. Le monarque ne pardonne pas au grand chapitre de Cologne le mystère qu'on lui a fait de cette affaire, ni la précipitation qu'on met à la conclure. Cette conduite annonce qu'une partie des membres du chapitre ont été gagnés, que la cour de Vienne s'est assuré de la majorité; & nous ne ferons surement pas la guerre pour un objet qui ne nous regarde pas seuls, & qui intéresse tous les co-états de l'empire aussi bien que nous.

Comme votre cour s'intéresse aussi à cette élection, nous ne voulons point

lui rompre en viſière. Toutes les dé-marches que nous faiſons ne ſont, comme je vous l'ai dit, qu'une pure formalité. Défenſeurs des libertés & de la conſtitution germaniques, nous devons jouer notre rôle. Si nous ne ſommes pas ſecondés, ce n'eſt pas à nous qu'il faudra s'en prendre de cette non-réuſſite.

Adieu, Monſieur! Je ſuis &c.

LETTRE IX.

De Versailles, *le 10 Juillet 1780.*

De M. de.... au Comte de....

Nos alliés les américains viennent de recevoir un échec de la part des anglois. Le général Clinton, qui avoit échoué, la campagne dernière, dans ſon expédition contre Charles-Town, reparut, le 1er Avril, devant cette ville qu'il attaqua par terre, tandis que l'amiral Arbuthnot, après avoir pénétré

dans le havre, menaçoit la place d'une attaque du côté de la mer. Malgré ces dispofitions des anglois, le général américain, Benjamin Lincoln, qui la défendoit, fit bonne contenance & refusa de capituler; la communication qu'il avoit confervée avec l'intérieur du pays lui faifant espérer qu'il ne tarderoit pas d'être fecouru. Mais les mefures que Sir Clinton prit pour couper cette communication lui ayant réussi, la place fut investie de tous côtés & resserrée de si près que les affiégés perdirent bientôt tout espoir de pouvoir réfifter à l'ennemi; furtout après l'avis qu'ils eurent de l'arrivée de trois mille maîtres, venus de New-Yorck & qui ayant pris poste fur la contrescarpe de l'ouvrage extérieur qui flanquoit le canal, fe disposoient à donner un affaut général. Benjamin Lincoln cédant aux prières & aux instances des habitans, demanda aux anglois de capituler aux conditions qui lui avoient été offertes d'abord. On les lui accorda, & il fe rendit. Il eut tous les honneurs de la guerre; les troupes

& les marins continentaux, au nombre de deux mille ſix cents, furent faits priſonniers. Les anglois ſe ſont emparé de toute l'artillerie & munitions de toutes espèces qui ſe ſont trouvées dans la place; elles conſiſtoient en 21 canons de fonte, 9 mortiers, un obuſier, 280 canons de fer, 90 autres pieces & un mortier de dix pouces, des armes & un magaſin-à poudre bien fourni.

Le comte de la Luzerne, notre miniſtre près du congrès, nous ajoute dans la lettre qu'il écrit ſur la priſe de Charles-Town, que les anglois manquèrent de payer cher cette conquête par une imprudence qui eut pu leur être bien funeſte. Lorsque le général Clinton ordonna de transporter les armes des priſonniers, on eut la négligence de ne pas les viſiter; un fuſil qui, à ce qu'on imagine, ſe lâcha, a cauſé dans le magaſin - à poudre où il étoit, une exploſion qui a coûté la vie à onze matelots & à pluſieurs américains, & détruit trois mille armures. Par le plus grand bon-

heur, un magaſin-à poudre qui étoit à côté de celui où le feu a pris, a été préſervé de l'incendie; s'il eut ſauté, la ville auroit été changée en un monceau de ruines.

La priſe de Charles-Town va retarder nos opérations dans l'Amérique. On nous mande que Sir Clinton, après s'être emparé de cette place, s'eſt embarqué pour retourner à New-Yorck avec les grenadiers & une partie des troupes britanniques & heſſoiſes qu'il avoit ſous ſes ordres, montant à ſix mille hommes environ. Le comte de Cornwallis, à la tête d'un pareil nombre de troupes, s'avance vers l'intérieur de la Caroline, dans l'intention de paſſer la riviere de Cambay au bacq de ce nom, & de ſe rendre dans la Georgie. Nous nous attendons à recevoir dans peu la nouvelle d'une bataille dans ces contrées.

La flotte commandée par l'amiral Geary, a intercepté un convoi de navires

res Hollandois, chargés de munitions navales pour l'Espagne, & les a envoyés sous escorte à Plymouth. Nos ennemis croisent sur nos côtes. Nous ignorons ce que fait notre flotte & celle de nos alliés les espagnols.

Les succès des anglois dans l'Amérique attirent aussi toute notre attention. Ceux qu'a eu le général Arbuthnot l'ayant mis dans le cas de pouvoir se passer d'une partie des vaisseaux qu'il avoit sous ses ordres, on apprend qu'après la prise de Charles-Town, il avoit envoyé à l'amiral Rodney pour le renforcer, le *Russel* & le *Robuste*, chacun de 74 canons.

Depuis le combat du 17 Avril, le comte de Guichen & l'amiral Rodney avoient toujours manœuvré & fait leurs dispositions pour se livrer bataille. Le 15 de Mai, ils se trouvoient en présence l'un de l'autre, lorsque le vent ayant passé au sud par grains, notre général fut obligé d'ordonner de fermer les pre-

mières batteries de nos vaiſſeaux & de courir en échiquier. L'amiral Rodney, attentif à profiter de ce changement du vent, fit revirer par la contre-marche pour le gagner ſur les françois. Mais le vent étant revenu au ſud, le comte de Guichen fit le ſignal à toute ſa flotte de revirer de bord toute à la fois. Cette manœuvre fut ſi bien exécutée, que notre armée navale ſe forma ſucceſſivement & très promptement en ordre de bataille, & préſenta aux anglois un front qui les força d'arriver. Le combat s'engagea partiellement à bord oppoſé. Sir Rodney fit auſſitôt porter & renonça à ſon projet de gagner le vent. Nous eumes dans cette première affaire trente homme tués, & environ ſoixante bleſſés.

Le comte de Guichen, qui vouloit abſolument en venir aux mains avec ſon adverſaire, fit, depuis le 15 juſqu'au 19, les plus habiles manœuvres; mais l'amiral Rodney ſut conſtamment empêcher l'effet qu'elles pouvoient avoir pour lui,

ſans cependant prendre jamais la fuite. Il ſe tenoit toujours en meſure de ſe défendre ou d'attaquer. Enfin, le 19 de Mai, l'armée ennemie ſe trouvant trop engagée pour refuſer le combat, le comte de Guichen ordonna aux vaiſſeaux de tête de la ſienne, de gouverner de manière à dépaſſer de l'avant le chef de la ligne angloiſe, & de diriger tous leurs efforts ſur ſon avant-garde. Le combat ne tarda pas de s'engager, d'abord entre les deux chefs-de file; enſuite il devint général entre les deux flottes à bord oppoſé. Les manœuvres des françois obligèrent les anglois d'arriver & de paſſer ſous le vent. Mais comme nos vaiſſeaux de tête de la ligne avoient beaucoup largué (terme de marine qui veut dire obéir au vent) pour combattre de plus près; le comte de Guichen, pour empêcher les ennemis de charger ſon arrière-garde en revirant deſſus, fit le ſignal de ralliement en tenant le vent. Cette excellente manœuvre eut le ſuccès deſiré; car, une demie-heure après,

 neuf

neuf vaiſſeaux anglois aiant reviré, vinrent, toutes voiles dehors, ſur notre arrière-garde; mais, à la vue du corps-de bataille de notre armée qui avoit reviré tout-à la fois vent-devant & formé l'ordre du combat à l'autre bord pour ſecourir l'arrière-garde; Sir Rodney fit le ſignal de ſe rallier. Le comte de Guichen, dans la nouvelle poſition qu'il avoit priſe, ſe préſenta pour recommencer le combat; mais l'amiral anglois ne jugea pas à propos de l'accepter. Les deux armées paſſèrent la nuit en préſence, à deux portées de canon l'une de l'autre. Le lendemain, 20 Mai, au point du jour, les ennemis furent apperçus à deux lieues courant largue.

Le comte de Guichen ne jugea pas à propos de les pourſuivre, pour deux raiſons: la première, parcequ'il commençoit à manquer d'eau & de vivres; la ſeconde, parcequ'il ſe trouvoit un vaiſſeau de moins (le *Solitaire*), qui ayant

été

été fort endommagé dans sa mâture, a-
voit fait route pour la Martinique.

Notre général, qui s'étoit couvert
de gloire par ces belles manœuvres,
eut le malheur de perdre son fils. Ces
trois combats nous ont coûté quatre
cents hommes, tant officiers que mate-
lots & soldats; le nombre des blessés
est de huit cents. Les anglois, outre
le monde qu'ils ont perdu, ont aussi eu
un vaisseau de coulé bas. C'est le *Corn-
wal*, qui avoit été si maltraité qu'il périt
en arrivant à Ste Lucie.

Les anglois ne s'attendoient pas qu'à
forces égales, nous leur disputerions la
victoire aux Antilles, surtout ayant af-
faire à leur amiral Rodney, dont le dé-
but avoit été si brillant. On doit ce-
pendant lui rendre justice; il a fait les
manœuvres les plus habiles, & elles lui
auroient réussi sans doute, s'il avoit eu
en tête un officier moins habile que le
comte de Guichen. Ce dernier a ri-
posté à son adversaire manœuvre pour
ma-

manœuvre, ſans donner jamais la moindre priſe ſur lui. On craint que la mort de ſon fils, qui a été la victime de ſa trop grande bravoure, ne le détermine à quitter & à demander ſa démiſſion. Ce ſeroit une perte réelle pour la marine, & qu'il ſeroit difficile de remplacer.

Les anglois nous accuſent d'avoir eu beaucoup de part à l'émeute qui vient d'avoir lieu à Londres & dont le ſuccès, diſent-ils, n'a pas répondu à notre attente. On aſſure que le Lord Gordon avoit été mis en avant par quelques agens ſecrets, & qu'on ne s'attendoit pas à trouver dans le parlement d'Angleterre & ſes miniſtres cet esprit de tolérance qui a prévenu les malheurs dont la Grande-Brétagne étoit menacée. M. le comte de Vergennes a voulu ſe juſtifier de cette affreuſe imputation; mais on lui a répondu que l'on avoit des documens, dépoſés dans les archives de la tour de Londres, qui conſtatoient que Louis XIV, en donnant

afyle au malheureux Roi Jacques, & paroiffant vouloir le rétablir fur le trône d'Angleterre, favorifoit d'un autre côté l'invafion de Guillaume, Prince d'Orange, Stadhouder de Hollande, pour s'emparer du fceptre britannique.

On peut dire, à la louange du Roi, qu'il eft incapable d'adopter un pareil fyftême politique. S'il eft vrai, ce que je ne peux croire, que nous ayions joué un rôle dans les troubles de l'Angleterre, c'eft à fon insçu que cela a eu lieu. Notre monarque a paru au contraire indigné, lorsqu'on lui apprit ce qui s'étoit paffé à Londres. Quelqu'un ayant ajouté que le Lord Gordon avoit été arrêté & qu'il craignoit pour ce Lord. — *Je defire au contraire*, dit S. M., *qu'on en faffe un exemple. Tous les efprits turbulens de cette efpèce méritent d'être punis avec la plus grande févérité; & malheureufement, l'Angleterre n'eft pas le feul pays où il fe trouve de pareils boutefeux....*

Le

Le bruit ſe répand que nous ſommes à la veille de faire un arrangement avec la cour de Vienne, par lequel elle nous céderoit les Pays - Bas autrichiens, & le duché de Luxembourg; de notre côté nous nous engagerions à la ſeconder puiſſamment dans le projet qu'elle a de s'approprier la partie de la Pologne qui ſe trouve le plus à ſa convenance. Je ne crois pas à cette nouvelle; mais une choſe bien plus certaine, c'eſt la négociation qui eſt ſur le tapis pour annuler le traité des barrières. L'intérêt que nous avons d'abaiſſer la puiſſance du Stadhouder, ne doit nous faire négliger aucun des moyens d'en aſſurer le ſuccès. La république, devenue notre alliée, n'a plus beſoin de ces barrières qui ne ſervoient qu'à défendre l'entrée de ſon territoire, en cas de guerre avec la France. Nous agiſſons, dans ce moment, près du cabinet impérial pour cet objet. Le prince de Kaunitz paroit diſpoſé à nous ſervir; l'Empereur ne demande pas mieux que de faire évacuer aux hollandois les villes des Pays-Bas;

&

& cela s'exécutera au moment qu'on s'y attendra le moins, en dépit des anglois qui n'en feront furement pas contens.

Des dépêches arrivées de l'Amérique à M. de Sartine, lui annoncent que la perte de Charles-Town eft attribuée à la trahifon du général Lincoln. On envoye au miniftre de la marine des particularités à ce fujet, qui paroiffent on ne peut pas plus vraifemblables. Le comte d'Eftaing & fes amis triomphent: ces nouvelles juftifient ce que ce général a écrit & dit à fon arrivée ici, favoir: que plufieurs généraux américains étoient vendus à la Grande-Brétagne, & qu'il n'auroit pas échoué devant Savannah, s'il eut été bien fecondé par les infurgens....

La grande flotte commandée par l'amiral Geary, eft venue croifer à la hauteur de Breft & nous braver. Celle que nous avons à lui oppofer n'eft pas en état de fortir; elle n'eft pas encore approvifionnée des chofes néceffaires pour pouvoir mettre à la voile.

Nous

Nous manquons de matelots ; il regne parmi ces derniers beaucoup de mécontentement; ils ſont mal nourris & mal payés. Les dépenſes pour la marine montent cependant à des ſommes énormes. Les plaintes de cette malheureuſe claſſe d'hommes ont été jusqu'à préſent ſans effet, & on n'y a pas fait droit. Cela pourroit bien culbuter notre lieutenant-de police marin.

Adieu, mon cher Comte! Je ſuis &c.

LETTRE X.

De VERSAILLES, *le 19 Juillet 1780.*

Du même, au même.

J'ai bien reçu, mon cher Comte! vos dernières, ainſi que la copie des deux lettres de votre monarque, écrites à l'électeur de Cologne & à ſon grand-chapitre. L'une & l'autre m'ont paru bien faites; mais, à vous parler vrai, je ne

crois

crois pas qu'elles changent rien au parti pris. On dit ici : *Quand Frédéric, dans une affaire de cette importance, ne fait qu'écrire; c'eſt une preuve de ſon indifférence pour le ſuccès de la choſe dont on s'occupe.* Notre miniſtre à Berlin nous mande que S. M. Pruſſienne ne met point à cette élection toute l'importance qu'on imagine, qu'elle s'en eſt même expliquée au miniſtre de Vienne réſident près d'elle. J'ai d'autant moins de peine à croire ce qu'on nous écrit, que je ſuis perſuadé que l'électeur de Cologne n'auroit jamais fait la réponſe du 9 de Juin, s'il n'avoit pas été aſſuré de réuſſir dans ſon projet de ſe faire donner un coadjuteur & un ſucceſſeur de ſon choix. Les deux dépêches du Roi de Pruſſe ſe bornent à de ſimples repréſentations amicales ; & vous ſavez, mon cher Comte! que ce n'eſt point là le ton que prend la cour de Berlin, lorsqu'elle ſe propoſe ſérieuſement de prendre la défenſe de la conſtitution & des libertés germaniques. Au reſte, je ne peux que vous répéter ce que je vous ai

déja dit: Je ne vois pas de raiſons ſuffiſantes pour que votre cour forme oppoſition à cette élection. La nomination du frère de l'Empereur à l'électorat de Cologne, ne doit pas, à ce qu'il me ſemble, faire craindre le moindre changement dans la conſtitution du corps germanique. L'intérêt perſonnel l'emporte toujours ſur toutes les conſidérations qui naiſſent du parentage; & je ne crois pas que le futur électeur ſe laiſſe jamais gouverner par l'influence de la cour de Vienne, ni par aucune autre quelconque. Quelqu'un qui le connoit, ma dit qu'il auroit une volonté à lui, & que ſon adminiſtration ſeroit un modele d'ordre & d'économie. Ce prince n'a aucun goût pour le faſte; ſa manière actuelle de vivre eſt ſimple comme celle de l'Empereur. Il a beaucoup de popularité; il ne traîne jamais à ſa ſuite cette foule d'inutiles & ce cortège de gardes, ſans leſquels nos princes du ſang royal ne peuvent pas faire un pas. L'Empereur & les Archiducs parcourent Vienne & vont à leurs mai-

ſons

ſons de plaiſance comme de ſimples particuliers. Nous avons été, ici & à Paris, les témoins de la manière d'être du chef de l'empire; cela auroit dû ſervir de leçon à nos princes; mais ceux qui les entourent leur ont perſuadé qu'il n'étoit pas de leur dignité de ſuivre un pareil exemple. Je puis vous aſſurer au reſte, que Louis XVI ſeroit très porté à s'y conformer, & il l'auroit déja fait ſans doute, s'il n'en avoit été empêché par les miniſtres & les courtiſans, qui ne ceſſent de lui dire qu'un Roi de France ne doit pas ſe familiariſer avec ſon peuple, qu'il doit le tenir éloigné du trône & ne ſe montrer à lui que rarement & toujours environné de tout ce qui ſert à relever la Majeſté Royale. Si on oſoit, on feroit de notre monarque un Sultan; on le tiendroit enfermé au fond de ſon palais, & les quatre Viſirs, ſecrétaires d'état, gouverneroient ſeuls l'empire.

La Reine a pris ſur elle de ſe ſouſtraire à toutes ces étiquettes ridicules

de la cour, auxquelles on avoit voulu l'aſſujettir & qui l'euſſent tenue dans une gêne perpétuelle. Cela a déplu aux douairieres & aux ducheſſes de la vieille cour, accoûtumées à être très dignes .... très impertinentes .... & regardant avec mépris toutes celles qui n'ont pas les honneurs du tabouret.... comme les courtiſans regardent du haut de leur grandeur ceux qui n'ont pas leurs grandes-entrées chez le Roi.

Dans nos provinces, les gens en place ſont les ſinges de la cour. Les gouverneurs, les commandans, les évêques, les intendants ſont autant de ſouverains, dont quelques-uns ont auſſi chez eux les grandes & les petites-entrées. Je voudrois qu'il prît envie à notre monarque de parcourir *incognito* ſon royaume, & qu'il allât ſolliciter une audience de l'un ou l'autre de ces meſſieurs, pour s'inſtruire par lui-même de la manière dont ils traitent ſes ſujets & de l'abus qu'ils font de l'autorité qui leur a été confiée. Ce ſeroit peut-être

le

le ſeul moyen d'abaiſſer l'orgueil des grands & de ceux qui ſont employés dans les différentes parties de l'administration; de réprimer le faſte de quelques évêques & de les obliger à faire un meilleur uſage de leurs revenus, en l'employant au ſoulagement des pauvres, au lieu de le dépenſer, comme ils le font, à l'entretien de palais magnifiques, d'un domeſtique nombreux, d'équipages, de chevaux & de chiens-de chaſſe. Ce n'eſt point ainſi qu'ont vécu les apôtres & leurs premiers ſucceſſeurs. C'eſt cette conduite du clergé, ſon ardeur indécente à réclamer, à faire valoir des droits & des prérogatives auxquels il lui a plu de donner le nom de ſacré & de divin, qui ont irrité les peuples contre lui & refroidi ce reſpect qu'on avoit pour le ſacerdoce. Je vous ai dit, dans une de mes lettres, que tout ſouverain devoit reſpecter toutes les propriétés quelconques; que celles du clergé & des moînes étoient ſacrées comme les autres; mais ces mêmes ſouverains ont le droit d'obliger ces évêques & ces moî-

nes à employer les dons qui leur ont été faits ſuivant l'intention des fondateurs; & l'uſage qu'ils en font aujourd'hui ne s'y trouve ſurement pas conforme. Les richeſſes de notre clergé de France ont ſouvent tenté nos adminiſtrateurs des finances. Jusqu'àpréſent ceux qui ont voulu y toucher, ont échoué dans leur projet; & cette tentative a même cauſé leur chûte. Notre directeur des finances s'y prend plus adroitement que ſes prédéceſſeurs; il prépare de loin les moyens d'opérer ce grand œuvre, & il y réuſſira. Voici de quelle manière il s'eſt expliqué à ce ſujet:

On ne parviendra jamais, a-t-il dit, *à impoſer le clergé, ſi on ne s'y prend pas différemment qu'on ne l'a fait jusqu'à préſent. Cet ordre eſt trop puiſſant, & il ſaura toujours ſe ſouſtraire à l'impoſition. Il n'eſt qu'un ſeul moyen pour l'y forcer; ce ſont les aſſemblées provinciales, que je propoſe. Elles pourront ſans crainte l'obliger à payer & à contribuer aux charges comme tous les autres*

ſujets

ſujets. S'il ne s'y prêtoit pas de bonne grace, il auroit contre lui la plus grande partie de la nation, qui eſt revenue de ſa prévention & ne croit plus à ces prérogatives & droits divins que le clergé réclame en ſa faveur.

Je vous avouerai, mon cher Comte! d'après tout ce qui ſe paſſe, que je crois le regne des prêtres paſſé. C'eſt mal à propos qu'on attribue à la philoſophie moderne la deſtruction de la réligion & l'animoſité qui regne contre le clergé. Les philoſophes grecs & romains ne troublèrent jamais la tranquillité des empires; jamais ils ne formèrent de ſectes, mais bien l'ignorance conduite par le fanatisme.

Je dirai, au nom des philoſophes, que ſi tous les ſouverains pontifes avoient été des Benoit XIV, des Ganganelli, des Pie VI, & qu'ils ſe fuſſent conduits comme ces derniers, qui n'ont uſé de leur pouvoir qu'avec modération, Rome domineroit encore ſur toute la chrétienté par la réligion, comme elle domina autrefois ſur le monde par les ar-

 mes.

mes. Ce fut l'ambition de quelques pontifes qui fouleva contre eux les fouverains & les peuples. Pour s'arroger une puiſſance temporelle qu'ils n'avoient point, ils cherchèrent à divifer les chrétiens entre eux, tandis qu'il étoit de leur intérêt de les tenir toujours unis. L'emploi trop fréquent qu'ils firent des foudres de l'églife, diminua la terreur qu'infpiroient de pareilles armes; du moment où les fouverains parurent ne plus craindre les excommunications, les peuples imitèrent leur exemple. Les papes, trop foibles pour réfifter à leurs ennemis, furent obligés de recourir aux moyens temporels pour foutenir la puiffance fpirituelle; il fallut qu'ils augmentaffent leurs revenus pour pouvoir foudoyer des troupes; ce qui ne put fe faire fans impofer le clergé. Les évêques de France, qui avoient fouffert patiemment toutes les entreprifes du St. Siège & l'humiliation à laquelle on avoit réduit l'épiscopat, fe revoltèrent contre leur chef, lorsqu'il voulut s'arroger le droit de les taxer en établiffant une dix-

me

me fur leurs revenus. La manière dont les prépofés du Pontife Romain s'y prirent pour percevoir ces impofitions, ne fit qu'augmenter les fujets de mécontentement. Les évêques recoururent à St. Louis, comme gardien de leur églife, & follicitèrent cette fameufe ordonnance, connue fous le nom de *Pragmatique Sanction*, & qui porta la première atteinte à l'autorité pontificale. Par cette ordonnance, St. Louis défendoit dans fon royaume la levée des décimes pour la cour de Rome, à moins que tout le clergé n'y confentît & que le St. Père ne prouvât la néceffité où il étoit d'avoir de l'argent & l'emploi qu'il vouloit en faire. Le St. Siège fentit, mais trop tard, la faute qu'il avoit faite de s'aliéner les évêques françois, & le coup que leur réfiftance portoit à fon autorité. Il diffimula, dans l'espoir de pouvoir réparer le mal. Le clergé de France de fon côté n'avoit pas commis une faute moins grave. Il ne fit pas réflexion qu'en fe détachant de la cour de Rome, il fe mettoit fous la dépendance

des Rois de France; que les ſucceſſeurs de St. Louis n'auroient pas les mêmes égards pour lui, ni le même respect pour les biens de l'égliſe. Philippe-le Bel, qui faiſoit argent de tout, comme l'on fait aujourd'hui, exigea que le clergé payât la protection qu'il lui accordoit. Il fallut en paſſer par où il voulut. Boniface VIII, Pontife ambitieux & politique adroit, crut que l'occaſion étoit favorable pour recouvrer l'autorité que ſes prédéceſſeurs avoient perdue, & ſe reconcilier avec les évêques françois en ſe rendant leur protecteur. Il défendit à tous les eccléſiaſtiques de rien payer à aucun prince, de l'argent de l'égliſe, par manière de prêt, de don, de ſubſide, ou ſous telle autre dénomination quelconque, ſans en avoir obtenu le conſentement du St. Siege; & déclara que ceux qui recevroient cet argent, fuſſent-ils même revêtus de l'autorité royale, encourroient l'excommunication.

Philippe-le Bel n'étoit pas homme à obéir à de pareils ordres. Il ſe brouil-

la avec Boniface VIII, passa outre & en appela au futur concile. Cette querelle occasionna un grand scandale dans l'église. Les évêques, qui étoient la partie opprimée dans ces démêlés, s'occupoient d'un côté à rechercher la protection du Roi contre le St. Siege, & de l'autre à obtenir l'appui du Souverain-Pontife contre toutes les atteintes portées à leurs droits par le monarque.

Les successeurs de Boniface firent la paix; mais quelles en furent les conditions? Les évêques, qui n'avoient eu jusques-là qu'un maître, en eurent deux. On convint que les décimes qui seroient levées sur le clergé, se partageroient entre le souverain & le St. Siege. La victoire que remporta Philippe le Bel dans cette affaire, porta un coup mortel à la puissance des Papes; elle influa sur le respect qu'on devoit aux évêques & remit entièrement ces derniers sous la dépendance de leurs légitimes souverains. On chercha encore dans la suite à restreindre de plus en plus l'autorité

du

du Pontife romain ; les parlemens de France s'immiscèrent dans les affaires eccléſiaſtiques & prononcèrent ſur les dogmes. On commença à révoquer en doute l'infaillibilité du Pape, & bientôt on n'y crut plus. A ſur & à meſure que le ſucceſſeur de St. Pierre perdoit de ſon autorité, celle des Empereurs & des Rois augmentoit ; ce qui ne ſeroit pas arrivé, ſi les évêques, par des vues d'intérêt perſonnel, ne s'étoient pas détachés de leur chef, & n'euſſent pas ſollicité de St. Louis cette *Pragmatique-Sanction*, dont l'effet fut auſſi funeſte pour eux que pour la puiſſance ſpirituelle des Papes. Le premier pas fait, on chercha à s'éclairer, à s'inſtruire ſur la première discipline de l'égliſe, à commenter les decrétales de Gratien. L'élection de deux Papes à la fois, Urbain VII & Clément VII, élevés en même tems ſur la chaire pontificale, & qui pendant quarante ans s'excommunièrent tour-à-tour, cauſa le plus grand ſcandale parmi les chrétiens. L'univerſité de Paris, la ſeule école célebre de l'euro-

pe

pe dans ces tems d'ignorance, s'occupa de l'étude de l'antiquité eccléſiaſtique, & témoigna ſes doutes ſur les prétentions de Rome ; elle leva la première le masque, & fut le foyer d'où partirent les rayons de lumière qui éclairèrent les autres nations. Luther & Calvin, mécontens de la cour de Rome, opérèrent ce ſchisme qui fut ſi fatal à la France & à l'Allemagne par les guerres qu'il occaſionna. Je crains bien que le dernier coup ne ſoit porté au clergé de France par un disciple de la ſecte de Genêve.

Voila, mon cher Comte! comme rien n'eſt ſtable dans ce meilleur des mondes poſſibles. Depuis des milliers d'années, les hommes qui ſe ſont cru faits pour commander aux autres, ſe ſont occupés du bonheur de l'espèce humaine; y ont-ils réuſſi? Pour ſe convaincre du contraire, il n'y a qu'à voir la miſère des peuples, à commencer par nous. Nous pourrions cependant être la nation la plus heureuſe de l'europe, ſi ceux qui

nous

nous conduisent, consultoient le bien public plutôt que leur intérêt particulier.

Je vous enverrai, dans ma prochaine lettre, une conversation qui a eu lieu, il y a quelques jours, entre le comte de Maurepas & un de ses amis, qui lui fit des observations sur notre guerre d'Amérique, sur les suites qu'elle pourroit avoir & sur le danger que les peuples de l'europe n'imitent l'exemple des colonies angloises. Si les souverains réfléchissoient sur la facilité qu'ont les peuples d'opérer des révolutions, ils trembleroient sur leur trône. Ce n'est pas l'Amérique seule qui renferme dans son sein des Benjamin Francklin & des Washington. Nous avons ici de ces têtes républicaines qui supportent impatiemment le joug & qui n'attendent que le moment pour jouer un rôle. La nation est fatiguée du pouvoir des grands, du despotisme des ministres, des lettres-de cachet, de ces emprunts, de ces impositions arbitraires auxquelles on la sou-

met

met ſans la conſulter. Je connois une infinité de gens qui s'occupent de la recherche des droits des ſouverains & de ceux du peuple. Les titres qu'on a déja trouvés ſont en faveur de ce dernier. Nos Rois n'ont jamais eu le pouvoir de mettre des impoſitions, comme ils le prétendent, ni le parlement celui de les conſentir en qualité de repréſentans de la nation. On eſt mécontent des prodigalités de la cour, de l'avarice des grands, qui épuiſent le tréſor de l'état par les penſions qu'ils obtiennent & qui ſont ſouvent peu méritées. On ſe plaint de l'infidélité de ceux qui ont eu le maniement de nos finances, & de l'abus qu'ils ont fait de la confiance du Roi pendant tout le tems de leur geſtion. La nation commence enfin à ſentir ſes maux, & ſemble réſolue d'y apporter du remede. Elle ne fait plus de chanſons, mais elle raiſonne ſur *la conſtitution des états-unis*, ſur *le gouvernement du Maryland*, ſur *la déclaration des droits populaires*. On dit hautement: *Si le Roi de France a approuvé cette conſtitution, pourquoi*

quoi ne demanderions - nous pas à avoir la même ? Je commence à croire que M. le comte de Vergennes eſt un grand miniſtre, & qu'il ne s'eſt occupé de l'indépendance de l'Amérique que pour nous rendre libres à notre tour. Si telle a été ſon intention, les françois doivent lui élever un temple, dans lequel on placeroit ſon portrait, avec cette courte inſcription: *C'eſt par lui que les françois ont recouvré leur liberté.*

Adieu, mon cher Comte! Cette lettre vous paroitra ſans doute un peu anti-monarchique. Mais croyez que je n'en ſuis pas moins bon françois, & votre tout dévoué &c.

LETTRE XI.

De Versailles, *le 21 Juillet 1780.*

Du même, au même.

Que penſe-t-on chez vous, mon cher Comte ! de l'entrevue de l'Empereur avec l'Impératrice de Ruſſie à Mohilow, du voyage de ce monarque à Moscow avec le prince Potemkin, & de celui qu'il va faire à Pétersbourg. Nous avons reçu des détails aſſez intéreſſans à ce ſujet. D'après ce qu'on nous écrit, il paroit que les deux Majeſtés Impériales ont de grands projets contre les Ottomans & qu'on veut reléguer ces barbares en Aſie. Cela me paroit plus aiſé à dire qu'à faire. Le prince de Potemkin, ſemblable à notre Louvois, n'a d'autre moyen, dit-on, pour ſe maintenir en place, que de tenir continuellement ſa ſouveraine en guerre avec quelque puiſſance. Catherine eſt avide de gloire,

elle feroit flattée de pouvoir joindre à fon empire la Turquie européenne, & s'affeoir fur le trône des Conftantin. L'Empereur de fon côté défireroit de rentrer en poffeffion de la Servie, qui, depuis le traité de Belgrade de 1739, fe trouve fous la domination des Turcs. Cette province, qui étoit autrefois dépendante du royaume de Hongrie, en faifoit le meilleur boulevard. Belgrade, la principale fortereffe de la Servie, réfifta longtems à Amurat II, à Mahomet II, fon fucceffeur, & fut prife enfin par Soliman II en 1521. Depuis, elle paffa tour-à-tour entre les mains des turcs & des impériaux, jusqu'à ce qu'enfin elle refta aux premiers, à la paix de 1739 dont je viens de vous parler. Le projet de l'Empereur eft donc, comme je vous l'ai dit, de faire la conquête de cet ancien domaine de fa maifon. Les Ruffes l'aideront dans cette entreprife, en attaquant les Turcs du côté de la Moldavie pour les obliger à divifer leurs forces. Si ces opérations font bien com-

binées

binées je crains pour nos bons amis les mufulmans; ils ne font pas, quoiqu'on en dife, en état de réfifter à ces deux puiffances, à moins d'avoir quelques alliés.

Lorsque le comte de Vergennes a reçu ces nouvelles, il a dit: *Tous ces projets de l'Empereur avec la Ruffie ne font encore que de beaux rêves. Il y a loin de l'intention à l'exécution. Je garantis au refte que la paix ne fera point troublée entre l'Autriche & l'empire Ottoman, tant que l'Impératrice-Reine vivra.*

Les émiffaires que nous avions à Moskow nous mandent que l'Empereur s'y eft montré beaucoup plus populaire qu'il ne l'a été chez nous, & qu'on a pu lire fur fa phifionomie que l'objet de fon voyage étoit rempli à fa fatisfaction. Ce monarque brûle d'entrer dans la carrière glorieufe qu'il s'eft propofé de parcourir; il veut marcher fur les traces des Maximilien de Bavière & des Eugêne, & réparer les fautes de fon bifayeul Charles VI; & des géné-

raux dont l'incapacité fit perdre à l'Autriche Belgrade & toute la Servie.

La Porte-Ottomane, qui eſt ſurement inſtruite de tout le mal qu'on lui veut, prendra ſes meſures pour l'empêcher. Quant à nous, nous avons trop d'intérêt à conſerver nos liaiſons de commerce avec le levant, pour ne pas nous oppoſer à ce que Catherine II détruiſe l'empire du croiſſant. La politique du comte de Vergennes ſaura faire avorter tous ces grands projets.

Nous ſuppoſons auſſi que votre monarque, qui n'a pas voulu que la maiſon d'Autriche s'aggrandît aux dépens de la Baviere, ne ſouffrira pas qu'elle augmente ſa puiſſance aux dépens des Turcs.

On nous mande de Vienne, que l'Empereur a écrit à ſon auguſte mère pour lui donner avis de ſon entrevue avec l'Impératrice de Ruſſie. Ce monarque ſe loue beaucoup dans cette lettre des arrangemens faits dans les états Ruſſes

pour

pour le recevoir. Marie-Thérefe, toujours grande & généreufe, a fait préfent au prince de Gallitzin, miniftre de la cour de Pétersbourg à Vienne, de fon portrait enrichi de brillans, eftimés trente mille florins. Elle y a joint une lettre, pour le remercier des foins qu'il avoit pris pour la réception de l'Empereur, partout où il a paffé.

On affure que l'Impératrice-Reine eft du fecret, & qu'elle ne feroit pas éloignée de confier à l'Empereur une armée pour tenter la conquête de la Servie. Le tems nous apprendra fi ces conjectures font fondées. J'ai peine à croire que le prince de Kaunitz adopte ce fyftême.

Vous permettrez qu'à mon tour, je vous parle auffi de coadjutorerie. Le comte de Châlons, notre miniftre plénipotentiaire près de l'Electeur de Cologne, doit cette place à la protection de la Reine, qui a près d'elle Madame la comteffe de Châlons, femme hear-

 mante,

mante, tant par les graces de ſa figure que par ceux de ſon esprit. Vous concevez que la nomination de ſon époux comme miniſtre du Roi à la cour de Bonn, eſt une preuve de notre adhéſion au projet de coadjutorerie. M. de Châlons a eu, le 21 du mois dernier, ſa première audience de l'Electeur de Cologne; après quoi, il eut une conférence avec le premier-miniſtre de ce prince. Ce dernier lui a dit dans quel état étoient les choſes, & l'a aſſuré que les démarches que faiſoit votre cour, n'étoient que de pure forme; qu'il ſavoit à quoi s'en tenir à cet égard, que cependant il croyoit néceſſaire de hâter la concluſion de cette affaire, pour éviter le ſuccès des intrigues qu'on faiſoit pour en empêcher la réuſſite. M. le comte de Châlons a reçu ordre de garder une parfaite neutralité & de ne ſolliciter aucun ſuffrage; enfin, de laiſſer au grand-chapitre la liberté du choix, en aſſurant que ſa cour approuvera tout ce qui ſera fait.

D'après

D'après ce qu'il nous écrit, il paroit que le chapitre de Munster n'est pas aussi bien disposé que celui de Cologne. Comme beaucoup de membres étoient absents, lorsqu'on fit lecture, le 20 du mois dernier, du rescript de S. A. S. E. par lequel, en demandant un coadjuteur, elle désignoit l'Archiduc Maximilien; on protesta, sous le prétexte que le chapitre n'avoit pas été convoqué pour délibérer sur une affaire aussi importante. On récusa pareillement la pluralité des suffrages qui avoit fixé l'élection au 16 Août. Le compétiteur de l'Archiduc Maximilien est M. le Baron de Furstenberg, qu'on dit être appuyé du Roi de Prusse.

Le comte de Châlons n'a jamais été employé dans les négociations; c'est un militaire qui a des qualités aimables & faites pour plaire dans une cour. Il n'est point monté sur les échasses de l'étiquette de la diplômatique. Quoiqu'il sache faire respecter son caractère, il n'est point exigeant. Il est aisé en affaires,

& traite de bonne-foi. Incapable de tromper, il ne veut pas auſſi qu'on le trompe. Ce caractère de franchiſe lui a réuſſi; l'électeur l'aime beaucoup, & il eſt aſſez bien avec ſon premier-miniſtre. Le portrait qu'on nous fait de ce dernier reſſemble aſſez à celui que vous m'en avez tracé: on nous le peint comme un homme très ruſé, très fin, très adroit, & qui fait cacher toutes ces *vertus miniſtérielles* ſous les dehors de la bonhommie.

Notre cour, qui ne veut point que les puiſſances de l'europe ayent rien à lui reprocher ſur la conduite qu'elle tient envers l'Angleterre, a fait paroître un ſupplément aux *Obſervations ſur le Mémoire juſtificatif de la cour de Londres*, qui contient 26 pages d'impreſſion. Cet ouvrage, rédigé par M. le Hoc, premier-commis de la marine, eſt deſtiné à prouver ultérieurement la conduite impérieuſe & arbitraire de la cour de Londres, dans les Indes-Orientales, à l'égard de M. Chevalier, ci-devant com-

mandant

mandant pour le Roi à Chandernagor, qui a été vendu & livré dans un pays neutre, à la ſuite d'une trahiſon odieuſe qu'aucune raiſon d'état ne peut excuſer. On a fait auſſi mention dans ce ſupplément du traitement qu'a éprouvé le vaiſſeau parlementaire le *Sartine*, & de la réclamation faite en conſéquence, au nom du Roi, pour une violation auſſi inique du droit des gens: enfin on porte plainte ſur l'enlévement de quatre bateaux pêcheurs qui ont été pris, le 19 de Mai dernier, par un corſaire de Douvres, malgré les ordres réitérés de Sa Majeſté, conſignés dans une lettre à M. l'Amiral, pour qu'il ne ſoit porté nulle atteinte à la liberté de la pêche entre les ſujets des deux nations.

Quelqu'un d'ici s'eſt amuſé à fabriquer une lettre qu'il a envoyée à Londres, dans laquelle on mandoit qu'un courier de Breſt avoit apporté à M. de Sartine des dépêches de M. le comte de Guichen, qui donnoient la nouvelle

d'un fecond combat avec Sir Rodney, dans lequel nous avions perdu fept vaisfeaux-de ligne, & que le refte de notre escadre avoit été fort maltraitée. Les anglois crurent à ce rapport, & fe préparoient déja à faire ronfler le canon de la tour de Londres & à chanter le *Te Deum*. Mais leur joye a été de courte durée: un exprès dépêché par Sir Rodney, apporta la rélation de ce fecond combat; &, au lieu de fept vaisfeaux pris, il fe trouva que nos ennemis avoient perdu un des leurs, qui coula bas, comme je vous l'ai dit.

On affure que nous avons intercepté le convoi de quarante navires anglois, deftiné pour Quebec; & que plufieurs ont été pris par un de nos vaisfeaux de 74 canons & deux frégates.

On attend avec impatience l'effet que produira la neutralité armée propofée par l'Impératrice de Ruffie & qu'on nomme *la Neutralité rufée.* Plufieurs puisfances y ont déja accédé; les Provinces

ces-unies ont pris l'affaire *ad referendum*. Si elles tardent trop à ſe décider, elles pourroient bien éprouver un refus. Ce ſont les anglois qui les empêchent de prendre une réſolution.

Je me trouvai, il y a quelques jours dans la ſociété du Docteur Francklin. Un américain, qui étoit chez lui, me raconta un fait qui n'eſt pas connu & qui auroit pu renverſer en un inſtant tous les projets des américains pour ſe rendre indépendans. Le voici :

Le général Washington, ce libérateur de ſon pays & qui en fut le Fabius, ne fut point intimidé par la puiſſance de l'Angleterre & par les armemens qu'elle faiſoit pour réduire les inſurgens à l'obéiſſance. Il ne voulut oppoſer à ces forces redoutables qu'un corps de troupes de vingt-huit mille hommes ; perſuadé qu'une armée peu nombreuſe manœuvre mieux qu'une autre plus conſidérable, qu'elle eſt moins embaraſſée dans ſes marches & ſe procure plus fa-

cile-

cilement des ſubſiſtances. Il eut l'attention de répartir dans les différentes diviſions de ſa petite armée, quelques-uns de ces braves guerriers qui l'avoient accompagné depuis le commencement de la révolution, afin d'encourager les nouvelles milices & de les apprendre à vaincre. Washington, à ſon arrivée à New-Yorck, avoit reçu de la part de ſes concitoyens l'accueil dû aux ſervices qu'il avoit rendus à ſa patrie. Le peuple s'aſſembloit ſur ſon paſſage, & lui témoignoit ſa reconnoiſſance par toutes ſortes d'acclamations. Ces démonſtrations publiques ſont préférables à ces décorations & à ces récompenſes ſouvent peu méritées & qui ne ſont dues qu'à l'intrigue. Le vrai triomphe des héros, c'eſt l'hommage public qu'on leur rend. Généralement aimé de ſes concitoyens, Washington fut proclamé par un diplôme, daté du 3 Avril 1776: *Docteur ès droits de la nature, des gens & de la ſociété civile.*

Les américains avoient parmi eux beaucoup de royaliſtes ou *Torris*, qui étoient reſté fortement attachés au gouvernement anglois, mais qui n'oſoient ſe déclarer. Le chevalier Howe reçut des avis de New-Yorck, dans lesquels on lui mandoit :

„ Hâtez-vous de venir dans les en-„ virons de New-Yorck ; nous vous „ procurerons les moyens de vous em-„ parer de cette ville. Le maire & un „ grand nombre d'habitans qui ſont dé-„ voués à la mère-patrie, vous aide-„ ront dans cette entrepriſe. Pour fa-„ ciliter le débarquement de vos trou-„ pes, tous les canons ſeront encloués ; „ nous vous livrerons tous les officiers „ ſupérieurs des rébelles, ainſi que les „ magaſins. Mais ne perdez pas un in-„ ſtant pour vous mettre en route. „

Cette conjuration avoit été concertée entre le gouverneur Tryon & Williams Francklin, gouverneur de Jerſey & fils de celui que nous avons ici. On

avoit

avoit aussi formé un complot contre le général Washington. On gagna deux de ses gardes, & sa perte étoit certaine sans le hazard qui fit découvrir cette trame odieuse. Quelques amis de Washington, qui veilloient à la sureté de sa personne, furent avertis que les Torris méditoient une trahison. Ils en prévinrent le comité de sureté de New-Yorck. Des espions que l'on mit en campagne découvrirent qu'un nommé Gilbert Forbes avoit des intelligences secrètes avec le gouverneur Tryon, qui étoit sur la frégate *la Duchesse de Gordon.* Forbes fut arrêté & interrogé; il avoua que le maire lui avoit donné de l'argent pour des arquebuses & des carabines qui avoient été distribuées à ceux qui étoient resté attachés au service du Roi. Ne pouvant tirer de lui d'autres indices, on fit la visite de ses papiers, dans lesquels on trouva le plan de la conspiration, qui comprenoit cinq articles: Par le dernier, les conjurés s'engageoient, dans le cas où ils seroient découverts, arrêtés & condamnés, à ne reveler jamais

mais le ſecret, tel moyen qu'on employât pour le leur faire avouer. Une pareille découverte ne laiſſa plus aucun doute ſur la trahiſon qu'on avoit ſoupçonnée. On fit arrêter le maire de New-Yorck, ainſi que ceux qui étoient liés avec Forbes, ou que l'on ſut entretenir correspondance avec le gouverneur Tryon. Un garçon de la taverne du *Sergent*, vint avertir que les conjurés avoient coûtume de s'aſſembler chez ſon maitre, qu'ils étoient en grand nombre & qu'une femme étoit du complot. Il dénonça pluſieurs des acteurs, qui furent auſſitôt arrêtés.

On ſut par ces derniers que le général Washington n'étoit pas exempt des foibleſſes humaines, & qu'il payoit, comme tant d'autres héros, le tribut à l'amour. L'objet de ſa tendreſſe paroiſſoit la mériter; cependant ce choix manqua de lui coûter la vie. Les conjurés déclarèrent qu'il étoit éperduement amoureux d'une femme de New-Yorck qui ſe nommoit Marie-Connor; elle étoit

veuve

veuve d'un Irlandois nommé Gibbon, qui ne lui avoit laiſſé que très peu de bien. Cette femme avoit tout ce qu'il faut pour plaire: beauté, graces, esprit, enjouement; elle étoit ſenſible & tendre, ou du moins elle en avoit l'air vis-à-vis de ſon amant. Telle étoit celle pour laquelle le général américain conçut la plus vive paſſion; & le défenſeur de la liberté de ſa patrie, ne put conſerver la ſienne. Marie Connor étoit entretenue faſtueuſement par Washington; il l'avoit logée dans une maiſon près de la rivière de Hudſon; il s'y rendoit fréquemment de nuit & déguiſé. Mais il n'étoit point l'amant du cœur; ſa maitreſſe aimoit en ſecret un jeune-homme nommé Clayford; elle lui faiſoit des préſens & lui donnoit d'une main ce qu'elle recevoit de l'autre. Washington n'avoit rien de caché pour Marie Connor, & cette dernière rediſoit tout à Clayford. Quelques-uns des conjurés ayant découvert cette double intrigue, employèrent tous les moyens poſſibles pour

pour mettre le rival du général américain dans leurs intérêts, & ils y réussirent. L'infâme Clayford se prêta à ce qu'on demandoit de lui. Il ne se contenta pas de rapporter toutes les confidences que Washington faisoit à sa maîtresse, il engagea la foible Marie Connor à prendre dans la poche de son bienfaiteur les papiers ou lettres qui s'y trouvoient ; il les copioit à la hâte & envoyoit cette copie aux conjurés; ces derniers, après en avoir pris lecture, la communiquoient au maire, qui, à son tour, la faisoit passer au gouverneur Tryon. William Savage, déposant, ajoute que beaucoup d'autres papiers ou avis importans étoient communiqués par un officier d'un grade supérieur, qui approchoit du commandant-général & qui étoit même dans sa confidence; qu'il ignoroit le nom de cet officier, mais que ces lettres étoient remises par un des conjurés. On fit à ce sujet beaucoup de recherches, mais elles furent inutiles; il ne fut pas possible de découvrir quel étoit ce traitre. Ce qu'on avoit

appris par la dépofition de Savage n'étoit encore qu'une partie du complot. De nouveaux témoins ayant été entendus, dirent qu'on avoit déterminé Clayford & plufieurs de fes compagnons à s'emparer de la perfonne du général Washington, à le mettre fur un bateau & le conduire où l'on voudroit. On n'attendoit que le moment favorable pour exécuter cet abominable projet.

La publicité de ces dépofitions pouvant compromettre ce général, les juges crurent devoir lui donner avis de ce qui fe paffoit & ne rien faire que de concert avec lui. Il fut décidé qu'on commenceroit par s'affurer de Mathews, maire de New-Yorck, de Marie-Connor & de Clayford. On découvrit encore cinq autres conjurés, qui furent de même arrêtés. Le capitaine Willet fut chargé d'aller, avec un détachement, en enlever une troupe qu'on favoit s'être cachés à Long-Island. Ils étoient au nombre de dix-huit. Ayant été avertis qu'on étoit à leur pourfuite, ils fe réfugièrent fur le haut d'une montagne en-

tou-

tourée de bois, résolus de périr plutôt que de se rendre. Le capitaine Willet fut obligé de faire venir un renfort pour pouvoir les investir dans leur retraite. Il les attaqua; ces conjurés se défendirent en désesperés; un d'eux fut tué, plusieurs autres blessés; le reste fut obligé de se rendre; on les conduisit à New-Yorck où ils furent constitués prisonniers. Les principaux conjurés furent jugés; un des gardes de Washington fut pendu, ainsi que Jaques Clayford; la belle Marie Connor, par égard pour son amant, ne fut que bannie.

C'est ainsi que le général Washington échappa à la trâme la plus odieuse, & à la perfidie d'une femme qu'il adoroit, dont il se croyoit aimé & qui le trompoit. Le congrès traita cette affaire avec beaucoup de prudence, de menagement & de secret.

Il est fâcheux, mon cher Comte! que ce sexe charmant, sans lequel nous ne pouvons vivre, soit si frivole, & je dirai même, quelquefois si méchant. Nous avons ici bien des Dalila & des Marie

Connor que le gouvernement employe pour découvrir ce qu'il veut ſavoir. L'ambition, le luxe, l'amour des richeſſes ont perdu toutes les claſſes de la nation; du plus honnête-homme, on peut en faire un traitre à ſon meilleur ami, un délateur des ſecrets qu'il lui aura confiés. Il en eſt de même des femmes: Nos courtiſannes ſont toutes vendues à la police; nos femmes-de qualité le ſont aux miniſtres. La pureté des mœurs ne ſe retrouve plus que parmi quelques familles bourgeoiſes de la capitale & des provinces; encore eſt-elle ſouvent obscurcie par une ſuperſtition outrée, une intolérance revoltante. On dit que la réligion eſt un frein qui retient les hommes; mais combien y en a-t-il qui ne font qu'en emprunter le masque, & à qui elle ne ſert que de prétexte pour ſe ſouiller de crimes & perſécuter leurs ſemblables. Louis XI. après avoir commis les plus grandes cruautés, en demandoit pardon à la bonne-Vierge de plomb qu'il portoit toujours à ſon chapeau, & il ſe croyoit abſous. Cromwel

étoit

étoit un dévot fanatique, qui fit périr ſon Roi ſur un échafaud. Frédéric II au contraire, eſt un philoſophe ami de l'humanité; ſon regne n'a point encore été ſouillé par des ſupplices ou des proſcriptions. J'eſpére qu'on pourra en dire autant de celui de Louis XVI.

Adieu, mon cher Comte! Faiſons des vœux pour la conſervation des bons Rois. Que le ciel donne une longue vie au vôtre & au nôtre!

LETTRE XII.

De Berlin, *le 20 Juillet 1780.*

Du Comte de.... à M. de...

Nous venons de recevoir, Monſieur! la réponſe de S. A. S. E. de Cologne à notre lettre du 26 Juin. Elle me paroit, quoi qu'on en diſe, très conſéquente & aſſez bien tournée. Comme je vous ai envoyé ce qui a été écrit au

ſujet du projet de coadjutorerie, j'ai cru devoir y joindre cette lettre, qui ſera, à ce que je préſume, la dernière ſur cette affaire; & l'élection aura lieu ſelon les déſirs de la maiſon d'Autriche, ſans égard pour nos repréſentations ni pour l'oppoſition de quelques membres du grand-chapitre de Cologne.

Copie de la réponſe de S. A. S. Electorale à la lettre de S. M. Pruſſienne du 26 Juin; datée d'Auguſtenbourg le 9 Juillet 1780.

Sire!

„ C'eſt avec la plus vive ſatisfaction que „ j'ai vu par la lettre de votre Majeſté, „ en date du 26 Juin dernier, qu'elle „ eſt parfaitement convaincue des belles „ & rares qualités de l'Archiduc Maxi- „ milien, & qu'elle veut bien ſouhaiter „ à ce prince & à ſon auguſte maiſon „ tous les avantages qui peuvent s'ac- „ corder avec le bien-être & la conſti- „ tution de l'empire germanique.

„ Votre

„ Votre Majeſté paroît ſeulement „ craindre, rélativement au projet de „ coadjutorerie, que la réunion de deux „ dignités électorales dans la maiſon „ d'Autriche & celle de différens chapi- „ tres dans la perſonne d'un prince de „ cette maiſon, n'entraine des ſuites fâ- „ cheuſes pour le bonheur de l'empire „ d'Allemagne, pour ſa tranquillité & „ pour la geſtion des affaires qui l'inté- „ reſſent; que pareillement ces chapi- „ tres ne tombent, par une ſemblable „ réunion, dans une certaine dépendan- „ ce qui les ſubordonnât à la cour im- „ périale, les fit gouverner ſelon les „ vues de cette cour & les impliquât „ dans toutes les affaires auxquelles la „ maiſon d'Autriche voudroit prendre „ part.„

„ Pour diſſiper ces craintes, V. M. me „ permettra de lui remettre ſous les yeux „ un exemple très remarquable, tiré de „ l'hiſtoire de ſa propre maiſon. „

„ Le cardinal Albert de Branden- „ bourg fut nommé Prince - Evêque

 „ d'Hal-

„ d'Halberſtadt l'an 1513. Il devint, en
„ 1514, Archevêque-Electeur de Mayen-
„ ce; & quelque tems après, archevêque
„ & Duc de Magdebourg. Il remplit
„ glorieuſement toutes ces dignités juſ-
„ qu'en 1545. Dans ce même tems, ſon
„ frère ainé, Joachim I. gouvernoit le
„ Brandenbourg en qualité d'électeur.
„ Ainſi, il y avoit alors deux dignités
„ électorales réunies dans une maiſon
„ puiſſante, & un des princes de cette
„ maiſon réuniſſoit deux archevêchés,
„ ſans compter l'évêché d'Halberſtadt;
„ joignez à cela les directoires reſpec-
„ tifs & le collége électoral. Cepen-
„ dant le ſyſtême & la proſpérité de
„ l'empire d'Allemagne n'éprouvèrent
„ pas la moindre altération; les arche-
„ vêchés & évêchés ſusdits reſtèrent
„ abſolument indépendans de la régen-
„ ce électorale de Brandenbourg.„

„ Lorsqu'après la mort de Maximi-
„ lien Premier, le collége des électeurs
„ voulut procéder à la nomination d'un
„ nouveau chef de l'empire; l'électeur
„ Joachim

„ Joachim étoit porté pour François I,
„ Roi de France ; mais l'électeur Al-
„ bert fut d'un ſentiment abſolument
„ oppoſé à celui de ſon frère, & non
„ ſeulement il ſe déclara en faveur de
„ Charles V d'Autriche, à qui il donna
„ ſon ſuffrage, mais il détermina enco-
„ re les autres électeurs à en faire de
„ même. Les efforts qu'il fit eurent un
„ ſi grand ſuccès, que Charles V fut
„ élu unanimement. D'après ce ſeul
„ exemple, auquel je pourrois encore
„ en joindre un grand nombre d'autres,
„ il n'échappera pas à la ſageſſe éclai-
„ rée de Votre Majeſté, avec combien
„ de facilité & de convenance une réu-
„ nion, telle que celle dont il eſt ques-
„ tion, peut avoir lieu, ſans que l'em-
„ pire d'Allemagne en général, ni au-
„ cun archevêché ou évêché en parti-
„ culier, coure le moindre risque pour
„ ſa propre ſureté, & puiſſe craindre
„ de ſe voir ou détruit ou rendu dé-
„ pendant. „

„ Pour ce qui regarde particulière-
„ ment mon archevêché de Cologne &
„ mon évêché de Munfter, Votre Ma-
„ jefté voudra bien faire attention que
„ leurs loix fondamentales, leurs infti-
„ tutions primitives & leurs capitula-
„ tions d'élection, confirmées par diffé-
„ rens Empereurs, déterminent & fta-
„ tuent d'une manière pofitive la for-
„ me de gouvernement, les droits &
„ prérogatives qui y font attachés;
„ qu'elles lient même les mains au prin-
„ ce qui eft en régence, pour tout ce
„ qui concerne la paix & la guerre.
„ Conféquemment, il n'eft nullement à
„ craindre que mes deux chapitres foient
„ expofés un jour, par la nomination
„ de l'Archiduc Maximilien, à fe voir
„ impliqués dans des démêlés & des
„ guerres qui leur feroient étrangères.
„ J'ajouterai qu'il ne me paroît pas que
„ la profpérité d'un pays puiffe dépendre
„ du plus ou du moins de puiffance du
„ prince qui le gouverne. Dans les
„ mêmes chapitres, on a vu tantôt un

„ prince

„ prince puiſſant, tantôt un qui ne l'é-
„ toit pas, gouverner ſagement leurs
„ états. Les annales des chapitres de
„ l'Allemagne nous offrent à cet égard
„ différens tableaux qui forment entre
„ eux le plus grand contraſte.„

„ Ne devoir pas s'écarter du ſein de
„ ſon chapitre, toutes les fois qu'il s'agit
„ d'une élection; ce feroit une atteinte
„ portée à la liberté du ſuffrage affec-
„ tée conſtitutionnellement au droit d'é-
„ lection; & la faculté de poſtuler eſt
„ auſſi compriſe dans les différens droits
„ conformes à la conſtitution.„

„ Votre Majeſté, en déclarant qu'el-
„ le ne prétend pas gêner la liberté des
„ ſuffrages en aucune manière, donne
„ une preuve de ſa ſageſſe, de ſa juſtice
„ & de ſon zèle pour le maintien de la
„ conſtitution germanique; & ſe confor-
„ me à la teneur du traité de paix de
„ Weſtphalie & au contenu du concor-
„ dat des princes & d'Aſchaffenbourg,

„ garanti

„ garanti d'une manière ſi ſolemnelle à
„ tous les chapitres. „

„ Que Votre Majeſté daigne croire,
„ ſur ma parole de prince, que mes in-
„ tentions ont été également pures &
„ ſincères, & que l'unique objet de mes
„ déſirs & de mes démarches, n'a été
„ & n'eſt encore que la proſpérité de
„ mes chapitres, ainſi que la tranquil-
„ lité des deux cercles & de tout l'em-
„ pire.„

„ Je ſuis pleinement convaincu que
„ l'Archiduc Maximilien, mon coadju-
„ teur & ſucceſſeur futur, déployera
„ ces mêmes ſentimens & ces vertus
„ qui ont immortaliſé le grand Albert,
„ dont le regne forme une des plus
„ brillantes époques dans les annales
„ de la maiſon de Brandenbourg. Cet-
„ te perſuaſion où je ſuis me paroit
„ d'autant mieux fondée, qu'à ma très
„ grande ſatisfaction, Votre Maj. rend
„ le témoignage le plus éclatant & le

„ plus

„ plus imposant aux brillantes qualités
„ de cet auguste Archiduc.„

„ J'ai cru, aussi avancé en âge que
„ je le suis, faire un acte de prudence
„ & d'utilité en m'occupant du soin de
„ me choisir un successeur; afin de pré-
„ venir les inconvéniens, les intrigues
„ & les cabales qui ont presque tou-
„ jours lieu, lors de la vacance des sie-
„ ges épiscopaux en Allemagne. Je me
„ réfère encore à ce sujet à l'électeur
„ Albert de Mayence, comme un de
„ mes devanciers : ce prince n'étant
„ âgé que de 41 ans & jouissant de la
„ meilleure santé, demanda & obtint un
„ coadjuteur en la personne de Guillau-
„ me, Prince-Evêque de Strasbourg.„

„ Au reste, je suis entièrement per-
„ suadé que Votre Majesté est bien con-
„ vaincue qu'il dépend de moi comme
„ *Coadjuvando*, de proposer à mes cha-
„ pitres un successeur d'un mérite re-
„ connu. Cette voie a toujours été ad-
„ mise dans toutes les élections de coad-
„ juteur, & elle est aussi peu défendue

„ par

„ par les droits eccléfiaftiques d'Alle-
„ magne que par les loix canoniques
„ ordinaires. J'ajouterai qu'il n'eft in-
„ terdit nulle part à celui qui eft pro-
„ pofé par le *Coadjuvando,* de pouvoir fe
„ recommander d'une manière canoni-
„ que aux capitulaires ; chacun de ces
„ derniers n'en confervant pas moins
„ pour cela la liberté de fuffrage qui lui
„ compète. „

„ Je puis affurer à Votre Majefté, fur
„ ce qu'il y a de plus facré, qu'il n'eft
„ nullement venu à ma connoiffance,
„ qu'un candidat d'une puiffance féculiè-
„ re veuille s'introduire d'une manière
„ violente & illégale, & qu'on fe pro-
„ pofe d'obtenir les fuffrages des capi-
„ tulaires par des moyens peu canoni-
„ ques. Au contraire, mes défirs font
„ qu'il foit procédé dans l'affaire dont il
„ s'agit, felon les canons & fans avoir
„ égard à aucune confidération étran-
„ gère. „

„ Quant à la queftion *An,* dont il
„ plait à Votre Majefté de faire men-

„ tion

„ tion, je réponds que la teneur des ca-
„ nons ainsi que la forme usitée seront
„ scrupuleusement observées. „

„ L'élection ne sera précipitée en au-
„ cune façon; mais au contraire, toute
„ cette affaire sera entamée, consultée
„ & conclue suivant les loix canoniques
„ & la méthode usitée, afin que tout
„ soit fait d'une manière légale & va-
„ lide, & qu'aucun capitulaire n'ait le
„ moindre sujet de se plaindre. „

„ Que les voix subreptices & con-
„ traires aux canons rendent une élec-
„ tion parfaitement nulle, c'est une vé-
„ rité reconnue & qui se trouve démon-
„ trée par les actes consistoriaux qui
„ ont été rendus publics par l'impres-
„ sion, dans les différens survenus en 1763
„ dans le diocèse de Liége, rélativement
„ à l'élection. Mais les irrégularités at-
„ tribuées à la réunion de la pluralité
„ des suffrages en faveur du comte d'Oul-
„ tremont, n'ayant pû être prouvées;
„ cette élection fut trouvée légale, ca-

„ noni-

„ nonique, conforme aux ſtatuts & fut
„ approuvée par le Pape. „

„ Il ne s'eſt encore rien fait d'irré-
„ gulier ni d'illégal dans la négociation
„ entamée ici pour la nomination d'un
„ coadjuteur. Chaque capitulaire jouit
„ de toute la liberté qu'il a de droit ;
„ & s'il arrivoit que l'élection eut lieu,
„ non par l'unanimité mais par la plu-
„ ralité des ſuffrages, il n'en réſulteroit
„ cependant aucune nullité ; puisque
„ dans les élections eccléſiaſtiques com-
„ me dans les déciſions des colléges, la
„ pluralité aſſure toujours à celui qui
„ l'a obtenue une nomination valide &
„ légale. „

„ Je me flatte donc que les raiſons
„ que je viens d'énoncer dans cette let-
„ tre prouveront de plus en plus la pu-
„ reté de mes intentions, qu'elles ob-
„ tiendront l'approbation de Votre Ma-
„ jeſté & qu'elles me mériteront la con-
„ tinuation de ſon amitié & de ſa bien-
„ veillance, à laquelle j'ai toujours atta-
„ ché le plus grand prix. „

Cette

Cette miffive doit fûrement être connue de votre miniftère ; la cour de Bonn lui en aura donné communication. Je crois fermement que, de notre part, les chofes en refteront là, furtout d'après la réponfe du grand-chapitre que je vous joins ici, & qui prouve que ces meffieurs ne font pas oppofés, comme on l'avoit dit, à cette élection. Selon les rapports de notre miniftre Emminghaus, l'archiduc Maximilien a feize voix fur vingt-quatre. Les huit autres qui proteftent, deviennent inutiles ; ce prince n'en fera pas moins élu.

Copie de la lettre du Grand-Chapitre métropolitain de Cologne à S. M. Pruffienne, du 11 Juillet 1780.

SIRE !

„ Nous avons reçu avec toute la fou-„ miffion poffible & le refpect dû à Vo-„ tre Majefté, la lettre dont elle a dai-„ gné nous honorer, en date du 26 Juin „ dernier. Son contenu nous a con-„ vaincus, que toujours animée des mê-

„ mes ſentimens de juſtice & d'équité ,
„ ſon intention n'eſt point de gêner en
„ aucune manière la liberté de notre
„ chapitre, mais qu'Elle deſire au con-
„ traire que, conformément aux concor-
„ dats de la nation, ainſi qu'à la teneur
„ du traité de paix de Weſtphalie, tous
„ les chapitres d'Allemagne ſoient main-
„ tenus dans la jouiſſance de leurs droits
„ & de cette liberté de ſuffrage qui leur
„ appartient.

„ Nous ne doutons point qu'on ne
„ reconnoiſſe en nous ce droit d'élection ,
„ & qu'on ne nous en laiſſe faire un li-
„ bre uſage, ſans ſe permettre d'y por-
„ ter aucune atteinte ou d'y faire des
„ reſtrictions ; malgré les repréſentations
„ que le miniſtre de Votre Majeſté nous
„ a faites de bouche, qui ne nous ont
„ pas paru s'accorder avec la connois-
„ ſance que vous avez, Sire! de cette
„ liberté de ſuffrage, conſorme aux loix,
„ dont nous jouiſſons & qu'on ne peut
„ nous disputer.

„ Quant

„ Quant à la précipitation & à la
„ manière de procéder à cette élection,
„ peu conforme aux regles & aux sta-
„ tuts, dont Votre Majesté nous parle;
„ nous pouvons l'assurer qu'elle a été
„ mal informée à cet égard. Au con-
„ traire, tout est observé dans la plus
„ grande regle; nos pensées, nos avis
„ sont entièrement dirigés vers le bien
„ & la vraie prospérité de l'église & de
„ la patrie, sans qu'aucun de nous soit
„ guidé par des vues ou des affections
„ particulières. Nous sommes résolus
„ de nous conduire dans cette affaire
„ avec toute l'attention & la réflexion
„ que son importance exige, & d'une
„ manière conforme aux loix & surtout
„ aux obligations auxquelles nous en-
„ gage le serment formel que nous avons
„ prêté à l'église, à la face du Dieu tout-
„ puissant. C'est pourquoi nous ne fe-
„ rons aucune difficulté d'observer stric-
„ tement, dans l'élection qui doit avoir
„ lieu, le mode exprimé formellement
„ dans les statuts canoniques & usité

„ lorsqu'il s'agit d'élire un archevê-
„ que.

„ Nous osons nous persuader, Sire!
„ que cette réponse trouvera l'approba-
„ tion de Votre Majesté, & qu'elle sera
„ convaincue de la pureté de nos in-
„ tentions patriotiques, de notre zele &
„ & de notre sincérité.

„ A l'égard de la lettre écrite par Vo-
„ tre Majesté à Son Altesse Electorale,
„ & dont elle a daigné nous faire passer
„ une copie; nous croyons devoir lais-
„ ser à l'Electeur le soin d'y répondre.

„ Nous sommes avec respect &c.

Comme Marie-Thérêse est très bien avec le St. Père, nous ne doutons pas qu'il n'approuve tout ce qui se fera en faveur de l'archiduc Maximilien, & qu'il n'accorde d'avance une indulgence plénière pour tous les péchés faits & à faire dans cette élection par ceux qui sont ou seront payés pour la porter à sa maturité, & qui, suivant les rigoris-

tes,

tes, ne font pas dans le chemin du ſa-lut. Mais, dans votre réligion, vous avez la faculté de pouvoir au beſoin vous ſervir de la reſtriction mentale; comme les théologiens myſtiques, qui permettent au corps & à l'ame d'une même perſonne d'agir ſéparément & d'avoir des principes de morale différens.

Nous ſerions heureux au reſte, ſi la réligion n'avoit jamais fait d'autre mal que de paſſer ſur certaines formalités réquiſes pour la nomination des coadjuteurs. J'espère que votre beau-frère ſera un bon voiſin, qu'il vivra dans la meilleure intelligence avec nous, & qu'il ne nous ſaura pas mauvais gré d'avoir rempli nos devoirs de bon germain pour le maintien des libertés germaniques.

Adieu, Monſieur! Je ſuis &c.

LETTRE XIII.

De Versailles, *le 26 Juillet 1780.*

De M. de.... au Comte de....

Il y a bien longtems, mon cher Comte! que je ne vous ai parlé de nos alliés les espagnols & de Gibraltar. La raiſon en eſt que je n'avois rien d'intéreſſant à vous dire à ce ſujet. J'ai oublié cependant de vous mander les détails ſuivans: Le 8 de Juin dernier, tout étoit préparé pour attaquer dans la baye un vaiſſeau de guerre anglois, ainſi que neuf autres bâtimens qui s'y trouvoient. Neuf brûlots ſortirent de la baye d'Algéſiras pour tenter cette expédition; le vent étoit favorable & tout concouroit à en aſſurer le ſuccès. Mais au moment où l'on mit le feu aux mêches, le bon génie des anglois fit changer le vent, de manière qu'il fut impoſſible de diriger les brûlots vers les vaiſſeaux

aux-

auxquels ils devoient s'accrocher. Les anglois, qui étoient fur le qui-vive, firent un feu d'enfer fur ces machines incendiaires, qui, aiant fait explofion avant d'arriver au môle, furent fans effet & ne caufèrent aucun dommage. Don Barcelo s'étoit avancé avec le *St. Michel* & quelques frégates ou chebecs pour empêcher les ennemis de pouvoir s'échapper; mais fa précaution fut inutile; ces derniers reftèrent tranquillement dans le mouillage où ils étoient. Heureufement que cette entreprife n'a coûté que de la poudre & quelques vieilles carcaffes de vaiffeaux; pas un feul homme n'a été tué de part & d'autre. Un officier de Gibraltar écrit que c'étoit un fpectacle très amufant de voir ces brûlots fauter en l'air, & que cela faifoit le plus bel effet poffible. Si les espagnols veulent donner fouvent de pareilles fêtes au général Elliot, il leur en coûtera un peu cher.

On continue de s'occuper à Madrid des moyens de prendre cette fortereffe,

malgré l'avis des meilleurs ingénieurs de l'europe, qui ont décidé qu'elle étoit imprenable, à moins que ce ne fût par surprise ou par trahison. Il n'est guères possible de compter ni sur l'un ni sur l'autre cas. Nous n'osons point faire de représentations à ce sujet au cabinet espagnol, puisque c'est nous qui avons, pour ainsi dire, déterminé S. M. Catholique à former le siege de Gibraltar, en lui promettant de lui faciliter les moyens d'en faire la conquête.

Quelqu'un qui est l'ami & le confident de M. le comte d'Artois, m'a assuré que ce Prince feroit, l'année prochaine, une campagne au camp d'Algésiras avec le Duc de Bourbon. J'aurois desiré qu'on eut fait débuter les deux Altesses sur un théâtre où elles eussent pu cueillir des lauriers, & je ne crois pas qu'elles soient dans ce cas à Gibraltar.

Les espagnols ont eu un petit succès contre leurs ennemis dans la Louisiane, où Don Galvez s'est emparé du fort de la Mobile; 300 anglois ont été

faits

faits prifonniers & on leur a pris 36 canons & 8 pierriers. Il paroit, d'après la rélation envoyée par le général espagnol, que cette conquête a plus coûté qu'elle ne vaut; & qu'il n'en réfultera pas de grands avantages pour nos alliés dans ces contrées.

Un courier arrivé de Madrid nous a apporté la nouvelle que la flotte, qui étoit partie de Cadix pour fe joindre à la nôtre, étoit compofée de 24 vaiffeaux de ligne, 6 frégates, 4 chebecs, 2 corvettes & quelques galiottes à bombes. Cette flotte réunie à la nôtre formera une totalité de plus de 80 voiles. Il faut espèrer qu'avec ces forces, nous pourrons en impofer à l'amiral Geari, qui eft de la moitié moins fort.

Rien de bien intéreffant ne s'eft paffé fur le grand Océan. Quelques navires appartenans au convoi de la Martinique, ont été pris par nos ennemis. Nous en avons fait autant de notre côté; mais les anglois font fur ce point de meilleurs chaffeurs que nous. Un

autre avantage qu'ils ont, ce ſont les hazards de mer qui ſont presque toujours pour eux ; tandis que la chance eſt presque continuellement contre nous.

M. de Bellecombe, commandant-général des établiſſemens françois dans l'Inde, a été préſenté au Roi, dont il a reçu l'accueil le plus favorable. S. M. lui a témoigné ſa ſatisfaction ſur la belle défenſe qu'il a faite à Pondicheri avec 1300 hommes environ contre 2000 européens & plus de 12000 Cipayes, auxquels il a réſiſté pendant deux mois & demi. Ce général a auſſi fait le récit de ce qui lui étoit arrivé ſur le vaiſſeau le *Sartine* & du danger imminent qu'il avoit couru. L'Angleterre élude toujours de nous donner ſatisfaction ſur cette affaire; mais ſi elle tarde de le faire, nous ſommes réſolus de la tirer nous-mêmes. Il eſt fâcheux ſeulement que nous devions nous en prendre à des innocens, & que nous les rendions les victimes d'une horreur commiſe par un de leurs

com-

compatriotes, & à laquelle ils n'ont point eu de part. Tous nos marins ſont furieux contre le commodore Johnſton; ils ont juré, s'ils le rencontroient, de ne lui point faire de quartier & de le couler-bas.

Des dépêches reçues de Ruſſie, de la part de notre miniſtre, nous apprennent que l'Impératrice a donné des ordres pour que la flotte de Cronſtadt mît à la voile. Cette flotte ſera partagée en trois diviſions, chacune de cinq vaiſſeaux de ligne & commandées par les contre-amiraux Boriſſow, Cruſe & Polibin. On ignore encore la deſtination de ces forces maritimes; mais on préſume qu'elles doivent ſervir à protéger les vaiſſeaux neutres, conformément à l'intention que S. M. I. a manifeſtée. Le miniſtre d'Angleterre, qui avoit espèré jusqu'àpréſent de pouvoir faire prendre au cabinet de Pétersbourg des ſentimens plus conformes aux intérêts de ſa cour, a expédié un courier à Londres pour donner avis de ce qui ſe paſſoit.

ſoit. On aſſure que nous devons cette réſolution qu'a priſe l'Impératrice aux bons ſoins de votre monarque.

On nous mande de Pétersbourg que tout s'y prépare pour faire à l'Empereur la plus brillante réception. Il y aura des fêtes & des illuminations pendant huit jours. Comme on parloit de cela, à diner, chez le comte de Vergennes, quelqu'un dit: „ Tous les frais que „ coûteront ces fêtes ſeront mis ſur le „ compte des Turcs; & le projet du „ prince Potemkin eſt ſurement de les „ leur faire payer, avec l'aide de ſa Sa- „ crée Majeſté Impériale & Royale. „ — *J'eſpère*, a répondu M. de Vergennes, *que cela ne ſe fera pas ſans ma participation, & que j'aurai auſſi mon petit mot à dire.....*

Voilà les ſouverains qui prennent le goût des voyages. Le Roi de Suéde, dont la ſanté, dit-on, eſt fort dérangée, doit, par ordonnance de ſes médecins, venir prendre les eaux de Spa. Les politiques donnent un autre motif à ce

voyage,

voyage, & prétendent que ce monarque viendra nous rendre une nouvelle visite. Nous l'avons si bien reçu comme Prince-Royal, qu'il doit avoir conservé de l'amitié pour nous. J'en ai parlé à un Suédois avec lequel je me suis lié ici : C'est un homme d'esprit & qui connoit parfaitement la constitution de son pays. Il voyage pour s'instruire; il est très attaché au parti royaliste de Suède. Je lui ai demandé s'il croyoit que son souverain viendroit en France. — „ Je ne peux vous dire ni „ oui ni non, m'a-t-il répondu. „ — J'imaginois, lui ai-je répliqué, qu'il seroit charmé de revoir le ministre qui a beaucoup contribué à la révolution de 1772 (M. le comte de Vergennes.) — „ Ce ministre, m'a-t-il réparti, a don„ né, à la vérité, dans le tems d'ex„ cellens conseils au Roi de Suède, qui „ n'ont peut-être pas été inutiles dans „ les circonstances où ce monarque se „ trouvoit. Mais son auguste mère, „ qui n'avoit pas oublié ce qui s'étoit

„ passé

„ paſſé en 1756 & la manière dont le
„ Sénat de Suéde s'étoit conduit à ſon
„ égard, avoit juré une haine éternelle
„ à la France, qu'elle crut devoir diſſi-
„ muler. Cette princeſſe éleva le Roi
„ ſon fils dans ſes principes. C'eſt elle
„ qui l'engagea à voyager en France,
„ à tâcher de s'y rendre agréable & de
„ gagner les esprits en ſa faveur.
„ Le duc d'Aiguillon, miniſtre alors
„ tout-puiſſant, qui vouloit détruire tout
„ ce qu'avoit fait ſon prédéceſſeur, &
„ qui déſiroit de ſe rapprocher du Roi
„ de Pruſſe & de rompre l'alliance avec
„ la cour de Vienne, favoriſa la révo-
„ lution de Suéde, qui fut conduite avec
„ le plus grand ſecret. La Reine-douai-
„ rière, qui ſe trouvoit alors à Berlin,
„ étoit inſtruite de tout ce qui ſe fai-
„ ſoit par le Roi de Pruſſe; ce monar-
„ que, d'après ce qu'on m'a aſſuré, en-
„ tretenoit une correspondance ſecrète
„ avec le duc d'Aiguillon. Ce fut la
„ France qui, en 1756, fit manquer la
„ révolution qui avoit le même but que
„ celle qu'elle favoriſa en 1772. La

„ pre-

„ première coûta la vie ou fit proscrire
„ des hommes vertueux, qui étoient at-
„ tachés ſincèrement à leur patrie &
„ qui n'avoient d'autre intention que de
„ ſouſtraire la nation à la tyrannie aris-
„ tocratique qui gouvernoit alors la
„ Suéde. Pourquoi la France, dix-huit
„ ans après, change-t-elle de ſyſtême ?
„ La Reine de Suéde, qui avoit infini-
„ ment d'esprit, prévint ſon auguſte fils
„ de ſe défier de la politique inſidieuſe
„ du cabinet de Verſailles. Lorsqu'elle
„ fut de retour à Stockholm, elle eut
„ un entretien très long avec lui ſur la
„ révolution qui venoit de s'opérer, &
„ lui dit: „ *Ne comptez que foiblement ſur ceux à qui vous devez les ſuccès que vous venez d'avoir. Si, dans quelques années, leur politique exige qu'ils vous remettent ſous la tutele du Senat, ils ne balanceront pas à le faire. Pour vous préſerver d'un pareil malheur, détachez-vous, s'il eſt poſſible, de l'alliance de la France. Ce ſont les liaiſons de la Suéde avec cette puiſſance qui ont cauſé tous les revers qu'elle a éprouvés. Un ſénat*

aveugle

aveugle, dont le cabinet de Verſailles avoit ſu gagner les membres à force d'argent, s'eſt rendu l'esclave de ſes volontés; c'eſt par ſon impulſion qu'il eſt entré dans la confédération formée contre votre oncle le Roi de Pruſſe, qu'on vouloit dépouiller d'une partie de ſes états, après les lui avoir garantis ſolemnellement par le traité d'Aix-la-Chapelle. La Suéde fut encore, dans cette occaſion, la dupe de la France qui la força de prendre part à cette guerre injuſte. Secouez, mon fils! une dépendance auſſi humiliante & indigne de la majeſté du trône. Soyez Suédois; gouvernez vos états ſans l'influence d'aucune puiſſance étrangère. Marchez ſur les traces de vos illuſtres ancêtres; prenez pour vos modeles Guſtave-Vaſa & Guſtave-Adolphe. Soyez l'ami de la Ruſſie; uniſſez-vous par des alliances aux cours de Berlin & de Londres. L'une peut vous fournir au beſoin des ſecours par terre, l'autre peut vous ſeconder par mer. Conſervez la paix autant que vous le pourrez. N'oubliez jamais les horreurs que votre auguſte père & moi avons éprouvées de la part de ce Sénat, qui s'étoit arrogé le ſouve-

rain

rain pouvoir ſous la protection d'une puiſſance étrangère, & qui immola à ſa vengeance ceux qui crurent devoir reſter fideles à leur Roi.....

Il me ſemble, dis-je à mon Suédois, que la France avoit ſuffiſamment réparé le mal qu'elle fit au feu Roi de Suéde, & que cette haine de la Reine douairière auroit dû ceſſer, lorsqu'elle vit de quelle manière nous avions concouru à l'augmentation de la puiſſance du monarque ſon fils, en le rendant indépendant du Sénat. — „ On vous a ſoupçonnés de vues cachées, me répondit-il. Je ne vous diſſimulerai pas que „ l'on n'eſt plus chez nous auſſi bon „ françois qu'on l'a été. Votre cour a „ peut-être agi contre la ſaine politique „ en inſiſtant, comme elle l'a fait dans „ le tems, ſur la punition de ceux qui „ étoient reſté attachés au Roi, lors de „ la révolution de 1756. Les familles „ de ces victimes de la fureur ariſtocratique ne pardonneront jamais à la „ France la part qu'elle a eue à cette

„ proscription; leur parti s'eſt groſſi par
„ celui des mécontens de la révolution
„ de 1772; & je ne crois pas que vo-
„ tre cabinet reprenne de ſitôt ſur le
„ nôtre la prépondérance qu'il avoit ac-
„ quiſe depuis la mort de Charles XII „

J'ai été on ne peut pas plus content de tout ce que m'a dit ce Suédois, qui m'a paru avoir des notions très étendues ſur l'adminiſtration de ſon pays & ſes intérêts politiques. Il ſe propoſe de voyager dans toutes les cours de l'Europe, & d'être de retour dans ſa patrie vers la fin de l'année 1782. Je le crois en correspondance avec le Roi ſon maître, ainſi qu'avec votre monarque. Il avoit des lettres de ce dernier pour d'Alembert.

Soyez tranquille, mon cher Comte! ſur les ſuccès éphémères des anglois en Amérique : La priſe de Charles-Town eſt un petit échec qui ſera bientôt réparé. Nos forces maritimes dans l'Inde ſont égales à celles des anglois, & nous prenons nos meſures pour leur porter le

der-

dernier coup à la campagne prochaine, & les obliger de reconnoitre l'indépendance des américains.

On assure que ce sera le comte d'Estaing qui aura le commandement de la grande flotte que nous aurons sur l'océan. L'amiral Geari, ennuyé de ne nous pas voir paroître, non plus que nos alliés les espagnols, se propose, dit-on, de retourner dans les ports d'Angleterre pour s'y réparer, jusqu'à ce qu'il nous plaise de mettre en mer. J'ai demandé à un de nos premiers-commis de la marine la cause de cette lenteur dans nos préparatifs maritimes. Il m'a répondu que la grande flotte combinée ne paroîtroit sur l'océan qu'au moment où l'attaque de Gibraltar commenceroit. Attendons jusqu'à ce moment.

Notre ministre à Bonn nous mande que les affaires de la coadjutorerie vont au mieux, pour Cologne ainsi que pour Munster. Un chanoine de ce dernier chapitre, le comte Clément-Auguste de Plettenberg-Lehnhausen, capitulaire à

Paderborn, a réſigné ſa prébende au chapitre de Munſter en faveur de l'Archiduc d'Autriche; & le Pape a accordé les bulles de réſignation, en y joignant la diſpenſe néceſſaire pour réunir cette dignité capitulaire à la grande-maîtriſe. Nous avons ici des caſuiſtes qui prétendent que c'eſt agir contre les canons de l'égliſe. Une de nos dévotes de cour (c'eſt une vieille ducheſſe, car les jeunes ne le ſont point) dit dernièrement dans un cercle : „Je ſuis étonnée que „ l'Impératrice - Reine permette qu'on „ faſſe de pareilles démarches en ſon „ nom: c'eſt contrevenir aux canons de „ l'égliſe„. Un jeune abbé qui étoit préſent, lui répondit : *Oh, madame la ducheſſe! depuis que les princes ont auſſi leur droit canon.... l'égliſe eſt obligée de leur céder; & nos canons & nos conciles doivent capituler devant les canons & les ſynodes guerriers des puiſſances temporelles.....*

On m'aſſure que notre cour s'eſt formellement déclarée pour cette élection, & qu'un courier a été expédié en conſé-

ſéquence au comte de Châlons, notre miniſtre à Bonn. Celui de l'Empereur eſt à Munſter, où il déploye, m'écrit-on, toute la magnificence d'un repréſentant du chef de l'empire. Il a donné un grand diner à Meſſieurs du chapitre, auquel ſe ſont trouvés les miniſtres de Pruſſe & de Hollande. Mais le compétiteur de l'Archiduc Maximilien, le Baron de Furſtenberg, ainſi que quelques membres de ſon parti, s'en ſont excuſés ſous différens prétextes. M. de Wolfersdorff, général à votre ſervice, étant arrivé, la nuit du 14 au 15, à Munſter, on imagina d'abord qu'il venoit ſignifier militairement des ordres du Roi ſon maître: ce qui confirmoit dans cette idée, c'étoient des avis qu'on reçut que des ingénieurs pruſſiens avoient tracé un camp pour vingt-mille hommes dans les environs d'Osnabruck. L'allarme des Munſtériens n'a pas été de longue durée: Un courier expédié de Berlin au général pruſſien, le lendemain de ſon arrivée, le fit repartir pour Hamm d'où il étoit venu. Vous ſaurez

 ſans

ſans doute mieux que moi, quel étoit le but de la miſſion de ce général & du courier qui lui fut envoyé. Leurs Hautes Puiſſances n'ont donné à leur plénipotentiaire aucun pouvoir qui puiſſe tendre à empêcher ou à retarder cette élection. La nomination à l'Archevêché de Cologne reſte toujours fixée au ſept du mois prochain, & celle de Munſter au ſeize. Tout ſe paſſera ſans que l'épée ſoit tirée, & je crois qu'on fera fort bien. Notre Reine ſe réjouit d'avoir un jour pour voiſins un de ſes frères & une de ſes ſœurs. Vous ſavez la mort du duc Charles de Lorraine. Le plus grand éloge qu'on puiſſe faire de lui, c'eſt de dire qu'il eſt univerſellement regretté, & que tout Bruxelles eſt dans le deuil & l'affliction. Chaque jour de la vie de ce prince fut marqué par des bienfaits: il protégeoit les arts & les lettres; c'eſt à lui que la capitale des Pays-Bas Autrichiens doit tous ſes embéliſſemens. Avec un revenu trop borné pour ſa générosité, il ne ſavoit

rien

rien refuser; la bonté & l'affabilité faisoient son principal caractère ; sa mémoire sera à jamais chère aux Brabançons. Le duc Charles avoit tous les talens nécessaires à un guerrier ; mais il fut presque toujours malheureux. Ceux qui ont servi sous ses ordres, attribuent une partie des revers qu'il a éprouvés à la jalousie des généraux qu'il avoit avec lui, qui lui firent perdre des batailles qu'il auroit dû gagner. On nous reproche la mesintelligence qui regne dans nos armées; je ne crois pas qu'elle surpasse celle qui a existé parmi les Autrichiens. Je suis d'opinion que ce défaut d'harmonie existera autant de tems que les souverains d'Autriche & de France ne se mettront pas à la tête de leurs armées. Il paroit que Joseph II en donnera l'exemple. Que seroit devenu votre monarque, lors de la guerre de sept ans, s'il avoit confié le sort de son pays à ses généraux? Il n'est rien de tel que l'œil du maître.

L'ambaſſadeur de Vienne nous a notifié la mort du duc Charles de Lorraine ; & que Leurs Alteſſes de Saxe-Teſchen partiroient inceſſamment pour aller prendre poſſeſſion du gouvernement des Pays-Bas. Le repréſentant Impérial a auſſi annoncé à la cour que l'Archiduc Maximilien avoit reçu, le 9 de ce mois, de Mr. le Nonce, les quatre ordres mineurs pour pouvoir embraſſer l'état eccléſiaſtique & ſe rendre éligible aux ſieges de Cologne & de Munſter. On aſſure que ce prince quitte à regret l'état militaire, & qu'il n'a pas jusqu'à préſent beaucoup de goût pour celui auquel il va ſe vouer.

Notre miniſtre à Hambourg nous écrit que la réſolution priſe par l'Impératrice de Ruſſie de protéger les neutres, a déja eu pour le commerce de ſes états les ſuites les plus heureuſes. La flotte de quinze vaiſſeaux-de ligne & quatre frégates qu'elle a miſe en mer, a procuré à ſon pavillon une conſidération qu'elle n'auroit jamais obtenue par

la voie des négociations, ou des repré-ſentations amicales qui ont lieu en pa-reil cas, lorſque les puiſſances belligé-rantes s'emparent des navires neutres, comme bon leur ſemble. On aſſure que la cour de Londres a changé de ton vis-à-vis de la Ruſſie, & qu'elle lui a fait faire une déclaration des plus ſatisfaiſan-tes. Nos ennemis font contre fortune bon cœur, & ils ont raiſon.

Le duc d'Aiguillon, qui n'a plus l'es-poir de pouvoir jouer un rôle à la cour, veut ſe faire ſuccéder par ſon fils, jeune ſeigneur d'une jolie figure, & qui, dans ce moment, eſt l'homme à la mode. Comme, ici, les fautes des pères ne re-jailliſſent point ſur leurs enfans, on ne ſeroit pas étonné de voir le duc d'Agé-nois élevé à un poſte éminent. Il peut prétendre à tout par ſa naiſſance, & ſur-tout par la protection de ſon oncle, le comte de Maurepas, qui eſt l'homme tout-puiſſant dans ce moment.

Le comte de Paradès, ce perſonna-ge ſingulier dont je vous ai parlé, qui

 don-

donnoit des audiences, qui avoit ſon lever & ſon coucher, ſon petit & ſon grand-jour, & qui finit par être logé à la Baſtille; vient de ſortir, dit-on, de cette priſon-royale, avec injonction de quitter le royaume. On ignore quel peut avoir été le ſujet de ſa disgrace; la digne inquiſition de la Baſtille rend toujours ſes jugemens à huis-clos.

Heureuſement que nos miniſtres actuels ne reſſemblent point au cardinal de Richelieu, & qu'ils n'employent point les oubliettes pour ſe défaire de ceux envers lesquels ils ont été injuſtes.

Adieu, mon cher Comte. Voila une longue lettre! J'aurois encore bien des choſes à vous dire, mais je les reſerve pour une autre fois. Je ſuis &c.

LETTRE XIV.

De Berlin, *le 24 Juillet 1780.*

Du Comte de.... à M. de...

M. le Baron de Hertzberg eſt en grande correspondance avec le Roi; depuis quelques jours, il a reçu pluſieurs chaſſeurs de S. M. Nos miniſtres étrangers ſont aux aguets pour ſavoir ce qui ſe paſſe: Les uns croyent qu'il s'agit de faire marcher une armée contre l'Archevêque de Cologne, évêque de Munſter; d'autres ſoupçonnent un nouveau partage de la Pologne. Je vous aſſure que rien de tout cela n'eſt vrai. Nous avons pris notre parti ſur l'affaire de la coadjutorerie. Le Roi veut faire ſa cour à l'Impératrice-Reine & lui donner, dans cette occaſion, des preuves de ſa déférence à tout ce qui peut lui faire plaiſir. Quant au prétendu partage de la Pologne, il n'en eſt pas plus queſtion: nous ſommes contens de ce

que

que nous avons, & nous voulons maintenant laisser en paix ces anciens sarmates; leur existence, quelque précaire qu'elle soit, est nécessaire dans la balance de l'europe; c'est une barrière qu'on peut, au besoin, opposer à l'Autriche & à la Russie; l'alliance même des Polonois peut, un jour ou l'autre, devenir très avantageuse à la Prusse, surtout depuis celle que vous avez contractée avec la cour de Vienne, qui, toute impolitique qu'elle est de votre part, pourroit encore durer longtems.

Quant à cette correspondance active qui a lieu entre le Roi & M. de Hertzberg, elle n'a pour objet que le voyage futur de notre Prince - Royal de Prusse à Pétersbourg. S. M. prépare les instructions qui sont nécessaires à cet auguste négociateur, dont le départ est toujours fixé au mois prochain. Je crois que si S. A. R. avoit été la maîtresse de choisir sa mission, elle auroit préféré de voir votre cour; mais elle doit se conformer aux volontés de Frédéric.

Je

Je vous ai dit, dans ma dernière, qu'on étoit fâché de la retraite du prince de Hesse-Philipstahl; on l'est pareillement de celle de son frère, qui a aussi demandé sa démission. Un autre officier-général qu'on regrette beaucoup, c'est le comte de Hordt, originaire de Suéde, proscrit de sa patrie & dont la tête fut mise à prix pour avoir été fidélement attaché au parti du Roi & de la Reine, lors de la fameuse révolution de 1756. Après avoir échappé aux poursuites du Sénat, qui s'étoit emparé de l'autorité royale & qui le fit réclamer dans toutes les cours de l'europe, il passa à notre service, à la guerre de 1757. Comme il avoit des talens militaires, de l'esprit & de la naissance, il plut au Roi qui lui confia le commandement d'un régiment-franc de deux bataillons. Le comte de Hordt se distingua dans les deux campagnes qu'il fit; il eut le malheur, après la funeste bataille de Francfort-sur l'Oder, d'être fait prisonnier par les Cosaques & con-

duit

duit à Pétersbourg, où il fut la victime innocente de la haine qu'avoit Elisabeth pour le Roi de Prusse. Il resta enfermé dans une tour pendant plus de 25 mois, & il fut traité, non en prisonnier de guerre, mais en criminel d'état. Il faut l'entendre raconter lui-même tout ce qu'il a souffert dans cette prison. Toutes les démarches que fit le Roi pour lui procurer la liberté, furent inutiles; il ne fut élargi qu'à l'avénement de Pierre III au trône de Russie. Il reçut de la part du nouvel Empereur toutes les consolations qu'on lui avoit refusées sous le regne précédent; il fut même chargé de remettre au successeur d'Elisabeth quelques lettres du Roi, & fut le premier agent des liaisons intimes qui s'établirent depuis entre Pierre III. & Frédéric. De retour à l'armée du Roi, il rendit compte à S. M. des dispositions du cabinet de Pétersbourg à son égard; il lui fit le tableau des horreurs qu'il avoit éprouvées dans la citadelle où il avoit été renfermé: La

con-

conduite qu'on a tenue à ſon égard eſt une tache pour le regne d'Eliſabeth. M. de Hordt reprit ſon ſervice dans les troupes Pruſſiennes & fut remis à la tête de ſon régiment; il ſe diſtingua dans toutes les occaſions qui s'offrirent. Le Roi l'avoit pris dans ſon armée, lors du ſiege de Schweidnitz, & lui confia la défenſe d'une gorge: le général de Brentano étant venu l'y attaquer avec des forces bien ſupérieures aux ſiennes, il défendit le terrein pied-à pied; & quoiqu'il eut reçu un coup-de feu qui lui caſſa le bras, cela ne l'empêcha pas de faire ſa retraite en bon ordre & de revenir à Peterswald. Le Roi battit le général Daun près de Schweidnitz, tandis qu'en Saxe, le prince Henri, par ſes ſavantes manœuvres, tenoit en reſpect les armées combinées de l'empire & des Autrichiens, commandées par les généraux Hadick, Serbelony & le prince de Stolberg, & gagna enfin ſur elles la bataille de Freyberg. Cette victoire décida la paix & rendit le nom du prince

Henri

Henri immortel. Dans toute cette guerre, S. A. R. s'eſt conduite avec une habileté dont il n'exiſte aucun exemple dans l'hiſtoire; de l'aveu même du Roi ſon auguſte frère, Elle ne commit jamais une ſeule faute. C'eſt à ce prince en partie qu'on doit l'heureuſe pacification qui termina cette guerre funeſte, époque à jamais mémorable dans les faſtes de la monarchie pruſſienne. Mais revenons à notre comte de Hordt: Son régiment aiant été réformé, le Roi, en reconnoiſſance de ſes ſervices, le nomma général-major dans ſes armées, avec trois mille écus d'appointement. S. M. s'intéreſſa auſſi en ſa faveur près de la cour de Suéde pour que le jugement prononcé contre lui fût annulé; elle le chargea même d'une négociation aſſez importante près de cette cour. M. de Hordt accompagna enſuite le prince Henri en Ruſſie. Quelques nuages s'étant élevés entre la cour de Pétersbourg & la nôtre, le général-major fit encore ce voyage avec S. A. R. que le Roi y envoya une ſeconde fois. A ſon retour,

le

monarque l'éleva au grade de lieutenant-général; & peu de tems après, il le nomma au gouvernement de Spandau avec une augmentation de quinze cents écus d'appointemens. Ceux qui regrettent le plus M. de Hordt, ce ſont les priſonniers renfermés dans cette Baſtille pruſſienne. Il étoit plein d'égards & d'attentions pour eux, & faiſoit tout ce qui dépendoit de lui pour adoucir leur ſort: il en avoit éprouvé un ſemblable. Il s'intéreſſa en faveur de quelques-uns de ces priſonniers, & leur procura la liberté. Comme le prince Henri faiſoit un cas particulier de cet officier, il le demanda au Roi pour ſervir dans ſon armée pendant la campagne de 1778. Je vous ai parlé de toutes les intrigues qui eurent lieu alors, ſur lesquelles il ne m'eſt pas permis de m'expliquer. Le comte de Hordt s'appercevant que le Roi n'étoit plus le même à ſon égard, demanda ſa retraite; on la lui refuſa pendant quelque tems. Comme il perſiſta dans ſa réſolution, elle lui fut enfin accordée. On m'aſſure que S. M. le

regrette beaucoup; mais vous ſavez que les Rois ne conviennent que rarement de leurs torts. En mon particulier, je ſuis ſincèrement affligé de la retraite du comte de Hordt: c'étoit un homme d'une ſociété très agréable; il avoit de la gaité & la converſation la plus intéreſſante.

Les revues de Marienwerder ont été funeſtes au civil comme au militaire. Le préſident de la chambre de cette ville, & le préſident-intendant d'Elbing, ainſi que celui de la chambre de Braunsberg & l'intendant de Marienberg, ont auſſi reçu leur démiſſion pendant le voyage du Roi dans la Pruſſe-occidentale. Leur disgrace a été occaſionnée en partie par la rupture des digues du Nogat, qui a cauſé l'inondation d'une aſſez grande étendue de pays très fertile; ce qui n'auroit pas eu lieu, ſi ces digues avoient été réparées à tems. A la ſuite du mal que fait quelquefois le Roi à ceux qui ne rempliſſent pas leurs devoirs, vient toujours un acte de bienfaiſance. S. M.

a reçu avec la plus grande bonté les députés de la Poméranie, auxquels elle a promis l'établissement d'une caisse de crédit dans la province, pour le secours des pauvres gentilhommes qui sont forcés d'emprunter de l'argent sur leurs biens. Cela a déja lieu dans plusieurs de nos provinces. Dans l'audience que le monarque donna aux députés Poméraniens, il leur dit:

Je vous reçois comme mes amis, & je veux vous parler de même: Je suis disposé à vous donner tous les secours dont vous avez besoin; car j'aime particulièrement mes Poméraniens; il est impossible d'avoir plus d'attachement pour eux que je n'en ai. Ce sont de braves gens qui m'ont toujours assisté pour la défense & le soutien de la patrie, tant aux champs de la gloire que dans leurs propres foyers. Ils ont sacrifié leurs biens & leur sang pour moi; je serois indigne d'être leur maître, si je ne leur donnois pas des marques de ma vive reconnoissance dans cette occasion. Vous savez combien mes sujets de Silésie & de la Marche-électorale ont perfectionné leur éco-

nomie rurale. Imitez leur exemple; je vous accorderai, tant que je vivrai, tous les ſécours dont vous aurez beſoin pour l'amélioration de vos terres. Il m'importe peu d'avoir un million & demi de plus dans mes coffres, pourvu que cet argent ſoit employé au bien de mon pays & de mes peuples. Trop heureux de pouvoir contribuer à leur proſpérité, & les mettre en état d'augmenter leurs revenus par des défrichemens qu'ils n'ont pu faire jusqu'àpréſent faute de moyens.

Vous concevez, Monſieur! avec quel enthouſiasme un pareil discours a été reçu de la part des Poméraniens. On peut dire au ſujet de notre monarque:

Le Seigneur Jupiter ſait dorer la pillule....

Cela s'appele ſavoir rendre d'une main ce qu'on a pris de l'autre. Les ſouverains ont de grands avantages, lorsqu'ils ſavent careſſer leurs ſujets à propos.

Le général-major de Pritzwitz & le lieutenant-général de Möllendorff ſont déſig-

défignés pour accompagner le Prince-de Pruffe à Pétersbourg. Ce font deux officiers de mérite. Ce voyage aura lieu vers la fin du mois prochain. On m'affure que Son Alteffe Royale compofe avec fon oncle pour les fraix que cette vifite à l'Impératrice de Ruffie lui coûtera. Il veut paroître felon fon rang à cette cour : naturellement généreux, il fe trouveroit humilié, s'il étoit obligé de fe borner dans fes dépenfes. On m'affure que le Roi eft réfolu de faire les chofes grandement, & que la fomme qu'il deftine à ce voyage eft très confidérable.

La cour de Vienne a envoyé ici un émiffaire, qui affure n'être venu que pour admirer notre monarque. Nous faifons femblant de le croire. Celui dont je veux vous parler, eft le prince de Ligne : ce feigneur eft un homme très aimable, rempli d'efprit & de connoiffances. Il a été affez bien accueilli du Roi & de toute la cour. Il s'eft lié particulièrement avec le Prin-

ce-Royal de Prusse. Ils se verront en Russie, où le premier compte de se rendre dans le même tems à peu-près que Son Altesse Royale. On écrit de Vienne à Sa Majesté, que le prince de Ligne est un Argus qu'on veut donner à notre auguste voyageur, pendant le séjour qu'il fera à Pétersbourg; & qu'on l'a choisi de ce rang, afin qu'il puisse pénétrer plus aisément le secret de cette mission. Mais comme le Prince-Royal sait se taire quand il veut, il est à craindre que le cabinet de Vienne ne soit très mal instruit, s'il ne compte que sur les imprudences de notre héritier-présomptif.

Le Roi a reçu, il y a quelques jours, des dépêches du comte de Gœrtz, dans lesquelles il y avoit une lettre du Grand-Duc de Russie & une autre du comte de Panin. Ces lettres contiennent quelques détails rélatifs à l'Empereur & au prince Potemkin. On sait que ce dernier n'est pas bien avec son

maître

maître futur, & que tous les projets qu'il forme n'ont aucune bafe folide, n'étant fondés que fur les conjonctures actuelles, qui peuvent changer d'un inftant à l'autre.

J'étois inftruit, comme vous, du voyage du Roi de Suéde. On avoit cru un moment que ce monarque viendroit ici; mais il a pris la route la plus courte pour fe rendre à Spa. Je ne crois pas aux motifs qu'on fuppofe à ce voyage. S. M. Suédoife n'a jusqu'à ce moment d'autre projet que celui de s'occuper du bonheur de fes fujets.

Adieu, Monfieur! Je fuis votre tout dévoué &c.

LETTRE XV.

De Versailles, *le 31 Juillet 1780.*

De M. de.... au Comte de....

Je vous ai dit, mon cher Comte! que je vous ferois part d'une converfation qui a eu lieu entre le comte de Maurepas & quelqu'un de fort inftruit, qui a fuivi tous les événemens depuis la paix de 1763 jusqu'àpréfent, & qui étoit à Londres lors de la mort de Georges II. Des liaifons que Mr. De.... avoit avec quelques anglois, le mirent dans le cas de connoitre toutes les intrigues qui fe firent alors pour placer le Lord Buth & les écoffois à la tête du miniftère. Les notes qu'il avoit faites à ce fujet, ainfi que fur l'infurrection des américains, étoient on ne peut pas plus intéreffantes. Il cenfuroit vivement, comme l'ont déja fait bien d'autres, la conduite que nous avons tenue dans ces circonftances; il prédifoit que

cette révolution de l'Amérique en cauſeroit bientôt une générale en Europe; que les peuples, éclairés ſur leurs droits, chèrcheroient à les faire valoir, d'après les principes qui ſe trouvent développés dans la conſtitution de la Virginie, qui parut en 1777. Il lut ſon manuscrit dans une ſociété clauſe, où ſe trouvoit un ami intime du comte de Maurepas, qui fut ſi frappé des faits qu'il contenoit & des réflexions de l'auteur, qu'il en parla au Mentor de manière à lui donner envie de connoitre Mr. De.... Ce dernier ſe refuſa d'abord à l'invitation qui lui fut faite de lire ſon ouvrage chez le premier-miniſtre. Cependant, ſollicité vivement par le Marquis de.... il y conſentit enfin, mais ſous la condition qu'il n'y auroit perſonne chez le Mentor, que le marquis & lui. Le jour fixé pour cette lecture, Mr. De.... ſe rendit chez le comte de Maurepas, qui lui fit l'accueil le plus favorable. Voici le précis de leur entretien:

Le Comte de Maurepas.

J'apprens, Monſieur! que vous vous êtes occupé d'un travail des plus intéreſſans; que vous étiez à Londres dans le tems de la mort de Georges II, & que vous êtes parfaitement inſtruit des reſſorts qu'on a fait jouer pour placer à la tête des affaires le comte de Buth & ſes protégés. J'étois alors éloigné de la cour, & ne ſavois ce qui ſe paſſoit que par les papiers-publics, qui contiennent beaucoup de menſonges mêlés à quelques vérités. Je ſuis curieux de connoitre les notes que vous avez faites à ce ſujet.

Mr. De....

Je vais vous ſatisfaire, Monſieur le Comte! — (*Il tire ſon manuſcrit & lit:* L'Angleterre eut fait la paix la plus glorieuſe, ſi le miniſtre William Pitt fut reſté à la tête des affaires, après la mort de Georges II, & que le comte de Buth ne l'eut pas remplacé. L'aſcendant que ce dernier avoit pris ſur

ſon

fon pupile (le Prince de Galles), il fut le conferver lorsque ce prince devint Roi. Il l'avoit accoûtumé, dès fa jeuneffe, à fe laiffer gouverner par lui; & George III, en montant fur le trône, refta fous la tutele de fon Mentor. La mère du Roi, la princeffe de Galles, conduite par fon favori Buth, l'avoit fervi dans fes projets; ce fut par fes confeils qu'elle infpira à fon fils la plus grande averfion pour les anglois, & lui confeilla de ne donner fa confiance qu'aux écoffois, comme les feuls capables de le fervir fidellement. *Ce font ces braves Ecoffois*, lui difoit-elle, *qui dans les pofitions critiques où fe font trouvés vos prédéceffeurs, ont été leur foutien & leurs défenfeurs. Si vous voulez régner tranquillement & fûrement, il faut les oppofer à la faction britannique & vous rendre le maître des fuffrages dans les chambre des Pairs & des Communes. Ce Pitt eft un républicain turbulent dont il faut vous défier; vous le trouverez toujours contraire à vos vues. Buth feul peut vous affermir fur le trône. C'eft au commencement de votre*

regne

regne que vous devez, ſans allarmer la nation, chercher à changer une conſtitution qui vous tient dans une dépendance indigne de la majeſté royale; mais il faut, pour y réuſſir, employer d'autres moyens que vos prédéceſſeurs. La corruption qui regne dans le parlement vous les offre; c'eſt par le ſecours des repréſentans mêmes de la nation, que vous pourrez devenir plus abſolu que les Rois de France & de Pruſſe. Tous ces défenſeurs de la conſtitution britannique ne ſe montrent oppoſés à l'autorité royale que pour obtenir des graces; dès qu'ils ſont parvenus à quelque poſte important, ſoit dans le miniſtère, ſoit dans le militaire, leur patriotisme s'évanouit; ils vous deviennent entièrement dévoués, & quittent le parti républicain pour ſe ranger du côté de celui de la cour. Pour aſſurer le ſuccès de vos projets, il ne s'agit que de faire choix d'hommes propres à corrompre ceux que vous voudrez gagner. Repoſez-vous de ce ſoin ſur Mansfield; il a de l'éloquence; c'eſt le ſeul que vous puiſſiez oppoſer à Pitt & qui ſoit en état d'amener la nation au dégré de condeſcendance néceſſaire à vos vues. Cet avis fut

ſuivi.

ſuivi. Le comte de Buth & Mansfield déſignèrent à la princeſſe de Galles & au Roi, ceux dont ils crurent pouvoir compoſer un conſeil ſecret; & ces perſonnages furent adoptés & initiés aux ſecrets. C'eſt dans ce comité que les intérêts de la nation furent discutés, & que tous les changemens à faire furent réſolus. On y dictoit les harangues que les miniſtres devoient prononcer à la chambre des Pairs & au Parlement. On forçoit ſouvent le Roi de faire telle ou telle demande, qu'on rédigeoit enſuite en forme de *Bill*, & qui étoit envoyée à la chambre-haute & à la chambre - baſſe. Mansfield étoit l'orateur qu'on employoit dans les cas importans; c'étoit l'homme fait pour cette place; ſon élocution brillante, l'art qu'il ſavoit mettre dans ſes discours entrainoit tous les ſuffrages; en l'entendant parler, on étoit perſuadé que le Roi n'étoit occupé que du bonheur de ſes peuples & de la prospérité de l'empire britannique. L'éloquence de William Pitt, qui jusqu'alors

qu'alors avoit été prépondérante, dut céder à celle de ſon adverſaire. Quand le premier fut rappelé au miniſtère pour la ſeconde fois, & qu'il vit de quelle manière ſe traitoient les affaires, il demanda ſa démiſſion. En annonçant au parlement ſa retraite, il ſe tourna vers Mansfield, & le montrant de la main, il dit:

Il eſt dans le royaume, Meſſieurs! un pouvoir au deſſus de celui du Roi & de ſes miniſtres. J'ai vu changer, du ſoir au lendemain, les réſolutions priſes & arrêtées dans le conſeil. Ces variations étoient l'ouvrage d'un ſeul homme, qui ſacrifie tout à ſon ambition & au projet qu'il a formé d'anéantir la conſtitution britannique. Vous concevez que je ſuis trop attaché à ma patrie pour pouvoir, dans de pareilles conjonctures, reſter plus longtems dans le miniſtère. Je vois déja que chacun de vous eſt prêt de me reprocher des actes qui, tôt ou tard, ſeront funeſtes au bien public, que ma conſcience déſapprouve & qui ne ſont point mon ouvrage. Le premier principe de notre conſtitution eſt, que les miniſtres

doivent

doivent être comptables de tout ce qui se fait sous leur administration; & je vous avoue que je ne puis l'être.....

Cette accusation faite en plein parlement contre Mansfield, auroit dû ouvrir les yeux à la nation; mais les deux tiers des membres du parlement avoient été corrompus par Buth & par lui. Le peuple anglois qui, dans cette circonstance, auroit dû montrer pour la défense de sa liberté cette énergie dont il fait tant parade, afin de prévenir les malheurs dont il étoit menacé, attribua ce qu'avoit dit Pitt à la désunion qui régnoit entre le parti de la cour & celui de l'opposition. Le Roi, gouverné par Buth & Mansfield, n'avoit d'autre volonté que la leur. Le premier savoit que ce monarque étoit d'une opiniâtreté & d'un entêtement que rien ne pouvoit vaincre, & qu'alors qu'il avoit adopté une opinion, il étoit impossible de l'en faire revenir: Fondé sur cette connoissance de son caractère, Buth lui inculqua les projets qu'il avoit formés & lui

fit

fit promettre de les foutenir. Alors on le fit confentir à l'impôt du timbre ; à la taxe fur le thé; on lui démontra la néceffité de ces nouvelles impofitions; on lui dit qu'elles devoient fervir à augmenter les revenus de la couronne en proportion du furcroit de dépenfe néceffaire pour foudoyer ceux dont on avoit befoin. C'étoit avec l'argent des colonies qu'on fe propofoit d'affervir l'Angleterre. Le parlement britannique eut la foibleffe de donner la fanction à ces bills, malgré tous les écrits qui parurent alors pour en démontrer les fuites funeftes. Parmi les nombreufes productions que l'esprit de patriotisme enfanta, on diftinguoit les *Lettres de Junius au Roi, au comte de Buth & au chef de juftice Mansfield.* Si on avoit fuivi les avis donnés par ce *Junius*, jamais la révolution d'Amérique n'auroit eu lieu ; l'Angleterre & la France n'euffent pas fait une guerre ruineufe, qui de part & d'autre a été mal combinée: Je dis mal combinée de la part de la Grande-Brétagne, par la raifon que les minis-

tres

tres & les favoris de George III lui perſuadèrent que les colonies ſeroient hors d'état de ſe ſoutenir contre toutes les forces réunies de la mère-patrie, & qu'une campagne ſuffiroit pour les réduire à l'obéiſſance: Mal combinée de la part de la France, parcequ'elle apprenoit aux ſujets de ce royaume qu'un peuple peut ſe révolter contre ſes maîtres, lorsque le fardeau des charges excède les moyens qu'il a de le ſupporter; & c'eſt le cas des françois.

Le Comte de Maurepas.

Je ſavois en gros une partie des choſes que vous venez de me dire; mais j'ignorois les détails rélatifs à la princeſſe de Galles & à Mansfield. Tous les ſouverains ſont jaloux d'augmenter leur autorité, & il étoit naturel que Georges III. eut le même déſir. Cependant il fit mal de ſuivre les conſeils de ſes miniſtres, & ceux-ci eurent le plus grand tort de l'engager dans de fauſſes démarches. L'adminiſtration an-

gloiſe étoit trop ſurveillée, comme elle l'eſt encore, par le parti de l'oppoſition, pour que celui de la cour pût ſe flatter de réuſſir dans ſes projets. Je ſuis d'avis au reſte qu'il ſeroit avantageux pour la France que le Roi d'Angleterre fût ſeul le maître: il nous ſeroit bien plus aiſé de traiter avec le cabinet de St. James qu'avec toute la nation. Quant à la guerre dans laquelle nous ſommes entrés, il n'étoit guères poſſible de faire autrement; les circonſtances où nous nous trouvions nous forcèrent d'y prendre part. Quelle eſt votre opinion à ce ſujet?

Mr. De . . . .

La France, à mon avis, devoit chercher tout autre prétexte que celui de la révolte de colonies angloiſes pour faire la guerre à la Grande-Brétagne; jamais elle n'auroit dû aider aux américains à ſe rendre indépendans, & jamais démarche ne fut plus impolitique

que

que celle d'apprendre aux européens ce qu'ils paroiſſoient avoir oublié, ſavoir:

„ Que tous les hommes ſont nés li-„ bres ſans aucune reſtriction; qu'ils „ ont des droits certains à l'indépen-„ dance, dont ils ne peuvent, par aucun „ acte quelconque, priver leur poſté-„ rité. „

„ Que toute autorité appartient au „ peuple, & émane de lui; que ceux „ qu'il en a revêtus ne ſont que ſes „ mandataires & ſes ſerviteurs, & qu'ils „ lui en ſont comptables dans tous les „ tems. „

„ Que tout gouvernement doit être „ inſtitué pour l'avantage commun; & „ toutes les fois qu'il ſe trouvera inſuf-„ fiſant pour remplir ce but, la majo-„ rité de la communauté a le droit ina-„ liénable de le réformer, de le chan-„ ger ou de l'abolir. „

„ Qu'aucun homme ni aucune aſſo-„ ciation d'hommes ne peuvent avoir

„ d'autres priviléges dans la commu-
„ nauté que ceux d'une considération
„ méritée par des services rendus à la
„ patrie; et, comme cette considération
„ est personnelle, elle ne peut être hé-
„ réditaire ni transmise aux descendans.
„ L'idée d'un homme né magistrat, lé-
„ gislateur, juge, est contre nature &
„ absurde.„

„ Toute démarche tendante à sus-
„ pendre les loix, à les évoquer à un
„ autre tribunal que celui reconnu par
„ la nation, à empêcher leur exécution
„ en vertu de quelque acte d'autorité,
„ sans le consentement du peuple; est
„ une atteinte portée à ses droits, & à
„ laquelle il peut s'opposer.„

„ La liberté de la presse est un des
„ plus forts boulevards de la liberté de
„ l'état; elle ne peut être restreinte que
„ par les gouvernemens despotiques.„

„ Une milice bien réglée, tirée du
„ corps du peuple & accoûtumée à
„ l'exercice des armes, est la seule dé-
„ fense

„ fenſe nationale, convenable & ſûre
„ d'un état libre. On doit éviter d'a-
„ voir, en tems de paix, des armées ſur
„ pied, parcequ'elles ſont dangereuſes
„ pour la liberté; &, dans tous les cas,
„ le militaire doit être tenu dans une
„ ſubordination exacte, ſoumis à la loi
„ civile & gouverné par elle. „

Cet extrait de la déclaration du Maryland pour la nouvelle legislation que cette province veut établir, fait, à ce qu'il me paroit, une critique ſanglante de nos gouvernemens européens; & la France, en protégeant & ſoutenant une pareille inſurrection, ſe met dans le cas de voir s'opérer chez elle la même révolution.....

Le Comte de Maurepas.

Je ne vois pas les choſes du même œil que vous. Les colonies angloiſes, éloignées & ſéparées de la mère-patrie par le grand Océan, ont pu ſe ſouſtraire à la tyrannie qu'on vouloit exercer

contre elles. L'Angleterre elle-même, par sa population, n'étoit pas en état d'empêcher cette insurrection. L'inutilité des efforts prodigieux qu'elle fit dans la campagne de 1777, la défaite du général Burgoyne, la capitulation de Saragotta devoient lui servir de leçon. C'est à tort que la cour de Londres nous accuse de perfidie, & nous reproche d'avoir soulevé ses sujets de l'Amérique. Elle ne pouvoit ignorer ce qui se passoit ici à cet égard, & il n'auroit tenu qu'à elle d'en prévenir les suites. Nous avons agi envers cette cour comme elle en agit avec nous en 1756, lorsqu'elle s'emparoit de tous nos vaisseaux, tout en nous faisant assurer par son ambassadeur, le Lord Albermale, qu'elle vouloit vivre en bonne intelligence avec nous.

L'Angleterre a manqué au pacte sacré qu'elle avoit fait avec ses sujets américains, en les privant des droits dont ils jouissoient comme le reste de la nation. D'après vos réflexions, c'est le comte de Buth & Mansfield qui ont

formé

formé le projet d'aſſervir l'Amérique, & qui ont fait adopter au Roi ce funeſte ſyſtême. Le parti de l'oppoſition convient lui-même, dans tous ſes écrits, que les américains ſont fondés dans la guerre qu'ils font à la mère-patrie: ce qui nous juſtifie ou doit nous juſtifier aux yeux de l'europe.

Quant aux craintes que vous avez ſur la déclaration du Maryland, je ne crois pas qu'elle puiſſe influer ſur les peuples de l'europe. Voiſins comme nous le ſommes de l'Angleterre, ayant, depuis plus de quatre cents ans, une conſtitution ſi différente de celle de ce royaume, il n'a jamais pris l'idée aux françois de réfléchir ſur cette différence & de comparer entre eux ces deux gouvernemens. La nation eſt trop légère pour s'occuper de pareils objets. Les papiers-anglois ne ſont preſque point connus dans nos provinces; le peuple des campagnes n'eſt point inſtruit; le bourgeois & le négociant riche tiennent à leurs propriétés; la nobleſſe eſt à la

 dispo-

dispoſition du Roi; c'eſt de lui que ſa fortune & ſa conſidération dépendent. Le militaire eſt tout entier dans les mains du monarque, qui lui donne en tout tems une force active & ſuffiſante pour exécuter ſes volontés. Depuis les regnes de Charles IX, de Henri III & de Henri IV, nous n'avons eu que des émeutes populaires, & point de révoltes auxquelles la totalité de la nation ait pris part. Dans la guerre actuelle, le peuple eſt content de ne point payer de nouvelles impoſitions. Si, à la paix, il eſt poſſible d'améliorer ſon ſort, il élevera des autels à Louis XVI. Son enthouſiasme pour ſes maîtres eſt toujours le même.

Mr. De....

Je vous répondrai, Monſieur le Comte! que je ſuis perſuadé de ce que vous me dites, quant à l'attachement des françois pour leur ſouverain; mais je vous crois mal inſtruit ſur ce qui ſe paſſe dans l'intérieur de la France, ainſi

que

que ſur les diſpoſitions des habitans de la campagne, dont l'ignorance n'eſt point telle que vous la ſuppoſez. J'ai parcouru toutes les parties du royaume à différentes fois, & j'ai été étonné du progrès que les lumières y ont fait. Ce n'eſt point du Roi qu'on eſt mécontent, mais de ſes miniſtres ; on eſt revolté du deſpotisme qu'ils exercent au nom du monarque. J'ai été ſurpris de trouver dans les bourgs & les villages des hommes de la claſſe du peuple, qui étoient parfaitement inſtruits de la révolution d'Amérique, & des cauſes qui l'ont occaſionnée. Les habitans des villes, plus éclairés encore, ſont pour la plus grande partie républicains ; c'eſt ſurtout dans les villes commerçantes que l'eſprit d'indépendance ſe manifeſte le plus: vous ne pouvez vous former une idée de la liberté avec laquelle on y parle, & de quelle manière on y cenſure toutes les opérations du gouvernement. On y eſt revolté des prérogatives accordées à la nobleſſe & au

 clergé,

clergé, de cette foule de priviléges dont ces deux ordres jouiſſent, ainſi que tous ceux qui ont des charges qui les exemptent de contribuer aux beſoins de l'état. Les aſſemblées provinciales qu'on veut établir, ſeront l'écueil de l'autorité royale ; elles prépareront une grande révolution dans la monarchie, dont je ne puis déterminer l'époque, mais qui ne me paroit pas éloignée. Un membre de l'aſſemblée provinciale de Berri, avec lequel j'en ai parlé, m'a dit: „C'eſt „ le plus grand ſervice que M. Necker „ ait pu rendre à la nation que de for- „ mer ces établiſſemens. Je ne conçois „ pas comment le conſeil du Roi a pu „ y ſouscrire. Les aſſemblées provin- „ ciales ſont un moyen préparatoire pour „ faire rentrer les françois dans leurs „ droits & leur apprendre à les con- „ noitre. Les provinces ayant le pou- „ voir de ſe taxer elles-mêmes; du mê- „ me moment, les priviléges de la no- „ bleſſe & du clergé ceſſent. Comme „ ils ne tiennent ces exemptions que

„du

„ du Roi, la nation ne ſera ſurement
„ pas d'intention de les reconnoitre &
„ de les confirmer. D'après nos in-
„ ſtructions ſecrètes, m'ajouta-t-il, le
„ projet de la cour eſt que les deux
„ premiers ordres de l'état contribuent
„ aux charges comme les autres ſujets
„ du Roi; & on laiſſe au troiſieme le
„ ſoin de traiter cette affaire. On s'at-
„ tend à de grandes réclamations, avant
„ que les choſes n'en ſoient où l'on
„ veut; mais on n'y aura aucun égard,
„ & tous les changemens projetés au-
„ ront leur plein & entier effet, ſi la
„ cour continue de ſoutenir les commu-
„ nes, comme elle paroît intentionnée
„ de le faire. Dans la révolution qui
„ ſe prépare, je vois l'anéantiſſement
„ des parlemens, qui ſeront réduits à
„ leurs ſimples fonctions de juges, ſui-
„ vant leur première inſtitution; la ſu-
„ preſſion de ces intendans de provin-
„ ce qui en ſont les tyrans, & qui n'ont
„ pas peu contribué à aliéner l'eſprit du
„ peuple contre le ſouverain; le pouvoir
„ des

„ des ministres circonscrit, & ces der-
„ niers rendus même comptables de leur
„ administration. Tel est le but & l'ef-
„ fet futur de ces assemblées provincia-
„ les. Je ne crois pas que ce soit ce-
„ lui de la cour, qui ne les a établies
„ que pour avoir de l'argent, & qui
„ n'a pas prévu les suites qu'elles pour-
„ roient avoir.„

Le Comte de Maurepas.

Le Roi n'est occupé que du bonheur de ses sujets, & n'a vu dans ces assemblées provinciales qu'un moyen sûr pour établir dans les impositions plus d'égalité qu'il n'y en avoit eu jusqu'àprésent. Il est d'autant plus mécontent des parlemens, qu'il avoit fait beaucoup pour eux à son avénement au trône. Il n'est pas éloigné de rendre à la nation le droit de se taxer elle-même. Jamais souverain n'a eu peut-être des intentions aussi pures ; il connoit le mal qui existe & l'abus qu'on fait de son autorité. Dans les circonstances actuelles, il

il ne peut remédier à l'un ni empêcher l'autre. Mon âge ne me permet pas d'entreprendre toutes les réformes que je crois néceſſaires; mais je les indique au Roi; elles ne peuvent avoir lieu que ſucceſſivement. Je me garderai bien de former aucun plan à cet égard; il ne feroit pas ſuivi par mes ſucceſſeurs.

La grande ſcience de régner ſe trouve enſeignée dans l'hiſtoire des nations qui nous ont précédés. Toutes les révolutions ont été occaſionnées par les mêmes cauſes: l'esclavage des peuples ou les impoſitions arbitraires, qui ont mis ces derniers dans la néceſſité de ſecouer le joug de leurs oppreſſeurs. Qu'on s'occupe en France, à la paix, des moyens de rétablir l'ordre dans les finances, ainſi que de toutes les réformes qui peuvent mettre dans la poſſibilité d'alléger le fardeau des impoſitions: Alors le code de loix du Maryland, l'indépendance des américains n'influeront en rien ſur notre gouvernement. Les françois ſont accoûtumés d'avoir un maître;

maître; une constitution républicaine ne leur convient pas; la monarchique est la seule qui leur soit propre. Ce seroit inutilement qu'on tenteroit de leur en faire adopter une autre.

— Mr. De.... continua de lire son manuscrit. Le comte de Maurepas en parut fort content; il y trouva quantité d'idées neuves, & des réflexions très sensées. Mais il observa à M. de.... que l'homme de cabinet voit toujours différemment les choses que l'homme d'état; que ce dernier doit se plier aux circonstances, qu'il est même souvent maitrisé par elles, & forcé de renoncer à faire le bien, à cause d'un plus grand mal qui en résulteroit; qu'il est des abus qu'on doit laisser subsister, tels que les honneurs accordés à la noblesse; l'établissement permanent d'une armée nombreuse, qui soit entièrement sous l'autorité du Roi & dépendante de lui seul; que ce dernier abus étoit un mal d'autant plus nécessaire, que le systême actuel de l'Europe ne permet pas qu'on

change rien à la forme de notre conſtitution militaire pour le moment, ni autant de tems que les puiſſances de l'Allemagne & du Nord auront ſur pied des armées formidables.

Il me paroit, mon cher Comte! que le pour & le contre ſe trouvent aſſez bien discutés dans cette converſation. Qu'en penſez-vous?

Je ſuis avec un ſincère attachement &c.

LET-

LETTRE XVI.

De VERSAILLES, *le 3 Août 1780.*

Du même, au même.

Des nouvelles de mer nous ont tenus pendant quelques jours dans la plus vive inquiétude; elles nous annonçoient comme certaine la priſe du vaisſeau- de ligne l'*Invincible* par les anglois. Mais nous venons d'être raſſurés par des lettres écrites à M. de Sartine, dans lesquelles on lui mande que l'*Invincible* a manqué de tomber au milieu de la flotte de l'amiral Geari; qu'il a été pourſuivi par les vaiſſeaux les plus avancés de l'armée navale ennemie, qui l'ont chaſſé pendant longtems; mais qu'il leur a échappé par la ſupériorité de ſa marche & les habiles manœuvres du capitaine, qui s'eſt mis en ſureté dans le port de St. André en Biscaye, d'où il pourra ſe rendre à la Corogne, dès que la mer ſera libre.

Le

Le comte d'Eſtaing, que toute la cour & la capitale nomment à quelque miſſion importante, eſt parti, à ce qu'on aſſure, *incognito* de Paris, ſans qu'on ſache préciſement la route qu'il a priſe. Les uns lui donnent le commandement de la flotte de Cadix, d'autres le renvoyent en Amérique; mais rien de certain ſur la cauſe de ſon départ. Il y a ici des paris qu'il ne ſera pas employé, par la raiſon qu'il n'eſt pas bien avec le miniſtre de la marine ni avec les premiers-commis; & c'eſt de ces Meſſieurs que dépend le commandement de nos armées navales; le mérite n'y fait rien, ſi on n'a pas le bonheur de leur plaire, & ſi on ne leur fait pas une cour aſſidue. Dans le cas où l'on obtiendroit de l'emploi malgré eux, ce qui arrive très rarement, il n'eſt point de déſagrémens qu'ils ne vous faſſent éprouver: le vainqueur de la Grénade en a fait la triſte expérience. On m'aſſure que M. le comte d'Eſtaing a eu pluſieurs entretiens ſecrets avec M.

Necker, rélativement aux dépenses de la marine & au désordre qui regne dans ce département par l'inexpérience de celui qui le dirige. Toutes les notes que le vice-amiral a remises au directeur des finances à ce sujet, sont lumineuses; elles ne contribueront pas peu, me dit-on, à accélérer la chute du lieutenant-de police-marin, dont on fixe l'époque à la fin de cette année ou au commencement de l'autre. Personne n'en sera plus fâché que Madame de Sartine & les gardes de la marine. Ceux de ces derniers qui peuvent parvenir à plaire à l'épouse du ministre, sont sûrs de leur avancement. . . . . Cette Dame fait les promotions au grade de lieutenant-de vaisseau &c. &c. Elle a en outre l'honneur d'être en grande correspondance avec la Reine d'Angleterre; c'est elle qui est chargée de toutes les commissions de cette souveraine pour les objets de mode & autres dont elle a besoin. Madame de Sartine reçoit en retour des marchandises angloises qui lui sont rapportées

par

par des couriers, & qui paſſent comme ſi c'étoient des dépêches miniſtérielles. Souvent, il arrive que la porte du miniſtre eſt fermée, ſous le prétexte qu'il eſt occupé d'affaires de la plus grande importance. Ces affaires conſiſtent dans des envois que l'on fait à Londres à la Reine, à la ducheſſe de . . . . à Miladi P. . . . . Le Secrétaire intime La Croix eſt chargé de faire les factures, de cacheter les lettres & d'expédier le courier, en lui recommandant de faire diligence. Le miniſtre remonte chez Madame, où il trouve un cercle nombreux; il a l'air fatigué. On ſait qu'il vient de faire partir un courier pour Londres, & comme on ignore l'objet de cette miſſion, on ſuppoſe que c'eſt pour quelque choſe de la plus grande conſéquence; Les uns aſſurent qu'il y a des négociations de paix ſur le tapis, d'autres qu'il eſt arrivé de fâcheuſes nouvelles, que les anglois ont contracté des alliances avec certaines puiſſances du continent, que nous aurons une guerre de

terre &c. Et cependant tout cela se réduit à un petit commerce de contrebande, dont les premiers-commis tirent un très bon parti, & qui procure à Madame de Sartine l'honneur d'être en commerce de lettres avec une Reine : chose nouvelle pour elle & qui lui fait tourner la tête.....

Nous attendons des nouvelles de différens bâtimens que nous avons envoyés à la découverte pour savoir de quel côté s'est portée l'escadre angloise. Nous ignorons absolument la route qu'elle a prise ; nous craignons que quelques-uns des vaisseaux sortis de Brest & de Rochefort ne soient interceptés par elle. On nous écrit de Madrid, que la cour de Lisbonne a refusé d'accéder à la neutralité armée qui lui a été proposée par les puissances du Nord. Les Portugais pourroient bien être la dupe de leur attachement pour les anglois. Les derniers viennent de s'emparer du fort St. Jean dans la nouvelle Espagne. Ce petit succès auroit pu avoir des suites fâ-

cheuses

cheufes pour nos alliés ; mais les projets des anglois ont été heureufement dérangés par un événement auquel ils ne s'attendoient pas : Je veux parler de la jonction de l'escadre espagnole commandée par Don Solano, à la flotte du comte de Guichen, qui s'eft effectuée, le 4 de Juin, à quinze lieues au vent de la Martinique. L'amiral Rodney ayant été inftruit de l'arrivée de Don Solano aux Antilles, en donna auffitôt avis à M. Dalling, qui fe difpofoit à une expédition contre les poffeffions espagnoles. Celui-ci a renoncé à fon projet pour mettre la Jamaïque dans le meilleur état de défenfe poffible ; cette île pouvant être attaquée par le général espagnol, qui a fur fon escadre douze mille hommes de troupes de débarquement. Mais nos alliés agiffent avec trop de lenteur, pour que nous puiffions espèrer qu'ils tentent de fitôt quelque expédition importante. Le comte de Guichen nous écrit que Don Solano lui a dit, qu'il avoit des ordres dont il ne pou-

voit pas s'écarter; & qu'il devoit, avant tout, mettre à couvert les possessions espagnoles de l'Amérique-méridionale.

Tandis que nos forces combinées se morfondent je ne sais où, les anglois interceptent nos convois marchands. L'amiral Geari vient de s'emparer d'une partie des navires venant du Port-au Prince. Voici copie de la lettre écrite par cet amiral à ce sujet, en date du 5 Juillet.

Lundi 3 de ce mois, le Monarque *étant à la découverte en avant de la ligne, signala, vers les dix heures du matin, une flotte de vingt-cinq voiles. Jugeant que c'étoit une escadre ennemie & qu'il n'y avoit pas de tems à perdre, je donnai sur le champ l'ordre d'une chasse générale, qui fut continuée tout le jour. Vers les cinq heures du soir, le* Monarque *fit le signal pour indiquer qu'il dépassoit celui des navires ennemis qui étoit le plus en arrière, sans s'en assurer: La même chose fut faite peu après par le* Foudroyant *& quelques autres vaisseaux qui avoient le plus forcé de*

voiles.

voiles. Nous pumes appercevoir en même tems, du haut du grand mât de la Victoire, *qu'ils avoient presque joint le reste des vaisseaux ennemis, vers les sept heures du soir. Malheureusement, il survint dans ce moment un gros brouillard. J'ordonnai de diminuer de voiles pour serrer de plus près les vaisseaux dont j'étois le plus proche, en faisant tous la même route à petites voiles jusqu'au matin suivant à la pointe du jour. C'est avec plaisir que j'apprens aux seigneurs commissaires que tous les vaisseaux m'ont rejoint, à l'exception du* Monarque *& de la* Défense, *qui se sont mis à la poursuite du vaisseau-de guerre ennemi nommé le* Fier, *de 50 canons, & d'un gros navire armé en flûte sous l'escorte desquels étoit ce convoi. Tous les navires marchands, au nombre de 25 ou 30, ne m'auroient pas échappé, sans le brouillard qui est survenu; je n'ai pu m'emparer que de douze de ces navires; ils sont chargés de caffé & d'indigo, & destinés pour Bordeaux & autres ports de France.*

Les négocians des ports se plaignent amèrement du ministre de la marine,

qui ne s'occupe nullement du foin de protéger le commerce, ni d'aſſurer aux navires marchands des escortes ſuffiſantes pour les empêcher de tomber au pouvoir de nos ennemis. C'eſt la plus grande de toutes les fautes que d'avoir fait partir du Port-au Prince ces trente voiles, ſous la ſimple escorte d'un vaiſſeau de 50 canons & d'un navire armé en flûte, dans un moment où l'on ſavoit que l'amiral Geari croiſoit ſur la route où ces vaiſſeaux devoient néceſſairement paſſer. Les ennemis de M. de Sartine diſent que cette négligence eſt un effet des ſpéculations mercantiles de ce miniſtre; qu'ayant beaucoup de ſucre & de caffé à vendre, il vouloit en tenir le prix très haut; ce qui n'auroit pu lui réuſſir, ſi le convoi du Port-au Prince, chargé de ces denrées, étoit arrivé dans nos ports. Je ſuis perſuadé que ces propos ſont des calomnies; mais la conduite de M. de Sartine ou de ſes commis y donne lieu; car c'eſt à l'inſuffiſance des meſures priſes par le

départ-

département de la marine qu'il faut attribuer les pertes que nous avons faites en navires marchands, depuis le commencement de la guerre. Le Directeur des finances note toutes ces fautes; il ne manquera pas d'en faire ufage, dès que l'occafion fe préfentera de les mettre fous les yeux du Roi, qui, à la fin, fera obligé de faire juftice & de remercier M. de Sartine.

Malgré toutes les précautions que prennent les espagnols pour empêcher qu'on ne faffe paffer des vivres frais à Gibraltar, il y en entre tous les jours, de même que des munitions de guerre. Ainfi, il fera bien difficile à nos alliés de prendre cette place par famine; fi c'eft réellement leur projet, comme on l'affure aujourd'hui. Cependant nous apprenons qu'on difpofe tout au camp d'Algéfiras pour faire le fiège dans les règles; les espagnols s'exercent continuellement à des attaques fimulées pour fe préparer à une attaque réelle. Le général Elliot de fon côté, ne néglige aucun des mo-

yens de défenſe que ſa poſition avantageuſe lui offre; il a conſidérablement augmenté les ouvrages qui protégent la place vers la terre, & voit d'un œil tranquile les travaux des aſſiégeans, qu'il eſt aſſuré de détruire lorſqu'il le voudra.

Don Barcelo avoit fait conſtruire, ſur un nouveau plan, deux chaloupes canonières dont il ſe promettoit de merveilleux effets; mais l'eſſai qui en a été fait n'a pas répondu à ſon attente. Ces chaloupes canonières ne peuvent être d'aucun avantage pendant le jour; ce n'eſt que de nuit qu'on pourroit en tirer parti: encore la facilité que les ennemis auroient de les ſignaler les mettroit-elle à l'abri de toute ſurpriſe de leur part. Notre ambaſſadeur à Madrid nous écrit que l'on a préſenté différens projets au Roi d'Eſpagne & à ſes miniſtres pour réduire Gibraltar. On regarde toujours comme impoſſible de s'en emparer du côté de la terre; mais un général, qu'on ne nomme pas, s'en-

s'engage, dit-on, à le prendre par mer. Il demande ſix mois pour faire ſes préparatifs; & il exige que, pendant ce tems, la place ſoit bloquée par une escadre qui empêche tout ſecours quelconque d'y entrer : Ce qui eſt presque impoſſible; car, telles précautions qu'on prenne, des navires barbaresques venant de la côte de Tanger trouvent le moyen de pénétrer furtivement jusqu'à la fortereſſe, ſans qu'on puiſſe s'y opposer. C'eſt par cette voie que le général Elliot reçoit des nouvelles de ce qui ſe paſſe en Angleterre & ailleurs; & il eſt auſſi bien inſtruit que s'il étoit à Madrid ou à Londres.

Nous ignorons encore les ſuites qu'a eu l'échec que nos alliés les américains ont éprouvé de la part du général Clinton. Nous espérons que les renforts que nous leur envoyons ſous l'escorte du vaiſſeau l'*Actif*, commandé par M. de la Cardonnie, les mettront dans le cas de prendre leur revanche. Ce ſecours conſiſte en 16 bâtimens de transport,

port, ſur lesquels ſont embarqués les troupes & les officiers formant la ſeconde diviſion de l'armée du comte de Rochambeau. La *Belle-Poule* & l'*Andromaque* ſont allés en avant pour empêcher que ce convoi ne tombe au milieu de quelque escadre angloiſe.

On avoit parlé ici d'un congrès qui devoit ſe tenir à la Haye, & qui auroit eu pour objet de travailler à la paix entre les puiſſances belligérantes, & en même tems de régler & conſolider la neutralité armée, & d'en faire une espèce de puiſſance médiatrice & dictatrice qui auroit forcé les premières d'accepter les moyens de conciliation qu'on leur auroit propoſés. Mais l'Impératrice de Ruſſie exige que les conférences qui doivent avoir lieu ſur cet objet, ſe tiennent à Pétersbourg. Cette ville n'eſt nullement propre à la tenue d'un congrès; on eſt trop porté dans ce pays pour le ſyſtême oriental, & le prince Potemkin a trop d'ascendant ſur

l'esprit

l'esprit de la souveraine pour qu'on puisse se fier à lui. Nous étions assez d'avis que Leurs Hautes Puissances accédassent purement & simplement à la neutralité armée; mais le parti Stadhoudérien s'y oppose. Le prince d'Orange a proposé aux Etats-généraux d'envoyer des plénipotentiaires près de l'Impératrice de Russie pour négocier cette affaire. En conséquence, les barons de Wassenaer-Starrenbourg & de Hœckeren-Brantzenbourg ont été nommés pour assister aux conférences qui se tiendront à Pétersbourg sur cette neutralité armée. La province de Zélande a refusé de donner son consentement à cette mission.

Mr. Francklin a reçu des nouvelles de l'Amérique, qui nous rassurent sur les progrès des anglois dans ces contrées. La prise de Charles-Town avoit un peu découragé les Etats-unis; mais ils sont revenus de leur première terreur. Les milices continentales, qui

avoient

avoient été dispersées, se réunissent; & le général Washington aura bientôt rassemblé des forces assez considérables pour attaquer l'armée de Clinton & de Cornwallis. Ces derniers se rendent de plus en plus odieux par les cruautés qu'ils commettent. Il me semble que ce n'étoient point là les hommes qu'il falloit pour regagner la confiance des américains.

Adieu, Monsieur. Je suis &c. &c.

LET-

LETTRE XVII.

De VERSAILLES, *le 10 Août 1780.*

Du même, au même.

On assure que la *Lumière* de nos quarante lettrés (M. le Rond d'Alembert) & son *Eghiste* la Harpe sont choisis par notre directeur - des finances pour un travail important. Ce dernier, qui est un homme d'ordre, se propose de donner au Roi & à la nation un bilan exact de la situation des finances de la France. On eut desiré que M. Necker débutât par cette opération; il auroit peut-être empêché qu'on n'entreprît cette guerre ruineuse dans laquelle nous nous sommes engagés contre l'Angleterre. Mais le mal est fait, il ne reste plus qu'à tâcher de le réparer. M. le Rond d'Alembert sera chargé de rédiger la partie oratoire qui doit précéder ce *Compte rendu*. M. Necker veut que cet ouvrage

vrage faſſe époque, & qu'il devienne le livre élementaire des finances de la nation; il ne ſe charge que de la partie des calculs. Ce bilan peut être au reſte fort intéreſſant, en ce qu'il nous mettra au fait de notre ſituation, dans laquelle, jusqu'àpréſent, il n'a pas été poſſible de voir clair. Le Directeur veut nous faire ce préſent pour nos étrennes, & il espère que ſa récompenſe ſera d'être fait miniſtre-d'état. Les anti-moînes de ce pays-ci diſent que le Roi ajoutera à ce titre celui de Général des Bénédictins & des Bernardins, avec plein-pouvoir de faire toutes les réformes qu'il jugera à propos dans ces deux ordres, pour la plus grande gloire de Dieu, & pour le plus grand bien du tréſor-royal, qui, dans ce moment, a beſoin de ſecours extraordinaires pour fournir aux fraix de la campagne prochaine; toutes les reſſources, même jusqu'à celle des emprunts, ſe trouvant épuiſées. Que diront St. Bernard & St. Benoit, s'ils voyent un hé-

rétique dispoſer des biens qu'ils ont acquis ſi légitimement, l'un par ſon adreſſe à profiter de la crédulité ſuperſtitieuſe du peuple, l'autre en faiſant brûler ces innovateurs impies qui vouloient détruire le culte de la vraie foi. L'ordre du clergé n'eſt pas ſans inquiétude ſur les projets futurs de notre directeur. Un de nos Monſeigneurs (un évêque) m'a dit : *Je vois bien qu'il nous en coûtera quelques millions de plus, à l'aſſemblée prochaine, pour le don gratuit; mais nous culbuterons l'audacieux disciple de Calvin....*

Un de nos miniſtres eſt fort malade; il eſt menacé d'une mort politique très prochaine : Je veux parler de M. de Sartine. Je vous ai dit que le directeur des finances étoit las de fournir aux dépenſes de ſon département, qui ſont énormes. Il a mis ſous les yeux du Roi un tableau des déprédations qui ſe font dans le département de la marine, auxquelles il eſt tems de mettre ordre. M. de Sartine convient qu'il a mal fait de ſe charger d'une partie de

l'adminiſtration à laquelle il n'entendoit rien. Cependant il ne peut ſe réſoudre à rentrer dans la claſſe des ſimples citoyens. Il donneroit volontiers ſa démiſſion de miniſtre de la marine ; mais il voudroit reſter au conſeil comme miniſtre-d'état, pour être encore quelque choſe & pouvoir opiner du bonnet ou de la perruque, comme l'on voudra. M. Necker n'eſt pas de cet avis ; il a juré par Calvin qu'il ne ſoufriroit pas que le futur ex-miniſtre conſervât la moindre influence dans les affaires, lorsqu'il ne feroit plus en place. On lui donne pour ſucceſſeur un lieutenant-général, qui a grande envie de devenir maréchal-de France. On m'aſſure que le prince de Montbarrey ſera le compagnon d'infortune de M. de Sartine.

Perſonne n'auroit imaginé, mon cher Comte! il y a dix ans, que M. Necker feroit un jour dans le cas de faire & de défaire des miniſtres. Il n'y a que notre pays qui offre de pareils phénomenes. Ici, lorsqu'on veut porter quel-

qu'un au ministère ou à toute autre place importante, on commence par accoûtumer le Roi à l'entendre nommer; on fait son éloge sans affectation, lorsque l'occasion s'en présente; on lui suppose des vues pour telle ou telle partie de l'administration; on met dans ses intérêts ceux qui voyent souvent le maître & qui sont dans sa familiarité. Un valet-de chambre, un garçon de garde-robe, il n'est aucune espèce de personnages qu'on ne fasse agir lorsqu'il s'agit de faire réussir un projet; & ces derniers sont ordinairement les agens les plus sûrs pour en assurer le succès. La même chose se pratique près des ministres. Le comte de Maurepas est conduit par sa femme; cette derniere par l'Abbé de....; l'Abbé de.... par Madame de.... Si je remontois à la source, vous seriez étonné de voir quel est le premier acteur qui donne l'impulsion à cette grande machine.....

M. le comte d'Estaing, qui n'a pas pour lui tous ces dieux sécondaires, au-

roit déſiré le miniſtère de la marine; mais il ne l'aura pas. S'il avoit fait comme Sixte-Quint; qu'il eut contrefait le bon-homme, le valétudinaire, même un peu l'imbécille, il auroit pu réuſſir. Mais il a montré un caractère trop décidé; le corps dans lequel il eſt, le craint; il protége trop les bleus, & on le regarde comme un *intrus*. Voila trois péchés capitaux qui l'empêcheront de jouer jamais un rôle. Je crois au reſte qu'il y a un peu de ſa faute: avec le nom qu'il porte, ſa bravoure & ſes talens militaires, il auroit pu triompher des difficultés; mais il a manqué dans ſa conduite, en affectant une certaine originalité qui lui a ſuscité une foule d'ennemis irréconciliables, & qui a fait craindre qu'étant miniſtre, il ne cherchât à ſe venger; ce qui auroit bien pu arriver, vu le reſſentiment que doivent lui avoir cauſé toutes les contrariétés qu'on lui a fait éprouver. Je ſais que celui qui doit ſuccéder à M. de Sartine n'eſt pas des amis du comte d'Eſtaing,

&

& qu'il ſe gardera bien de l'employer. Je crains par cette raiſon que nous n'ayons encore moins de ſuccès ſur mer, la campagne prochaine, que nous n'en avons eu jusqu'àpréſent.

Nos alliés les espagnols ne s'occupent que de leur Gibraltar: Voila la faiſon qui avance ſans que notre grande flotte combinée ait ſongé à agir; elle a laiſſé faire à l'amiral Geari tout ce qu'il a voulu. C'eſt une horreur de voir comme tout ſe conduit: La priſe d'une partie des vaiſſeaux venant de St. Domingue, cauſe un mécontentement général parmi les négocians; on continue d'en attribuer la cauſe au miniſtre de la marine & à l'ineptie de ſes commis. Cet événement a auſſi donné beaucoup d'humeur au Roi; & S. M. a, dit-on, un peu maltraité M. de Sartine. Les anciens partiſans du duc d'Aiguillon intriguent de nouveau pour le faire rentrer au timon des affaires; mais je ne crois pas qu'ils y réuſſiſſent: comme le Roi

n'a jamais voulu consentir au rappel du duc de Choiseul, la Reine de son côté s'opposera toujours à celui de M. d'Aiguillon.

On assure que le comte de Guichen a écrit une lettre au Roi, dans laquelle il se plaint de plusieurs officiers qui n'ont pas fait leur devoir dans les différens combats qui ont eu lieu entre lui & Sir Rodney. Il demande son rappel, & donne pour raison qu'il ne lui est pas possible de conserver le commandement, si ceux qui sont sous ses ordres refusent d'obéir. Un grand personnage à qui le Roi a fait confidence de cette lettre, en lui demandant son avis sur le parti qu'il devoit prendre, a répondu à S. M. : „ Que cette in„ subordination provenoit de la foibles„ se de son ministre de la marine, qui, „ dans la crainte de se brouiller avec „ ce corps, n'osoit prendre sur lui de „ punir ceux qui manquoient à leurs „ devoirs; qu'il falloit à la tête de ce

„ depar-

„ département un homme fait pour en
„ impoſer, & que M. de Sartine n'au-
„ roit jamais dû être choiſi pour cette
„ place. „

Ce dernier cependant eſpère encore de ſe tirer de la criſe dans laquelle il ſe trouve. Celui de tous ſes adverſaires qu'il redoute le plus, c'eſt le comte d'Eſtaing; comme il eſt parvenu à l'éloigner, il ſe flatte de pouvoir rentrer en faveur & ſe maintenir dans ſa place. M. de Sartine a eu, un des jours de cette ſemaine, une grande conférence avec le comte de Maurepas, dans laquelle il s'eſt plaint vivement de M. Necker. Le Mentor l'a conſolé, en l'aſſurant qu'il ne comptoit pas que le Roi fit aucun changement avant de le conſulter, & qu'il lui promettoit de le ſoutenir; qu'il ne ſouffriroit jamais que le directeur des finances prît ſur lui de nommer ou de faire renvoyer des miniſtres; & que, s'il s'arrogeoit ce pouvoir, lui comte de Maurepas pourroit bien le faire renvoyer lui-même.

Les nouvelles de Ruſſie nous diſent qu'on ignore ce qui s'eſt traité entre Joſeph & Cathérine; on garde à Pétersbourg ainſi qu'à Vienne le plus profond ſecret à ce ſujet. Nous apprenons auſſi que Leurs Majeſtés Impériales ont donné dans cette occaſion des preuves de leur magnificence ; elles ont diſtribué respectivement des préſens conſidérables & fait de nombreuſes promotions. L'Empereur a élevé à la dignité de prince les comtes Ivan de Czernikoff & de Romanzow, & à celle de comte d'empire le favori Landskoy. Les bijoux précieux de toutes espèces que le monarque avoit emportés avec lui, n'ont pas ſuffi à ſa générofité; il en a encore fait venir d'autres de Vienne. Cathérine n'a pas voulu que Joſeph la ſurpaſsât en munificence; le général Braun & le comte de Cobenzl ont été les mieux traités; on eſtime à plus de trente mille roubles les préſens qu'ils ont reçus.

On ne conçoit pas ici quel a pu être le but de ce voyage ; & probablement

vous

vous n'en ſerez pas mieux inſtruit: Il n'y a pas d'apparence que la cour de Vienne mette celle de Berlin dans ſon ſecret ; les intérêts politiques de ces deux puiſſances ſont trop oppoſés pour qu'il puiſſe régner jamais entre elles une grande intimité ni une grande confiance. Il n'en eſt pas de même avec la Ruſſie; vous devez la menager. L'ascendant que Potemkin a pris ſur ſa ſouveraine pourroit vous être funeſte. Notre miniſtre nous écrit que l'influence du comte dePanin eſt bien déchue de ce qu'elle étoit, & qu'on lui donne tous les déſagrémens poſſibles pour l'obliger de quitter.

Quant à nous, nous ſommés devenus un peu Ruſſes, depuis que Cathérine a manifeſté ſon intention de garder une parfaite neutralité, pendant tout le tems que durera notre guerre avec les anglois. La Suede & le Danemarck ont accédé à cette neutralité armée : nous ſommes informés que la flotte ruſſe eſt arrivée à Coppenhague, & que les escadres danoiſe & ſuédoiſe ſe ſont jointes

tes à elle. Ces forces réunies en imposeront à nos ennemis, & aſſureront à nos navires la liberté du commerce dans tous les ports de la mer Baltique.

Nous espérons de compter dans peu nos amis les hollandois au nombre de nos alliés. La cour de Londres perſiſte à exiger de L. H. P. les ſecours ſtipulés par les traités avec la république. Elle ne les obtiendra pas, car nous y formons la plus vive oppoſition. La dernière réponſe du Lord Stormont aux différens mémoires qui lui ont été remis par le comte de Welderen, a été: „ que, ce que Son Excellence réclamoit „ dans ce moment, n'exiſtoit plus; qu'il „ ſeroit inutile de répéter tout ce qui „ avoit déja été dit à ce ſujet; qu'il ne „ pouvoit que ſe référer à l'ordre que „ le Roi avoit donné dans ſon conſeil, „ le 17 d'Avril dernier, & dont il avoit „ eu l'honneur de faire part à Son „ Excellence.„

Je ſuis presque certain que M. de Vergennes réuſſira dans tout ce qu'il pro-

projette, malgré tous les efforts de la cour de Londres & de M. d'Yorck son ambassadeur à la Haye, pour rompre toutes ses mesures. Il a augmenté ses liaisons avec le parti républicain, & il n'a rien épargné pour avoir dans les principales villes de la république des personnes de confiance qui l'instruisent de tout ce qui se passe, & qui lui donnent les meilleurs avis sur l'état des affaires publiques & sur les moyens de parvenir à ses fins. Il soudoye très chèrement des gens de la cour du Stadhouder & quelques-uns de ceux que le duc Louis de Brunswick a mis dans sa confidence. C'est par eux qu'il est informé du résultat des déliberations les plus secrètes. Il n'est pas possible, étant aussi bien servi, qu'il n'ait des succès. Le parti qui nous est opposé, ne peut employer contre nous les mêmes armes. D'ailleurs, ceux que nous faisons agir ne sont pas dans notre secret; le duc de la Vauguyon, notre ambassadeur, n'y est pas même initié: ce n'est qu'un simple coopérateur à la chose.

Des

Des personnes de tout rang sont mises en œuvre: Les unes n'ont l'air d'être occupées que de galanterie; mais leur vrai but est de savoir par les femmes ce qui se passe; & ce moyen nous a assez bien réussi. Le marquis de Louvois, qui épousa une Frisone fort riche & fort laide, a feint de vouloir se faire naturaliser hollandois; il s'est déclaré pour le parti républicain; ce qui lui donne en Hollande quelque considération, & dans la Frise une certaine influence. Ce marquis, qui est tombé dans la disgrace du Roi, espère de pouvoir rentrer en faveur, s'il parvient, comme il y a tout lieu de le croire, à favoriser les projets de M. de Vergennes. Mais l'agent sans contredit le plus adroit que nous ayons en Hollande, c'est Marchand, ce secrétaire de confiance de notre ambassadeur dont je vous ai déja parlé. C'est vraiment l'homme qu'il faut pour traiter une affaire de cette importance: Il est laborieux, fin & adroit, ayant des connoissances très étendues, une con-

duite

duite irréprochable à l'extérieur ; perſonne ne poſſede mieux que lui l'art de manier les esprits & de les gagner par une douce perſuaſion. Il a fait en Hollande beaucoup de proſélytes, ſurtout parmi les catholiques-romains, qui le regardent comme un oracle.

Je vous avoue que je n'ai jamais aimé ces moyens que la politique met ſi ſouvent en uſage; ils dégradent, ſelon moi, l'humanité. N'eſt-il pas honteux de devoir employer, pour réuſſir, la fourberie & le menſonge; de payer pour faire compoſer des libelles. On accuſe M. le comte de Vergennes de recourir à ces reſſources odieuſes. Je ne peux le croire. Cependant il lui eſt parvenu directement des plaintes contre un homme qu'on dit penſionnaire de la France & qui ſe permet de diſtribuer des libelles à la Haye contre le prince & la princeſſe d'Orange, & de débiter les injures les plus groſſières contre Leurs Alteſſes dans le caffé françois de cette réſidence. M. de Vergennes a répondu

du qu'il n'avoit jamais employé de pareilles gens; qu'il désapprouvoit la conduite de ce libellifte & qu'il falloit en méprifer les propos.

Voici ce que ce miniftre répondit à quelqu'un qui lui écrivit de la Haye au fujet d'une diatribe qui parut contre nous & dont l'auteur étoit un avanturier, qui fut d'abord notre efpion & qui fe vendit enfuite à l'Angleterre.

Copie d'une lettre du comte de Vergennes, datée de Verfailles le 15 Février 1780.

„ J'ai reçu, Monfieur! les deux lettres que vous m'avez écrites le 10 & „ le 20 du mois dernier. Les circon„ ftances ne me permettent pas de pro„ fiter de l'offre que vous me faites de „ vos fervices. Je n'en fuis pas moins „ fenfible au zèle que vous me témoi„ gnez. Quant à l'ouvrage de M. de „ *Montaigu*; fi, comme vous le préfu-

„ mez,

„ mez, la paſſion & la méchanceté l'ont
„ dicté; je penſe que ce que nous avons
„ de mieux à faire, c'eſt de le mépri-
„ ſer & de le ranger dans la claſſe de
„ toutes les diatribes que l'on imprime
„ contre nous en l'Angleterre. „

Je ſuis &c.

Cette lettre ſembleroit annoncer qu'il n'eſt point dans les principes de M. le comte de Vergennes d'approuver de pareils libelles, & encore moins d'en faire faire; ſurtout contre S. A. R. Madame la princeſſe d'Orange, que ſes vertus rendent auſſi reſpectable que ſa naiſſance, & ſur laquelle il n'y a qu'une voix, celle de l'admiration. C'eſt une juſtice que ſes ennemis mêmes lui rendent. Chez un peuple moins froid que les Bataves, elle eut été adorée; elle étoit faite pour l'être. Ses éminentes qualités auroient brillé avec encore plus d'éclat, ſi elle avoit pu réuſſir à gagner la confiance de ſon époux & à diminuer l'aſcendant que le duc de Bruns-

wick

wick avoit pris fur lui. Elle a été maîtrifée par les circonftances, & malheureufement fes avis ont été rarement fuivis. Je vous dirai cependant que quelqu'un qui connoit bien ce pays, m'a affuré que cette princeffe fe ménage des moyens de renverfer la cabale qui lui eft oppofée; elle eft réfolue de céder pour le moment & d'engager le Stadhouder à en faire de même. Mais le triomphe des républicains ne fera pas de longue durée, & les chefs de ce parti feront tôt ou tard les victimes de leur ambition. Je fuppofe qu'à la paix nous changerons d'opinion; mais dans ce moment il eft important pour nous de fuivre notre premier plan, & de déterminer la Hollande à fe déclarer en notre faveur. Je conviens, mon cher Comte! que nous ne montrons pas beaucoup de délicateffe dans les moyens que nous employons; mais, comme je vous l'ai dit plus haut, la poli-

tique les autoriſe ; & il vaut mieux combattre ſes ennemis avec les mêmes armes, que de courir les risques d'être vaincu dans une lutte inégale.

Félicitons nous au reſte, vous & moi, de n'être pas obligés de trahir notre façon de penſer, & de pouvoir nous communiquer librement nos réflexions ſur les grands de la terre.

Je ſuis avec le plus entier dévouement &c.

LETTRE XVIII.

De Berlin, *le 24 Juillet 1780.*

Du Comte de.... à M. de...

Sa Majesté a reçu, de la part de son ministre en Russie, de très grands détails sur le séjour de l'Empereur à Pétersbourg & sur les différens objets qui paroissent avoir motivé le voyage de ce monarque. Le comte de Panin, nous écrit-on, n'est nullement porté à seconder les vues du César Germanique. Il a dit à notre représentant qu'il ne souffriroit point que les projets qu'on avoit fussent mis à exécution; que la dernière guerre contre les Turcs, quelque heureuse qu'en ait été l'issue, avoit épuisé la Russie d'hommes; que la paix étoit nécessaire à cet empire pour rétablir la population, qu'il regardoit comme la première ressource de l'état; qu'il savoit que le systême du prince Potemkin étoit abso-

abſolument oppoſé au ſien; mais qu'autant de tems qu'il auroit l'honneur d'être miniſtre de l'Impératrice, il ne permettroit pas que ce ſyſtême prévalût.

Le comte de Gœrtz, dans une autre lettre, écrit qu'il a eu avis de quelques intrigues qui ſe font pour donner des dégoûts au comte de Panin & le forcer à demander ſa retraite. Comme ce dernier eſt fort attaché au Grand-Duc, on eſpère que S. A. I. ſaura le maintenir en place, attendu que ce miniſtre eſt le ſeul qui ſoit dans ſa confidence. Le comte de Gœrtz ajoute que, dans ce moment, Potemkin eſt l'homme tout-puiſſant; il a réſiſté à toutes les cabales qui ſe ſont faites pour le renverſer, & il a pour ainſi dire forcé ſa ſouveraine à lui donner toute ſa confiance. Vous ſavez que c'eſt lui qui ſuccéda au prince Orlow; mais vous ignorez peut-être le trait ſuivant: Potemkin montant un jour le grand eſcalier du palais de l'Impératrice, rencontra Orlow qui le deſcendoit: à la

vue de ſon prédéceſſeur, il éprouva un certain embarras, & ne ſachant que lui dire, il lui demanda: „Quelle nouvelle, „ Prince! „ Orlow le regarde en riant & lui répond: *Ma foi! je n'en ſais aucune, ſi ce n'eſt que vous montez & que je descens:* Répartie pleine d'esprit & qui peint bien celui qui l'a faite. Pendant le ſéjour que le prince Orlow a fait ici, j'ai eu occaſion de le voir pluſieurs fois en ſociété. C'eſt, à mon avis, un homme d'un rare mérite; il m'a paru avoir de grandes vues, & je crois que ſa retraite eſt une perte réelle pour la Ruſſie. Les femmes partout font beaucoup de bien ou beaucoup de mal: C'eſt l'attachement qu'eut ce favori de l'Impératrice pour une dame de ſa cour qui a cauſé ſa disgrace; comme la paſſion qu'eut votre feu Roi pour la belle comteſſe du Barri, cauſa la chute du duc de Choiſeul. Il n'y a, je crois, que chez nous, où l'influence des femmes & des favoris ſoit abſolument nulle, rélativement aux objets politiques. Notre monarque

n'agit

n'agit jamais par des fuggeftions étrangères ; lui feul eft fa regle, & il ne fuit jamais que fa propre impulfion dans la diftribution des graces ou des châtimens. Comme tous les fouverains, il eft trompé quelquefois ; mais il l'eft moins que les autres. Il devient un peu difficile à vivre ; fon âge & fes infirmités lui donnent fouvent de l'humeur ; & malheur à ceux qui font obligés alors d'avoir affaire à lui.

Il paroit fort content du prince de Ligne, qu'il a vu plufieurs fois à Potsdam & avec lequel il a beaucoup caufé. Outre l'accueil diftingué que Sa Majefté a fait à ce prince, elle a encore envoyé ordre au général Ramin de le recevoir à Berlin avec tous les honneurs poffibles, & de ne rien négliger pour lui rendre le féjour de cette ville agréable. Cette marque d'attention du monarque n'eft pas ordinaire ; il eft peu de voyageurs à qui il ait témoigné les mêmes égards. Le prince de Ligne a des

goûts aſſez conformes à ceux du Roi; il aime les lettres & fait de jolis vers; ſa converſation eſt très agréable; c'eſt le perſonnage qu'il faut pour la ſociété de Frédéric, qui eſt à cet égard très difficile. Quelques-unes de nos femmes de Berlin n'ont été auſſi rien moins qu'inſenſibles au mérite de l'illuſtre voyageur; & je crois que s'il eut reſté plus longtems parmi nous, les bonnes fortunes ne lui auroient pas manqué, en ſuppoſant toutes-fois que cette eſpèce de bonheur eut eu pour lui de l'attrait.

Le départ du Prince-Royal pour Pétersbourg aura décidement lieu le 15 du mois prochain: Au nombre des ſeigneurs qui doivent l'accompagner, le Roi a, dit-on, joint le comte de Noltitz, qui a été notre envoyé en Suéde. Depuis quelque tems, l'on parloit du rappel du comte de Malzam, ambaſſadeur de Pruſſe près de la cour de Londres. Ce miniſtre a éprouvé, à ce qu'on aſſure, quelques dégoûts qui l'ont porté à demander

der ſa retraite ; il l'avoit ſollicitée plusieurs fois inutilement, mais enfin notre monarque vient de ſe rendre à ſes inſtances. Le comte de Luzi eſt déſigné pour le remplacer dans ce poſte important. On donne pour certain que votre cour eſt en partie la cauſe des déſagrémens qu'a eſſuyé le comte de Malzam. M. de Vergennes s'eſt plaint de l'attachement qu'il a toujours montré pour l'Angleterre, & de certains propos qu'il a tenus contre votre cour, & dont on n'a pas été content. Je trouve de l'injuſtice dans cette conduite de votre miniſtre des affaires-étrangères; car doit-on jamais prétendre à maîtriſer les opinions? Le comte de Malzam étoit depuis longtems en Angleterre; on ſe naturaliſe inſenſiblement dans un pays que l'on habite depuis pluſieurs années, & ſurtout dans celui-là, qui eſt pour ainſi dire le ſeul où l'homme jouiſſe des douceurs de la liberté : Un gouvernement comme celui de la Grande-Brétagne doit ſans doute faire des proſély-

 tes.

tes. Lorsque notre Baron de Goltz fut nommé, en 1768, ministre de S. M. Prussienne près de votre cour, il n'étoit rien moins que bon françois. Dans sa première mission, qui fut en Russie, il avoit été gâté par Pierre III. qui le traitoit avec une distinction particulière; on m'a même assuré que ce Prince faisoit souvent antichambre chez le ministre prussien. On n'a pas coûtume de se conduire ainsi en France envers les ambassadeurs. Notre Baron fut étonné du rôle très ordinaire qu'il jouoit, en comparaison de celui qu'il avoit joué. Il trouva dans le duc de Choiseul beaucoup de dignité & même de hauteur; il eut quelques altercations au sujet de sa mission, qui mirent du froid entre lui & ce ministre, tout-puissant alors. Je le vis lorsqu'il revint à Potsdam à la fin de 1769, & il n'étoit encore rien moins qu'affectionné à votre cour. Aujourd'hui qu'il remplit une seconde fois le même caractère, il a changé d'avis; des personnes qui l'ont vu, m'assurent

qu'il

qu'il eſt très attaché à la France & qu'il ſeroit fâché de la quitter. Cependant les anglois ne nous ont point fait de plaintes contre lui.

Le Roi, à l'exemple des autres ſouverains, employe ſouvent des émiſſaires ſecrets pour ſavoir ce qui ſe paſſe dans les cours, & être inſtruit des intrigues des cabinets. Il a envoyé à Pétersbourg un perſonnage fort adroit & dont il ſe ſert pour les miſſions les plus délicates. Il a reçu de lui des notions très ſatisfaiſantes ſur le motif politique qui a amené le chef de l'empire dans cette capitale de la Ruſſie. Comme cet émiſſaire devoit revenir, S. M. lui a écrit la lettre ſuivânte pour lui ordonner de prolonger ſon ſéjour.

Potsdam, le 4 Juillet 1780.

„ J'ai reçu votre dépêche du 16 Juin.
„ Je vois par ſon contenu que vous de-
„ ſirez de revenir ici; mais le bien de
„ mon ſervice exige que vous reſtiez
„ encore quelque tems. En voici la

 „rai-

„ raiſon: On m'écrit de Vienne que le „ Prince de Ligne doit ſe trouver à „ Pétersbourg en même tems que le „ Prince-Royal, qui part d'ici le mois „ prochain. Je ſerai fort aiſe que vous „ obſerviez le voyageur autrichien; on „ le dit chargé d'une négociation; ce „ que je ne crois nullement; l'Empereur a „ été lui-même ſon négociateur. La „ miſſion du prince de Ligne n'a pour „ objet que d'obſerver le Prince-Royal, „ car je ſais qu'à Vienne on eſt fort „ inquiet ſur ce voyage de mon neveu „ en Ruſſie. Vous devez donc cher- „ cher à vous lier avec le prince de „ Ligne, & lui faire, autant que vous „ le pourrez, de fauſſes confidences. „ Je vous ferai paſſer quelques dépê- „ ches, qui feront cenſées avoir été „ adreſſées à mon miniſtre de Gœrtz, „ & que vous aurez l'air de vous être „ procurées. „

„ Vous pourrez vous ouvrir au com- „ te de Panin. Dites-lui de ma part „ que je ſuis très ſenſible aux marques

„ d'at-

„ d'attachement qu'il me donne, & qu'il
„ peut compter ſur ma diſcrétion & ma
„ reconnoiſſance. „

„ Je ſuis content au reſte des nou-
„ velles que vous m'avez envoyées ;
„ elles ſe trouvent conformes à celles
„ que j'ai reçues d'ailleurs. Je crois
„ que ces deux cours cherchent à ſe
„ tromper: la Ruſſie eſt encore hors
„ d'état d'entreprendre une nouvelle
„ guerre contre les Turcs. Pour l'Em-
„ pereur, il la feroit dès demain, s'il
„ étoit le maître; il veut effacer la hon-
„ te dont la paix de Belgrade avoit
„ couvert la maiſon d'Autriche. On
„ m'aſſure que Potemkin lui a promis
„ de le remettre en poſſeſſion de *Grie-*
„ *ſchich - Weiſenbourg* (Belgrade) & de
„ toute la Servie: l'Empereur de ſon
„ côté s'engage de favoriſer l'invaſion
„ de la Crimée &c. Je me garderai
„ bien de m'oppoſer à l'exécution de
„ ces grands projets; de pareilles con-
„ quêtes ſont aiſées à faire ſur la car-
te. . . . . Ce que vous a dit le comte de

„Panin,

„ Panin, eſt d'un véritable homme d'é-
„ tat. Il ſeroit à deſirer que l'Impéra-
„ trice eut plus de confiance en lui.
„ Cependant, ſi S. M. I. me conſulte,
„ j'espère que je l'empêcherai d'adop-
„ ter un plan qui me paroît contraire
„ à ſes intérêts & à la proſpérité de
„ ſon empire. „

„ A votre retour, je vous donnerai
„ des marques de l'eſtime que j'ai pour
„ vous. Continuez à me ſervir avec zèle
„ & ſoyez aſſuré de ma bienveillance. „

„ Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait
„ en ſa ſainte garde. „

Cette lettre vous prouve que S. M. eſt parfaitement inſtruite de tout ce qui ſe paſſe, & qu'elle eſt bien ſervie par ceux qu'elle employe dans les miſſions ſecrètes. Je vous obſerverai que ce monarque a un avantage que n'ont pas les autres ſouverains : on le ſert plus par affection que par intérêt; il a l'art de s'attacher tous ceux en qui il a re-

connu

connu des talens, & cet art tient du prodige. Il les paye ſouvent très médiocrement, mais on ſe trouve honoré de ſervir ſous un ſi grand prince. L'accueil qu'il fait aux gens-de lettres, ſon exactitude à leur répondre, n'ont pas peu contribué à étendre ſa réputation. Ce ſont des échos que les ſouverains ne doivent pas négliger; leurs louanges ou leurs critiques influent ſur l'esprit des peuples, qui ne jugent leurs maîtres que d'après ces écrits. Si c'eſt à la liberté de penſer & d'écrire que l'Angleterre doit ſa grandeur, c'eſt peut-être auſſi à cette ſage tolérance établie dans les états pruſſiens que Frédéric doit une partie de ſa puiſſance & de ſa gloire. Pourquoi ſon exemple n'eſt-il pas imité chez vous? La France ſeroit inconteſtablement le plus bel empire de l'univers, ſi ceux qui l'ont gouvernée avoient ſû profiter de leurs avantages & ſaiſir l'esprit de la nation.

Je vous ai parlé de l'affaire du meunier Arnold & des ſuites qu'elle avoit

eues

eues pour quelques-uns de juges. S. M, convaincue qu'elle avoit commis une injuſtice envers les conſeillers de la régence de Cruſtrin, n'a pas voulu en convenir, par la raiſon que la vieille meunière, femme adroite ou bien conſeillée, lui avoit dit : *Ah, Sire! ſi vous écoutez tout ce qu'ils vous diront, prenez garde qu'ils ne vous faſſent changer d'avis.* Ce conſeil fut ſuivi; le Roi reſta inflexible & il perſiſta à ne rien changer à la ſentence qu'il avoit rendue. Cependant, de cet acte d'injuſtice il pourra réſulter un grand bien, puisqu'il a donné lieu à la réſolution que S. M. a priſe de faire une réforme générale dans ſes tribunaux & de mettre la dernière main au code *Frédéric*, qu'elle n'avoit fait qu'ébaucher. Dans l'inſtruction donnée par le monarque à M. de Carmer, nouveau chancelier, S. M. lui dit : „ qu'il „ ne ſuffit pas qu'un magiſtrat ſe garde „ d'un corruption groſſière, qu'il doit „ encore dans toutes les fonctions de „ ſa charge ne jamais montrer la moin-

„ dre paſſion & éviter ſoigneuſement la „ plus légère apparence de partialité. „ Il recommande la plus ſérieuſe attention dans le choix des ſujets. *Un homme*, dit-il, *ſans principes & ſans mœurs, oublie aiſément ſes devoirs; & de pareils ſujets ne doivent jamais être admis dans les tribunaux. Si vous en connoiſſez, ne balancez pas à les caſſer. Je vous donne ſur ce point un pouvoir illimité. N'ayez aucune conſidération pour la famille de ces officiers indignes de me ſervir; telle que ſoit leur naiſſance, ils ne méritent aucuns égards. Que rien ne vous arrête; purgez mes cours de juſtice de tout ce qu'elles ont d'impur. Ne vous laiſſez point fléchir par les prieres de ceux que vous croirez devoir renvoyer, quand même il ſeroient doués de la plus grande capacité. Lorsque nous aurons une parfaite conviction de la probité des officiers de nos tribunaux, nous aurons de notre côté pour eux les égards qui leur ſeront dus; nous les honorerons & nous leur accorderons des récompenſes proportionnées à leurs ſervices. Mais notifiez, de ma part, à tous mes officiers de juſtice, que je ne*

trouve

trouve point de punition aſſez forte pour des gens qui oublient leurs devoirs au point d'employer à opprimer l'innocence & à éluder les loix, un pouvoir qui ne leur a été confié que pour la déſenſe de l'une & le maintien des autres: Ce qui eſt à mes yeux le plus grand de tous les crimes.

D'après les plaintes parvenues au Roi de toutes les provinces, que les formalités uſitées mettoient ſouvent les juges dans l'impoſſibilité de juger les procès dans une année, comme cela eſt ordonné par le code *Frédéric* ; S. M. a décidé que les procédures feroient purgées de toutes ces formes auſſi abſurdes que ſuperflues. — *Je crois*, dit le monarque, *contraire à la nature des choſes, que le juge n'entende pas lui-même les plaintes des parties, & que ces dernières ſoient obligées d'employer le ſecours des avocats, eſpèces de mercénaires qui ont le plus grand intérêt à multiplier les difficultés pour prolonger les procès : De manière que le juge n'a connoiſſance de l'affaire qu'après que les avocats ont obscurci & mutilé les faits par leurs écrits.*

écrits. Il est tout simple alors que celui qui doit prononcer une sentence puisse se tromper & s'égarer dans les détours tortueux de la chicane; & qu'obligé de suivre la fausse route qu'on lui a indiquée, il porte souvent un jugement contraire à sa propre conviction, & conséquemment injuste. Je n'ai jamais pu me persuader qu'aucun législateur de l'antiquité ait pu prescrire un ordre de procédure aussi peu naturel. Je crois plutôt qu'il ne fut créé que dans les tems de barbarie & d'ignorance, & qu'il ne doit sa naissance qu'à la paresse de ceux que les grands avoient institués pour juges. Chez les Romains, les magistrats devoient rechercher le fait avant d'entendre les avocats que les parties avoient choisis, & de prononcer la sentence; &, s'il est vrai que les loix papales ordonnent expressément que les juges rechercheront d'abord le fait & que les avocats ne feront que défendre le droit des parties, on voit bien que mon opinion est assez fondée....

Vous conviendrez, Monsieur! qu'il est bien peu de souverains qui entrent dans d'aussi grands détails avec leurs

miniſtres: Ailleurs, on ſe contenteroit de donner des ordres; chez vous, on diſputeroit au monarque le droit de changer les loix barbares qui ſont en vigueur depuis des ſiècles. Vos parlemens & vos juriſconſultes ſe croyent nfaillibles; ils ont profité de la foibleſſe des ſouverains pour s'arroger une autorité, qui me paroit dangereuſe.

J'ai été témoin, lorsque j'étois en France, de la conduite arrogante de vos gens-de robe, tant conſeillers qu'avocats & procureurs; leur ſuffiſance, leur hauteur & leur impertinence m'ont ſouvent révolté. Toute cette magiſtrature & ſes ſuppôts forment, chez vous, un corps puiſſant & redoutable qui en impoſe au ſouverain & qui le force quelquefois à des actes entiérement contraires à ſa volonté; comme cela s'eſt vu ſous le dernier regne, & comme cela ſe verra encore. Il eſt étonnant qu'un Roi de France ſoit contraint de recevoir la loi de ſes propres ſujets, & qu'on lui diſpute ſouvent le droit de

punir un conſeiller au parlement, un conſeiller au préſidial, ou même un ſimple avocat.

Frédéric-Guillaume, qui n'aimoit pas d'être contrarié dans ſes volontés, & qui liſoit toujours avec humeur dans les papiers publics du tems les détails des querelles qui exiſtoient en France entre le Roi & les parlemens, & auxquelles les avocats & les procureurs prenoient quelquefois beaucoup de part aſſez mal-à propos; avoit réſolu la ſupreſſion de ces ſuppôts de Thémis; mais il mourut avant d'avoir pu mettre ſon projet à exécution. Frédéric II, à ſon avénement au trône, avoit aboli les procureurs; il en fit par la ſuite autant des avocats. Dans le code de loix qui va être mis au jour, on indiquera à chaque plaideur la manière dont il doit s'y prendre pour introduire ſa cauſe; ceux qui auront des procès ne ſeront plus écraſés par les fraix, ni par les longueurs qu'ils éprouvent avant de pouvoir être jugés. La nation at-

tend avec la plus grande impatience ce nouveau code, qui doit faire époque & immortaliſer notre monarque. Il feroit trop long de vous en faire l'analyſe; je pourrai vous le faire paſſer en entier.

M. de Carmer s'eſt montré digne du nouveau poſte qu'il occupe par ſa modeſtie & le zèle avec lequel il ſeconde les vues de ſon auguſte maître. Le grand-chancelier invite toutes les perſonnes éclairées des autres nations à l'aider & à lui faire leurs obſervations. Il dit: ,, Le livre qu'on ſoumet au pu-
,, blic roule ſur un objet qui intéreſſe
,, toutes les nations; il eſt donc juſte
,, de raſſembler les voix ſur ſa rédac-
,, tion. Il ſe trouve chez l'étranger des
,, hommes du plus grand mérite & de
,, la plus rare probité qui ont été oc-
,, cupés toute leur vie de l'étude des
,, loix & de la législation, auxquels je
,, ne peux m'adreſſer directement, &
,, dont je voudrois cependant récueillir
,, les avis & profiter des lumières.

En

„ En prefentant à S. M. la première
„ partie de mon travail, je lui ai de-
„ mandé qu'il me fût permis de mettre
„ d'abord au jour tout l'ouvrage fous
„ la forme d'un fimple projet, & de
„ raffembler les obfervations & les cri-
„ tiques dont le public voudroit bien
„ me faire part. Le Roi a accueilli
„ d'autant plus volontiers ma propofi-
„ tion, qu'elle s'eft trouvée conforme
„ aux vues de fa fageffe & à fes foins
„ paternels pour le bien-être & le bon-
„ heur de fes fujets. C'eft donc avec
„ l'approbation entière de S. M. que je
„ mets entre les mains du public ce
„ plan détaillé d'un code de loix uni-
„ verfel pour la monarchie pruffienne;
„ priant & invitant tous les membres
„ de la république des lettres, tant
„ régnicoles qu'étrangers, de lui faire
„ fubir l'examen le plus févère & le
„ plus rigoureux, & de dire leur avis
„ avec la plus grande liberté.

Voila fans doute, Monfieur! un rare
exemple de modeftie & de zèle pour le

 bien

bien public. Il fait un honneur infini à M. de Carmer, & il feroit à fouhaiter pour le bonheur de l'espèce humaine, que tous les gens en place l'imitaffent. Mais ce font les Rois qui font les miniftres; & il faut être un Frédéric pour favoir apprécier & récompenfer le mérite. Le choix que ce monarque a fait de M. de Carmer pour la place de grand-chancelier, l'honore autant que celui qui en a été l'objet: ce dernier méritoit cette faveur par fes talens perfonnels & l'intégrité qu'il a montrée comme chef des tribunaux de juftice de la Silèzie.

Le Roi dit fouvent: *Mon cher neveu le Prince-Royal s'ennuie & prend de l'humeur contre moi, lorsque je l'oblige d'aller voir ce qui fe paffe dans mes cours de juftice. Mais il me faura gré un jour de l'avoir aftreint à remplir cette tâche pénible. Cela lui donne une idée de la jurisprudence & lui apprendra à être jufte envers fes fujets & à empêcher les délits qui pourroient fe commettre dans les différens tribunaux. J'ai*

été

été moi-même conſeiller de la chambre des domaines de Cruſtrin, & j'ai acquis dans cette place des connoiſſances qui m'ont été très utiles pour l'amélioration de mes finances. — Je dois vous expliquer ceci:

—

Le père du Roi étoit un homme très dur qui n'aimoit point ſon ſucceſſeur ; mais il avoit beaucoup de prédilection pour ſon ſecond fils, Auguſte - Guillaume. Le vieux baron de Pöllnitz m'a aſſuré qu'on vouloit forcer le Roi actuel à renoncer au trône en faveur de ſon frère, & qu'il s'y refuſa toujours; que ce fut là une des raiſons qui le déterminèrent à ſe ſauver de la cour de ſon père. Il concerta ſon évaſion avec deux des gentilhommes qui lui étoient attachés, Katt & Keith. Vous ſavez quelles en furent les ſuites. Le baron de Pöllnitz, qui étoit parfaitement inſtruit du fond de l'affaire, m'a dit qu'il étoit faux que c'eut été Seckendorff, miniſtre de l'Empereur, qui ſauva la vie à l'héritier préſomptif; que c'étoit au contraire ce repréſentant de la cour de

Vienne qui avoit mis la méſintelligence & la discorde à la cour de Berlin, & qu'il n'avoit pas tenu à lui que le Prince-Royal ne perdît la tête ſur un échafaud; qu'enfin ce dernier ne dût ſon ſalut qu'à ceux qui furent nommés pour e juger. Lorsque le jeune Frédéric obtint ſa grace, le Roi ſon père lui ordonna de reſter à Cruſtrin & de travailler à la chambre des domaines, comme ſimple conſeiller. L'Alteſſe-Royale ſe conforma aux ordres de Frédéric-Guillaume, & ne recouvra la liberté qu'au mariage de ſa ſœur Sophie-Guillemine avec le prince-héréditaire de Bareith. Cette anecdote peu connue eſt aſſez plaiſante. On ne pourroit s'accoûtumer chez vous à voir un Dauphin remplir les fonctions de premier-commis des domaines: d'ailleurs, ſuivant votre conſtitution, c'eſt un intendant des finances qui régit cette partie, & il n'a ſous ſes ordres que de ſimples commis.

C'eſt

C'eſt à l'école du malheur qu'on apprend à régner. Henri IV. n'eut pas été auſſi grand peut-être, ſi dans ſa jeuneſſe il eut été élevé dans les grandeurs, & qu'avant de monter ſur le trône, il eut été livré aux ſuggeſtions perfides & aux flatteries des courtiſans.

Adieu, Monſieur! Je ſuis &c.

LETTRE XIX.

De VERSAILLES, *le 15 Août 1780.*

De Mr. de.... au Comte de....

Je vous ai parlé des conjectures qu'on avoit formées ſur la deſtination future du comte d'Eſtaing. La plus vraiſemblable de toutes, c'eſt qu'il ne ſera point employé; car, comme je vous l'ai dit, ce général n'a pas pour lui nos ſeigneurs les premiers-commis; & ces derniers ſont tout-puiſſants ſous le miniſtère actuel. Quant au motif du départ ſubit du comte d'Eſtaing, il n'eſt

plus à préfent un miftère. On fait que ce général s'eft rendu à Madrid: pendant la route, il lui eft arrivé un accident qui auroit pu avoir des fuites funeftes pour lui. A un quart de lieue du village de Belin près de Bayonne, fa voiture a verfé. Le comte s'y trouvoit avec trois perfonnes; il fut le feul bleffé: comme il vouloit s'élancer à travers une des portières, il donna de la tête contre le bois de traverfe & fe déchira la peau depuis le fourçil jusqu'au haut du crâne. Cette bleffure n'étoit pas à la vérité dangereufe, mais elle étoit très douloureufe; elle l'empêcha de continuer fa route & l'obligea de revenir à Belin pour fe faire panfer. On le faigna d'abord; on lui fit quatre points de fûture pour rejoindre les peaux. Il eut la fievre pendant vingt-quatre heures. Lors de la levée du premier appareil, la playe ayant été trouvée en bon état, M. d'Eftaing voulut abfolument continuer fa route. Le comte de la Tour-du Pin lui avoit envoyé de Bordeaux fon chirurgien, qu'il renvoya

avec

avec des remerciemens; il emmena avec lui celui qui l'avoit panſé à Belin. Son état ne lui permettant pas de faire diligence, il voyagea à petites journées. Un nouvel accident lui arriva à Vittorio en Biscaye; l'eſſieu de ſa voiture ſe caſſa, mais perſonne ne fut bleſſé. La réception qu'on fit dans cette ville à notre général fut des plus flatteuſes: tous les habitans s'aſſemblèrent ſur ſon paſſage & lui témoignerent par leurs acclamations l'eſtime qu'ils avoient pour lui. Le comte d'Eſtaing eſt arrivé, le 1er de ce mois à Madrid. Le jour ſuivant, il ſe rendit à St. Ildephonſe pour y faire ſa cour au Roi & à la famille royale. S. M. lui fit l'accueil le plus flatteur & s'entretint longtems avec lui. L'audience finie, le monarque le recommanda, à deux différentes fois, au comte de Montmorin, en lui diſant: *Prenez grand ſoin de M. le comte d'Eſtaing, afin qu'il ſe rétabliſſe promptement.* Le prince des Aſturies, à qui le général fut préſenté en ſortant de chez le Roi, lui

fit

fit auſſi la plus gracieuſe réception. Nous ignorons encore l'objet de ce voyage; on m'aſſure que le vainqueur de la Grenade avoit été réellement nommé pour commander en chef la flotte combinée; mais qu'à la nouvelle de ſon arrivée prochaine à Madrid, l'armée navale s'étoit miſe à pic le 29 Juillet & qu'elle étoit partie, le 31, de Cadix; elle ne ſe trouvoit forte, à ſon départ, que de 36 vaiſſeaux-de ligne; mais elle devoit être jointe par pluſieurs autres ſur les côtes de Gallice. On a donné à entendre au général espagnol, que ce ſeroit un affront pour lui de ſervir ſous les ordres du comte d'Eſtaing; & cette inſinuation lui a, dit-on, été faite par quelques-uns de nos capitaines françois qui ſe trouvent avec la flotte combinée. Le comte d'Aranda nous a annoncé le départ de cette flotte; mais ſans nous dire ſa deſtination. Tout calcul fait, elle n'a guères que ſix ſemaines à reſter en mer; elle ſera obligée enſuite de regagner ſes ports, à cauſe des vents de l'équi-

l'équinôxe, qui commencent à se faire sentir du 10 au 20 Septembre. Voila encore une campagne qui se passera sans rien faire.

Nos villes de commerce sont très mécontentes. Les négocians ont écrit quelques lettres anonymes, dans lesquelles ils disent: *A quoi servent les armemens que l'on fait dans les ports de France & d'Espagne, & les dépenses énormes que coûte l'entretien de la marine, puisque les anglois infectent les mers ainsi que nos côtes. Il est tems cependant que l'armée combinée qui se trouve rassemblée à Cadix, vienne rétablir la sureté de notre commerce & empêche nos ennemis de s'emparer de nos vaisseaux marchands. De 22 navires sortis de St. Domingue sous l'escorte du* Fier, *il n'en est arrivé que sept dans nos ports; le reste a été la proie des anglois. Il est bien étonnant qu'avec les forces maritimes que nous avons & dont on pourroit faire usage, nous soyons réduits au point que le plus petit bâtiment, & même les barques de pêcheurs ne puissent se montrer en mer, sans courir les risques d'ê-*

tre

tre pris. Cette petite-guerre que nous font nos ennemis est toute à leur avantage: Tandis qu'il ne tiendroit qu'au ministre de la marine de leur rendre la pareille; mais il faudroit pour cela que celui qui est à la tête de ce département fût en état d'en remplir les fonctions, qu'il fut réellement occupé du bien de l'état & de la gloire de son maître. Bien au contraire, ce ministre ne sait ce qui se passe que par ses commis; il craint de déplaire à Messieurs de la marine royale, il tient à sa place & non à ses devoirs. Il n'est pas étonnant, d'après cela, que les choses aillent si mal. . . . .

On m'assure que cette lettre a été mise sous les yeux du Roi; les plaintes qu'elle renferme ne peuvent que nuire beaucoup à M. de Sartine & favoriser le projet qu'a M. Necker de le faire renvoyer. On ne peut blâmer au reste les espagnols d'être plus occupés de leurs intérêts que des nôtres. Cependant il est très certain que, si, au lieu de rester à Cadix, ils eussent tenu la mer, ils auroient pu intercepter quelques

ques flotilles angloiſes & empêcher les nôtres de tomber entre les mains de nos ennemis.

Dans ce moment, nous apprenons encore la fâcheuſe nouvelle, que le *Non-ſuch*, vaiſſeau anglois de 64 canons, commandé par le capitaine Wallace, nous a pris la frégate la *Belle-Poule*, de 36 canons & 278 d'équipage, qui a été obligée d'amener pavillon après un combat de trois heures. La frégate la *Légère* a été forcée de ſe faire échouer, & le convoi qu'elle escortoit avec la *Belle-Poule*, a été pris en partie par le ſusdit capitaine Wallace. En outre de cet échec, nous venons encore de perdre le vaiſſeau *les Etats d'Artois*, de 42 canons & 470 hommes d'équipage ; ce navire, nouvellement conſtruit, a été pris par le *Rommey*, de 50 canons, appartenant à l'escadre du commodore Johnſton. Une frégate de cette même diviſion s'eſt emparé de ſon côté du navire l'*Eulalie*, armé en guerre, portant 24 canons & qui étoit richement chargé.

Ce

Ce que nous regrettons le plus de ces prifes, ce font les équipages. Nous commençons à manquer de matelots : comme les anglois les payent beaucoup mieux que nous, ils prennent presque tous fervice chez nos ennemis: C'eft là une des principales caufes du retard qu'éprouvent nos armemens.

On dit que la guerre que nous faifons n'ayant pour objet que de détacher les Américains de l'Angleterre, nous devons tourner toutes nos vues de ce côté. Il eft vrai que dans ces contrées, nous avons acquis une grande fupériorité fur nos ennemis; nous avons forcé le terrible Rodney à refter dans l'inaction, depuis fon dernier combat contre le comte de Guichen. Nous favons même que l'amiral anglois n'eft pas dans une pofition avantageufe, & qu'il a laiffé paffer tranquillement la flotte efpagnole qui fe rendoit à fa deftination fous les ordres de Don Solano, fans ofer l'inquiéter; dans la crainte que le comte de Guichen ne vint l'attaquer, s'il fe ha-

zardoit

zardoit à divifer fes forces. Après le dernier combat du mois de Mai, notre général fut fe réparer à la Martinique: étant inftruit que les magafins françois manquoient de munitions de bouche, il envoya des vaiffeaux-de guerre à St. Euftache pour y acheter des vins & des farines. Le 1er de Juin, il reçut l'avis par une frégate & un lougre espagnols, que dix vaiffeaux-de guerre de cette nation, avec onze mille hommes de troupes réglées & un convoi très riche, devoient arriver inceffamment. Il fe disposa à mettre à la voile, & le 9 de Juin, il partit pour aller à la rencontre de nos alliés, qu'il joignit à la hauteur de la Guadeloupe. Ces deux escadres réunies pouvoient aifément tenter quelque expédition importante, & s'emparer de quelques-unes des poffeffions angloifes aux Antilles. Notre général fit l'impossible pour y déterminer Don Solano, mais fes efforts furent inutiles; le chef d'escadre espagnol perfifta à ne pas s'écarter des inftructions qu'il avoit reçues

de ſa cour, qui lui enjoignoient de ne rien faire qui pût retarder ſa marche & de ne pas perdre un moment à ſe rendre à ſa deſtination. M. de Guichen voyant qu'il ne pouvoit réuſſir à le perſuader, prit le parti de l'accompagner jusqu'à l'entrée du canal de Bahama, d'où il revint enſuite rejoindre l'eſcadre ſous les ordres du chevalier de la Motte-Piquet, qui étoit ſtationnée à St. Domingue pour la protection des navires marchands.

Le chevalier de la Motte-Piquet s'étoit conduit avec la plus grande bravoure. Il avoit ſoutenu différens combats contre les anglois avec des forces inférieures. L'amiral Parker qui le ſuivoit toujours de près, ne put jamais parvenir à l'entamer. Notre chef d'eſcadre montoit l'*Annibal*, de 74 canons; il ſe battit pendant plus de deux heures contre trois vaiſſeaux anglois de la même force, qui endommagèrent beaucoup ſa mâture & le corps de ſon vaiſſeau; un calme plat qui ſurvint empêcha

cha le reſte des vaiſſeaux à ſes ordres de venir à ſon ſecours : ſans cet événement, il ſe fût emparé de pluſieurs vaiſſeaux anglois, qu'il eut forcés d'amener.

Les lettres de l'Amérique font mention des ſuites fâcheuſes que la priſe de Charles-Town a eues pour nos alliés. Ce ſuccès des anglois a jetté l'épouvante dans la Caroline-méridionale ; les habitans de cette province, qui ont des poſſeſſions aſſez conſidérables, ont cru n'avoir d'autre parti à prendre pour empêcher le pillage de leurs biens, que de ſe ſoumettre volontairement à leurs ennemis, de prêter ſerment de fidélité à la Grande-Brétagne & même de ſe joindre aux royaliſtes. Les généraux Clinton & Cornwallis s'applaudiſſent de leurs ſuccès. Mais nous eſpérons que nos alliés reprendront bientôt le deſſus ; le général Washington, ſur les talens & la prudence duquel nous comptons beaucoup, ſaura humilier l'orgueil de ces fiers anglois. Nous venons de recevoir

l'avis que le comte de Rochambeau eſt arrivé à Rhode-Island avec l'escadre de ſept vaiſſeaux-de ligne qui ſervoit d'escorte au transport de ſix mille hommes de troupes que nous envoyons aux Etats-Unis. Nous espèrons que ces forces réunies à celles des américains, mettront ces derniers en état de faire éprouver à Cornwallis le même ſort qu'a eu ſon prédéceſſeur Burgoyne. La conduite du premier & de ſon collégue Clinton, continue d'exciter l'indignation de nos alliés, & leur fait deſirer plus que jamais d'être entièrement ſouſtraits au joug de la mère-patrie.

Voila donc, mon cher Comte! l'affaire de la coadjutorerie terminée. Notre miniſtre à Bonn nous a expédié un courier pour nous annoncer que, le 7 de ce mois, jour fixé pour l'élection, Meſſieurs du grand-chapitre de Cologne, après la célébration d'une grand'meſſe, dans laquelle ils n'ont pas manqué de demander l'inſpiration du St. Esprit, qui leur a dit à l'oreille qu'ils devoient

ſe

ſe déterminer en faveur de l'Archiduc Maximilien; ſe ſont rendus au chapitre, & que dans trois quarts-d'heure de tems, cette élection qui avoit éprouvé tant de difficultés, a été terminée ſans oppoſition. Toutes les voix ſe ſont réunies en faveur de S. A. R. Maximilien François. Le miniſtre de Belderbuſch, négociateur de cette affaire qu'il a ſi bien conduite, étoit miniſtre-repréſentant de l'Archiduc; il prêta le ſerment d'uſage, au nom de ce Prince. Un chanoine-illuſtre & l'official furent chargés d'aller notifier au comte de Metternich, miniſtre plénipotentiaire de S. M. Impériale, le choix qui venoit d'être fait & de l'inviter au *Te Deum* qu'on alloit chanter. Le canon des remparts de la ville annonça au peuple colonois la nomination de ſon électeur futur. D'après ce que nous écrit le comte de Châlons, ce choix eſt aſſez généralement approuvé. On ne doute pas que les choſes ne ſe paſſent auſſi tranquillement à Munſter. La Reine paroit

enchantée de l'heureuſe réuſſite de ſon auguſte frère. Cette affaire, qui avoit été bien préparée par le miniſtre de Belderbuſch, a été enſuite bien ſuivie par le comte de Metternich. Ce dernier eſt un homme très prudent & très adroit; il a ſu ſe concilier les esprits & ſe les rendre favorables; ce qui n'étoit pas aiſé, à cauſe des difficultés que fit d'abord votre cour. Quelqu'un m'asſure que le ſuccès de cette affaire eſt dû à une circonſtance ſingulière, que voici :

Le miniſtre de Belderbuſch étoit toutpuiſſant à la cour de Bonn. Là, comme ailleurs, la faveur excite l'envie: les ennemis de ce favori de l'Electeur mettoient depuis longtems tout en uſage pour le faire disgracier, mais ils ne pouvoient y réuſſir. Comme le comte de Belderbuſch étoit commandeur de l'ordre Teutonique, on intrigua à Bruxelles près du prince Charles, qui, comme vous ſavez, étoit Grand-maître de cet ordre, pour qu'il obligeât le comte

d'aller

d'aller résider dans sa commanderie. Ce moyen leur auroit réussi, si ce ministre, plus fin qu'eux, n'eut pas paré le coup en déterminant son maître à se nommer un coadjuteur. Comme ses plus grands ennemis étoient dans le chapitre de Cologne, il voulut se venger d'eux en désignant à l'électeur un personnage qui ne fut pas membre de ce chapitre; & pour leur en imposer, il crut ne pouvoir mieux choisir que dans la maison d'Autriche: Il s'assuroit par ce moyen la bienveillance de son Grand-maître, & une protection puissante à la cour de Vienne; outre la certitude, si l'électeur, déja avancé en âge, venoit à mourir, de conserver sa place près de son successeur. Vous ignoriez peut-être ces détails; je vous les donne tels qu'ils ont été envoyés à M. le comte de Vergennes. Ce ministre paroit faire cas du comte de Belderbusch; il est assez dans le genre de ce dernier, & se conduit à peu-près de même ici: Entouré d'ennemis, depuis qu'il est en place, il a cependant trouvé le moyen de les éloi-

gner ou de les rendre impuiſſans à lui nuire. Dans ce moment, on ourdit une nouvelle intrigue : comme le comte de Maurepas eſt d'un âge fort avancé & que ſa vie ne tient qu'à un fil, on s'occupe déja des moyens de lui donner un ſucceſſeur. Celui qu'on veut élever à cette place eſt un perſonnage illuſtre, qui ne manque pas d'esprit ni de capacité; mais on le craint, & il a, dit-on, contre lui la Reine, les frères du Roi & les princes-du ſang. Cependant, ſi M. le comte de Maurepas s'intéreſſe vivement pour lui, comme on l'aſſure, la choſe pourroit réuſſir. C'eſt du cardinal de Rohan, grand-aumônier de France, qu'il eſt queſtion. Madame la comteſſe de Maurepas & l'Abbé de.... ſon confident, intriguent pour aſſurer le ſuccès de cette négociation; mais je crains bien qu'ils ne rencontrent des obſtacles inſurmontables : Le comte de Vergennes aſpire lui-même au poſte de Mentor; le Roi lui eſt attaché & lui témoigne de jour en jour plus de confiance.

Le

Le cardinal, devenu premier-miniſtre, voudroit gouverner ſeul ; il eſt d'un rang & d'une naiſſance à en impoſer à nos gens de la cour & aux favoris. Le Comte de Maurepas fait tout le bien qu'il peut & point de mal : M. de Rohan a de petites offenſes perſonnelles à venger ; il eſt homme, & n'oublieroit pas le mal qu'on a cherché à lui faire. On dit cependant qu'il n'eſt plus anti-autrichien, & que, depuis ſon ambaſſade à Vienne, il a changé d'opinion. Si cela eſt vrai, la Reine ne devroit pas être contre lui. Il eſt difficile au reſte de connoitre toutes les intrigues de notre cour ; le thermomètre politique y varie tous les vingt-quatre heures. Tout ce que je peux vous dire, c'eſt que les comtes de Vergennes & de Maurepas ſont très pruſſiens, & qu'une partie de la cour penſe comme eux ; mais les circonſtances les obligent de diſſimuler.

Comme, ſuivant toutes les apparences, la guerre durera encore quel-

que tems, le directeur des finances a obtenu du Roi qu'il ſeroit encore fait une diminution dans les dépenſes de ſa maiſon. On n'oſe faire ces réformes toutes à la fois; mais avec le tems on viendra à bout de rétablir l'économie & de mettre ordre à toutes ces déprédations & à ces libéralités mal entendues qui ont cauſé la ruine de l'état & la détreſſe des peuples.

Les nouvelles de Hollande nous annoncent une rupture prête d'éclater entre cette république & l'Angleterre. On donne pour certain que nous avons fait un traité ſecret avec la province de Hollande, dans lequel on eſt convenu que nous prendrions poſſeſſion du cap de Bonne-Espérance, & que nous nous chargerions de ſa déſenſe, en cas d'attaque de la part des anglois. Nous comptons beaucoup ſur la bravoure & les talens militaires du Bailli de Suffren, que nous avons envoyé dans l'Inde. Hyder-Ali doit avoir déclaré la guerre aux anglois. Vous voyez, mon

cher

cher Comte! que nous ne négligeons aucun des moyens de donner de l'occupation à nos ennemis de tous les côtés. Malgré cela, ils font toujours bonne contenance. Ils peuvent dire, comme Louis XIV : *Nous ſeuls contre tous.*

J'ai l'honneur d'être &c.

LETTRE XX.

De VERSAILLES, *le 20 Août 1780.*

Du même, au même.

L'objet de la miſſion du comte d'Estaing eſt enfin connu : ce général doit prendre le commandement de ceux de nos vaiſſeaux qui s'étoient joints à la flotte espagnole, & les ramener dans nos ports. Il étoit auſſi chargé d'engager S. M. Catholique à donner des ordres pour que la flotte combinée agît contre celle de l'amiral Geari & cher-

châț

châț à profiter de ſa ſupériorité pour la combattre. Mais le ſyſtême du cabinet de Madrid eſt abſolument oppoſé au nôtre ; il ne veut pas ſe départir du projet qu'il a formé de réduire Gibraltar par la famine; s'il perſiſte dans cette réſolution, ce ſiége pourra durer jusqu'à la fin du monde.... M. de Sartine a rendu compte au Roi de la priſe des frégates la *Capricieuſe*, la *Belle-Poule* & la *Nymphe*. Cette victoire coûte cher aux anglois ; nos équipages ſe ſont défendus avec la plus grande bravoure ; mais ils ont été obligés de céder au nombre & à la force ſupérieure des vaiſſeaux qu'ils avoient à combattre. S. M. a témoigné beaucoup de regret ſur la perte des braves gens qui ont péri dans cette occaſion pour ſoutenir l'honneur de ſon pavillon. Les chevaliers du Rumain, de Kergarion & le Sr. le Breton de Rauſane, commandans de ces frégates, ſe ſont couverts de gloire; ces braves guerriers méritoient un ſort plus heureux. Le premier a été tué.

Les

Les anglois commencent à prendre de l'humeur : On s'attendoit, de leur part, à une réponſe au ſupplément des obſervations ſur le mémoire juſtificatif de la cour de Londres ; mais ils n'en ont rien fait ; ils paroiſſent même refuſer de redreſſer les griefs que nous avons à leur charge, tant pour les procédés inouis qu'on a fait éprouver à M. Chevalier dans l'Inde, que pour l'attaque du vaiſſeau parlementaire le *Sartine*, à bord duquel ſe trouvoit M. de Bellecombe. M. le Hoc, premier-commis de la marine, fut chargé d'écrire au nom du Roi, aux commiſſaires de l'amirauté de Londres ſur ces deux objets, & d'inſiſter ſur une ſatisfaction, qui n'eſt pas encore donnée & qui probablement ne le ſera pas ; les deux lettres écrites à ce ſujet étant, l'une du 30 Avril & l'autre du 31 Mai.

Je vous ai dit dans mes précédentes, que M. le vicomte de Chileau, qui commandoit le *Protée*, & qui ſe fit prendre pour ſauver le convoi qu'il escortoit,

toit, avoit été accufé de n'avoir pas manœuvré comme il le devoit. Il demanda que fon procès lui fût fait par un confeil de guerre; ce qui lui fut accordé. Il vient d'être déchargé de toute accufation; & le Roi ayant approuvé ce jugement, le vicomte de Chileau a obtenu la permiffion de faire imprimer toute cette procédure & de la rendre publique.

C'étoit nous, l'année dernière, qui voulions faire une descente en Angleterre; cette année, nous craignons qu'on n'en faffe une chez nous. Il fe fait des préparatifs immenfes fur nos côtes pour les mettre à l'abri de toute furprife. Avec des forces navales bien fupérieures à celles de notre ennemi, nous n'ofons le chercher pour le combattre. Le comte de Vaux avoit reçu ordre de fe rendre à St. Malo pour en examiner les fortifications & mettre le port en fureté ainfi que les environs. Il vient d'écrire à M. le prince de Montbarrey, qu'il a trouvé toutes les difpo-

fitions

ſitions qu'on avoit faites très bonnes &
ſuffiſantes.

M. de Sartine avoit annoncé, il y a environ un mois, à tous les miniſtres étrangers la jonction de l'escadre de Don Solano à celle du comte de Guichen. Il avoit ajouté que cette réunion alloit faire changer les choſes de face, & qu'il espèroit leur apprendre avant peu de bonnes nouvelles, telles que la priſe de quelque île importante. On plaiſante beaucoup aujourd'hui ſur cette fanfaronade du miniſtre de la marine; d'autant plus qu'on ſait, à n'en pouvoir douter, que le comte de Guichen n'a pu déterminer le général espagnol à tenter de concert avec lui une expédition, dont le ſuccès étoit aſſuré ſi Solano avoit voulu y concourir.

Le Roi de Suéde a fait notifier aux cours de Verſailles, de Madrid & de Londres, qu'il perſéveroit dans ſes diſpoſitions & qu'il avoit donné des ordres pour la ſortie d'une escadre deſtinée à

pro-

protéger le commerce de ſes ſujets contre ceux qui voudroient le troubler. Ce monarque termine le préambule de ſa nouvelle déclaration ſur cet objet, en diſant „ qu'il obſervera à l'avenir la neu-„ tralité à laquelle il s'eſt réſolu, avec „ la même exactitude qu'il l'a fait par „ le paſſé ; qu'il défendra à ſes ſujets ſous „ des peines griêves de s'écarter en „ aucune manière des devoirs que leur „ impoſe une pareille neutralité ; mais „ qu'il protégera leur commerce légiti-„ me par tous les moyens poſſibles, „ lorsqu'ils le feront conformément aux „ principes énoncés dans la préſente „ déclaration. „

Le Danemarck ayant pris la même réſolution par les ſoins du comte de Bernsdorff, nous espérions que toutes ces meſures en impoſeroient à nos ennemis; mais jusqu'àpréſent ils continuent de tenir la même conduite, & ils arrêtent ſans diſtinction tous les navires qu'il leur plait, ſans autre droit que celui du plus fort.

Un

Un de nos émiſſaires, qui eſt à Amſterdam, écrit à M. le comte de Vergennes la lettre ſuivante:

Je peux vous aſſurer comme une choſe poſitive, Monſieur le Comte! qu'avant trois mois il éclatera une rupture entre la république & l'Angleterre. Les bons citoyens qui ne ſont pas vendus à la Grande-Brétagne, comme les Stadhoudériens, ſont indignés des procédés de la cour de Londres: Sept des navires appartenant au convoi de l'amiral Byland, qui ont été pris par les anglois, viennent d'être mis à l'enchère & vendus le 1er. de ce mois, malgré toutes les repréſentations miniſtérielles & les oppoſitions juridiques qui ont été faites. Je ſais à n'en pouvoir douter que le duc Louis de Brunswick a joué un vilain rôle dans cette affaire, & qu'il a engagé ſecrétement les ſeigneurs de l'amirauté de Londres à ne garder aucuns ménagemens envers les ſujets de la province de Hollande. Le Stadhouder eſt plus nul que jamais; il eſt abſolument ſubordonné aux volontés du Duc. Cette conduite fait que notre parti augmente tous les jours, & que malgré la cabale qui

nous est opposée, nous réussirons à faire déclarer Leurs Hautes Puissances en notre faveur avant la fin de Décembre prochain. Tout est bien disposé ici; j'ai eu une longue conférence avec le P.... qui m'a dit que les mesures étoient prises pour que les délibérations eussent lieu dans le conseil, sans l'influence du Stadhouder; & qu'il étoit décidé qu'on passeroit outre, sans avoir égard à ce que ce prince diroit ou feroit. La position de l'écossois Yorck à la Haye devient de plus en plus embarassante..... Le Bègue (le duc de Brunswick) *promet toujours monts-& merveilles aux anglois. Nous lui faisons passer journellement de faux avis, auxquels il ajoute la plus grande foi. La lettre N°. 37 dont nous vous avons envoyé copie, a produit son effet; il a généreusement récompensé celui qui la lui a remise, & lui a promis de faire sa fortune, s'il pouvoit encore en intercepter de pareilles. Nous userons souvent de ce stratagême, qui est le meilleur qu'on puisse employer pour tromper son ennemi. Nous savons que copie de la lettre susmentionnée a été envoyée à Londres, & que les ministres an-*

anglois ont donné dans le panneau comme le Bègue, attendu qu'elle renfermoit des particularités rélatives à la cour Stadhoudérienne; ce qui donnoit à cette dépêche un tel air de vérité que les plus fins y auroient été trompés. On ne se doute pas, à la Haye, du traité secret que vous avez conclu.

Je dois cependant vous prévenir que les arsénaux de la Hollande sont dans le plus mauvais état, & qu'il est d'une nécessité indispensable que vous insistiez près de la ville d'Amsterdam pour qu'elle prenne des mesures qui la mettent en état de défense. Sans cela, nous serions obligés d'employer nos forces maritimes à protéger cette république. Alors l'alliance que nous avons contractée nous seroit plus onéreuse qu'avantageuse. Voila mon avis; je le soumets à vos lumières, Monsieur le Comte! vous priant de me croire avec les sentimens les plus respectueux &c.

Amsterdam, le 9 Août 1780.

Nous apprenons par les lettres de Lisbonne que le capitaine Fabre, qui

commandoit la frégate *les Etats d'Artois*, ayant été mal accueilli par notre ambaſſadeur en Portugal & par les négocians françois, s'eſt caſſé la tête d'un coup de piſtolet. Cet officier étoit renommé pour ſa bravoure. La frégate qu'il commandoit avoit été donnée au Roi par la province d'Artois; c'étoit un des plus beaux navires qui ayent été conſtruits; elle portoit du canon de 24 de 18 & de 9. Beaucoup plus grande dans ſes dimenſions que le *Rommey*, contre lequel elle ſe battit, elle étoit pourvue abondamment de tout. Ce navire fut équipé aux fraix de la province d'Artois; le Roi avoit fourni les officiers & les équipages, qui étoient payés par Sa Majeſté & par les Etats. M. Fabre, officier reſpectable & connu par ſes talens & ſon expérience, vivoit retiré dans une de ſes terres. Ayant été recommandé au miniſtre de la marine par les membres des états d'Artois, ce dernier lui offrit le commandement de la frégate; il l'accepta ſous la con-

condition qu'il ne recevroit point de paye ni de rétribution, ni partage quelconque dans les prifes qu'il feroit. On croyoit qu'après une pareille preuve de désintéreffement, fon intention étoit de vaincre ou mourir. Auffi n'a-t-on pas été peu étonné de la foible réfiftance qu'il a faite; il ne combattit que 45 minutes, & fans aucune néceffité quelconque, il amena fon pavillon au capitaine Home; le même auquel on attribue l'action atroce commife contre le vaiffeau parlementaire le *Sartine*.

La mort que s'eft donné volontairement M. Fabre, le fouftrait à un confeil de guerre dont le jugement n'eut pu qu'être ignominieux pour lui. La conduite qu'il a tenue forme un contrafte bien étonnant avec la réputation qu'il s'étoit faite & les preuves de valeur qu'il avoit données dans différentes occafions. C'eft bien le cas de dire: *Un tel fut brave hier....*

Nous venons de recevoir des lettres de l'Amérique, dans lesquelles on nous mande que Cornwallis & Clinton font toutes les dispositions pour livrer bataille aux insurgens. Nous craignons que ces derniers n'aient le dessous; depuis la prise de Charles-Town, les généraux anglois ont conservé l'offensive, comme le seul moyen d'encourager les partisans de l'Angleterre & de les maintenir dans le systême qu'ils ont adopté de rester unis à la mère-patrie. Il paroît que le grand coup se portera du côté de la Caroline-méridionale; les américains & les anglois ont de fréquentes escarmouches entre eux, avec un avantage assez égal de part & d'autre. Comme les anglois sont entourés d'ennemis de tous les côtés, ils sont obligés de multiplier les postes à l'infini; ce qui les affoiblit considérablement. Les maladies leur enlevent aussi beaucoup de monde, surtout parmi leurs troupes stipendiaires, qui éprouvent plus vivement les effets de l'in-

tem-

tempérie d'un climat auquel elles ne ſont pas accoûtumées. C'eſt un profit tout clair pour votre Landgrave de Heſſe-Caſſel, à qui on paye tant pour chaque homme qui périt dans une guerre, qui n'intéreſſe en rien ſa patrie. Je voudrois que l'Empereur & votre ſouverain portaſſent une loi qui défendît à tous les princes d'Allemagne de faire un commerce auſſi honteux de leurs ſujets. Ce beau pays de Germanie, à qui ſa conſtitution, ſon étendue & la bravoure de ſes habitans aſſurent tant d'avantages, auroit une influence prépondérante en europe, s'il n'étoit pas dépeuplé par des émigrations continuelles. Il n'y auroit qu'un Frédéric qui pourroit propoſer à la diéte de l'empire un pareil projet, qui auroit pour objet la conſervation de l'eſpèce humaine, & qui dans vingt ans tierceroit la population de l'Allemagne. On a été étonné ici que le margrave d'Anſpach & de Bareith, qui eſt de la maiſon de Brandenbourg, ſe ſoit permis de ven-

dre des troupes aux anglois, vu le pacte de famille qui existe; il me semble que votre monarque avoit quelques droits de s'y opposer, puisque ces deux margraviats doivent être réunis aux états de Brandenbourg après la mort du prince régnant. On nous mande que beaucoup de vos compatriotes allemands, convaincus de la mauvaise cause que soutiennent les anglois, abandonnent les drapeaux britanniques & passent chez les américains. Ces braves Hessois semblent avoir perdu de leur valeur en Amérique. On se bat mal toutes les fois qu'il ne s'agit point de la défense de sa patrie; & c'est le cas des troupes Hessoises.

Avant peu, mon cher Comte! je vous apprendrai des choses qui, je crois, vous étonneront. Nous sommes à la veille de reprendre la préponderance dans l'Inde. La frégate la *Junon* nous a apporté des nouvelles de la plus grande importance. Hyder-Ali doit s'être déclaré en notre faveur, & avoir commencé

mencé les hoſtilités contre les anglois. L'escadre ſous les ordres de M. de Tronjoli, compoſée de ſix vaiſſeaux de ligne, croiſe dans les parages du cap de Bonne-Espérance, où elle ne peut manquer d'intercepter les navires de la compagnie angloiſe. L'arrivée de M. le Bailli de Suffren dans ces contrées égaliſera nos forces avec celles des anglois; le cap de Bonne-Espérance remis entre nos mains, facilitera toutes nos opérations. Nous ſommes réſolus de faire l'impoſſible pour que la campagne prochaine ſoit déciſive. Suivant toutes les apparences, les grands coups ne ſe frapperont pas en europe. Nous laiſſerons, les espagnols faire le ſiége de Gibraltar & nous ne nous occuperons que des moyens d'aſſurer l'indépendance de nos alliés les américains. Les Hollandois ſe ſont piqués au jeu; les inſultes qu'ils reçoivent continuellement de la part des anglois les rendront bientôt nos alliés.

 Adieu,

Adieu, mon cher Comte! Que dit-on, chez vous, de la nomination du coadjuteur aux archevêchés de Cologne & de Munſter?

LETTRE XXI.

De Berlin, *le 3 Août 1780.*

Du Comte de.... à M. de...

On doit être content chez vous, Monſieur! de la complaiſance que nous montrons envers le frère de votre Reine, qui va être nommé coadjuteur à l'archevêché de Cologne & à l'évêché de Munſter. Sa Majeſté a fait au reſte tout ce qu'elle devoit dans cette affaire; elle ne pouvoit employer que la voie des repréſentations. La réponſe qu'elle reçut de l'Electeur annonçoit une réſolution formelle de paſſer outre; & le Roi n'avoit pas le droit de s'y oppoſer par la force; c'eut été agir contre la conſti-

conſtitution de l'empire, & nous nous piquons d'en être les rigides obſervateurs. Le miniſtre Emminghaus a envoyé à notre monarque les portraits de différens membres de l'illuſtre chapitre de Cologne; ils ſont faits de main de maître; & c'eſt d'après la connoiſſance que S. M. a acquiſe du moral de ces perſonnages, qu'elle s'eſt déterminée à laiſſer à l'électeur la liberté de ſe choiſir un ſucceſſeur pour l'archevêché de Cologne. Le Roi eſt beaucoup plus content de la conduite de Meſſieurs du chapitre de Munſter. Il leur avoit écrit, le 30 de Mai dernier, à peu-près dans les mêmes termes qu'à l'électeur & au chapitre de Cologne. Il en reçut la réponſe ſuivante, le 10 de Juin.

SIRE!

„ La lettre que Votre Majeſté a dai„ gné nous adreſſer de Berlin, à la „ date du 30 Mai, au ſujet de la pro„ chaine élection d'un co-adjuteur à no„ tre

„ tre évêché, nous a été remiſe par le
„ lieutenant de Seckendorff, autoriſé
„ à cet effet par le général Wollfers-
„ dorff, & accompagné du conſeiller-de
„ guerre & ſecrétaire - privé d'Ohin.
„ Nous avons l'honneur d'aſſurer très
„ reſpectueuſement Votre Majeſté que
„ ſi S. A. S. E. de Cologne, notre gra-
„ cieux ſouverain, nous donne une con-
„ noiſſance légale de l'élection future
„ d'un coadjuteur, nous ſommes ferme-
„ ment réſolus de ne rien précipiter
„ dans une affaire de cette conſéquen-
„ ce, pour tout ce qui concerne les
„ hauts-chapitres d'Allemagne, & de
„ ne rien faire qui ne ſoit conforme
„ aux principes fondamentaux ainſi
„ qu'aux droits d'élection uſités jusqu'à-
„ préſent. „

„ Nous ſommes avec un profond
„ reſpect &c. „

Munſter, le 7 Juin 1780.

Le

Le 26 du mois dernier, le Roi reçut une seconde lettre de la part des chanoines oppofans, au nombre de treize, qui réclamoient la protection du Roi au fujet de l'élection, & qui ne paroiffoient pas intentionnés de donner leurs voix à l'Archiduc. Voici copie de cette lettre:

„Nous fouffignés, chanoines du haut-„ chapitre de Munfter, ofons remon-„ trer à Votre Majefté avec foumiffion, „ que dans une affemblée particuliere „ du chapitre, tenue le 15 de Juin der-„ nier, il lui a été communiqué inopi-„ nément une lettre de S. A. Electo-„ rale, par laquelle elle demande qu'il „ foit procédé à l'élection d'un coadju-„ teur en faveur de S. A. Royale l'Ar-„ chiduc Maximilien. Quoique nous „ fouffignés, qui formons la majorité, „ ayions repréfenté en votant, qu'il ne „ nous étoit pas poffible de donner no-„ tre fuffrage, fans avoir eu le tems

„ de

„ de faire les réflexions néceſſaires dans
„ une affaire de cette importance; ce-
„ pendant il a été réſolu, à la plurali-
„ té, dans cette aſſemblée d'expédier
„ en conſéquence des lettres de convo-
„ cation & de demander un commiſſaire
„ impérial pour aſſiſter à l'élection, ainſi
„ qu'il conſte par l'extrait du procès-
„ verbal ci-joint. „

— „ Nous ſouſſignés, ne pouvant ap-
„ prouver une manière de procéder auſſi
„ étrange & auſſi contraire aux conſti-
„ tutions capitulaires & à la liberté de
„ ſuffrage; avons réſolu, pour ſauver les
„ droits de l'égliſe & les nôtres, d'adreſ-
„ ſer la très reſpectueuſe remontrance
„ ci-jointe à S. M. Impériale & Roya-
„ le, ainſi qu'à Son Alteſſe Electorale,
„ notre très gracieux ſouverain, évê-
„ que & ſeigneur; & quoique nous
„ ayions une confiance entière en l'a-
„ mour de S. M. I. & R. pour la
„ juſtice, ainſi qu'en S. A. Electorale;
„ cependant, comme cette affaire con-
„ cerne la ſucceſſion à un évêché & à

„ une

,, une principauté du St. Empire Ro-
,, main, & qu'elle devient par là de na-
,, ture à ne pouvoir être envisagée avec
,, indifférence par un Electeur & un
,, prince de l'Empire, qui veut en pro-
,, téger les droits & la constitution ;
,, nous croyons donc qu'il est de notre
,, devoir d'avoir recours à Votre Ma-
,, jesté dans cette occasion, & de lui de-
,, mander sa très haute protection, en sa
,, qualité d'électeur du St. Empire Ro-
,, main & de conseiller de S. M. Impé-
,, riale & Royale.,,

,, Nous sommes avec le plus profond respect.,,

Munster, le 23 Juillet 1780.

Cette protestation étoit signée par trois *Furstenberg*, par les comtes de *Schæsberg*, de *Meerweldt*, de *Hænsbræch*, de *Plittenberg-Witten*, d'*Aschberg*; & les barons de *Galen*, de *Kerkering*, de *Ketteler* & de *Schmiesing*.

Ces

Ces bons germains ſe ſont fait honneur en ſoutenant ainſi leurs droits; & la cour Impériale ne peut qu'avoir de l'eſtime pour eux. Leur démarche eſt loyale; c'eſt pourquoi je vous joins ici leurs noms.

Le Roi leur fit faire la réponſe qui ſuit, en date du 29 du mois paſſé.

„ Nous avons reçu de Meſſieurs les „ chanoines & de vous, la lettre que „ vous nous avez adreſſée en date du „ 23 du courant, avec les pièces y an„ nexées. Nous avons vu auſſi les „ plaintes & les ſuppliques que vous „ avez fait parvenir à S. M. Impériale, „ de même qu'à Son Alteſſe de Co„ logne, ſur la propoſition qui a été fai„ te au chapitre de Munſter d'élire un „ coadjuteur, & que cette élection ſe „ fit en faveur d'une perſonne déja dé„ ſignée, par conſéquent à l'excluſion „ de toute autre; & cela, non dans un „ chapitre général, ainſi qu'il eſt pres„ crit par le droit canon & les ſtatuts

„ de

„ de la haute églife capitulaire; mais
„ dans un chapitre particulier, par une
„ pluralité incompétente, & malgré l'op-
„ pofition d'un bon nombre de chanoi-
„ nes; enfin fur la demande qui a été
„ faite d'un commiffaire impérial: pro-
„ cédé que Mrs. les Chanoines ont
„ trouvé contraire à la conftitution du
„ chapitre & à la liberté de fuffrage:
„ ce qui les a engagés de s'adreffer à
„ nous, comme électeur du St. Empire,
„ pour avoir notre affiftance & notre
„ interpofition. Les plaintes de ces
„ meffieurs nous ont paru d'autant mieux
„ fondées, que ce projet d'élection eft
„ préjudiciable au chapitre de Munfter
„ ainfi qu'à l'empire en général; & nous
„ espèrons que S. M. Impériale, ainfi
„ que S. A. E. de Cologne, après avoir
„ bien refléchi fur toutes les conféquen-
„ ces qui pourroient en réfulter, vou-
„ dront bien fe défifter & accorder à
„ ces meffieurs des conditions qui puis-
„ fent les fatisfaire. Mais comme ceci
„ eft incertain & qu'il l'eft pareillement

 „que

„ que notre intervention particulière ait
„ le ſuccès deſiré; nous avons réſolu, ſi
„ ces meſſieurs & vous l'approuvez, de
„ porter vos plaintes & vos repréſen-
„ tations pardevant le corps germani-
„ que, & principalement à la diéte de
„ Ratisbone, en les appuyant par tous
„ les moyens compatibles avec les cir-
„ conſtances & la conſtitution de l'em-
„ pire; à l'effet de parvenir au but de
„ vos deſirs, qui ſont une élection libre
„ & la ſureté de vos droits & de ceux
„ de votre haut-chapitre: Ce à quoi nous
„ ſommes fortement intéreſſé par le voi-
„ ſinage d'une partie de nos états avec
„ le dit chapitre. — Nous ſommes &c.

Le cabinet de Vienne, qui a ſenti que cette affaire, portée à la diéte de Ratisbone, pourroit trainer en longueur & tourner à ſon désavantage, n'a pas jugé à propos de s'en rapporter à la déciſion des membres de l'empire. L'adroit prince de Kaunitz, qui avoit prévu le cas, avoit envoyé au comte de Metternich d'amples inſtructions avec ordre

ordre de faire l'impoſſible pour s'aſſurer à Munſter de la pluralité des ſuffrages. Ce dernier a mis tant d'adreſſe dans cette négociation, qu'il a réuſſi à gagner quelques-uns des oppoſans, qui avoient ſigné la proteſtation ci-deſſus. La majorité un fois déclarée en faveur de l'Archiduc Maximilien, il ne nous reſtoit plus de prétexte plauſible pour nous oppoſer à ſon élection. Je vous dirai en outre que votre cour a fait prier le Roi de vouloir bien être favorable à ce projet de la cour de Vienne; qu'elle garantiſſoit que cette élection ne ſeroit préjudiciable en rien à la conſtitution de l'empire; que S. M. Très Chrétienne étoit auſſi intéreſſée que Sa Majeſté Pruſſienne à maintenir les droits & les libertés germaniques, & qu'elle répondoit que le futur électeur auroit les mêmes ſentimens, lorsqu'il ſeroit revêtu de la dignité à laquelle il aspiroit. Je crois que votre cour a raiſon ſur ce point: il eſt de l'intérêt des puiſſances du ſecond ordre de ne jamais ſe mêler des querelles qui diviſent les puiſſances

du premier rang. Tous les électeurs ecclésiastiques doivent laisser le libre passage sur leur territoire aux armées de chaque partie belligérante: c'est le moyen d'enrichir leurs sujets aux dépens de ceux qui se font la guerre.

Le départ du Prince-Royal pour Pétersbourg aura lieu quelques jours plutôt que je ne vous l'avois annoncé; c'est au 5 de ce mois qu'il est fixé. On avoit dit que ce prince voyageroit sous le nom de comte de Ruppin; mais il n'en est rien: il sera présenté à l'Impératrice comme prince-héréditaire. On le verra partir d'ici avec regret; car il est généralement aimé, & l'on fait des vœux pour son prompt retour.

Nous avons eu ici les plénipotentiaires hollandois qui vont en Russie pour y accéder, dit-on, de la part de Leurs Hautes Puissances, à la neutralité armée. Ils ont vu le Roi & le comte de Finckenstein. On dit que le comte de Wassenaar-Starembourg étoit chargé

d'une

d'une miſſion ſecrète près de notre monarque, de la part du prince & de la princeſſe d'Orange. Ce miniſtre a l'air très délié; c'eſt un véritable homme de cour. Son collegue a plus le flegme hollandois.

L'Empereur doit avoir quitté Pétersbourg, le 19 du mois dernier. L'Impératrice a donné une fête à l'auguſte voyageur, le 5 du même mois, à la maiſon de plaiſance nommée de *Tſchemé*, d'après la victoire du même nom remportée par les Ruſſes ſur les Ottomans en 1770, lorsque la flotte de ces derniers fut brûlée. Les dépêches que le Roi reçoit de Ruſſie ne parlent que de fêtes & de préſents de la plus grande valeur faits de part & d'autre. S. M. a dit en plaiſantant: „Il faut que ma très „ honorée ſœur de Ruſſie ait à ſa diſpo„ ſition une mine de diamans; car autre„ ment il lui feroit impoſſible de ſuffire à „ tous les préſens qu'elle fait.

A vous parler vrai, Monſieur! je trouve que la France n'agit pas comme elle le devroit avec la Hollande. Je vous le répete encore: que votre cour ne prenne pas le change ſur la tranquillité apparente de la nôtre rélativement aux tracaſſeries que vous ſuscitez au Stadhouder. Le Roi a été piqué de voir, dans les rapports qu'il a reçus de la Haye, que vos émiſſaires cherchent à accréditer le bruit, que S. M. Pruſſienne a l'intention de rendre le prince d'Orange ſouverain & de changer entièrement la conſtitution de la république. Je peux vous aſſurer que ce monarque eſt très éloigné de cette façon de penſer, qui ne s'accorde nullement avec ſa politique. Bien au contraire, il eſt très réſolu de maintenir Leurs Hautes Puiſſances dans tous leurs droits, & de leur prêter au beſoin l'aſſiſtance & les ſecours dont elles auront beſoin. Mais auſſi S. M. ne ſouffrira pas que quelques bourgeois d'Amſterdam s'arrogent le pouvoir de dépouiller le Stadhouder des droits & prérogatives qui

lui

lui ont été concédés par l'Union. Les liaiſons de la France avec l'Autriche doivent tenir les voiſins de ces deux puiſſances en garde contre leurs projets ambitieux, qui tendent manifeſtement à leur faire la loi. De tout tems, le parti républicain a cherché à s'élever & à dominer dans la république; mais la maiſon d'Orange a conſtamment triomphé de ſes intrigues. Les hollandois ont le plus grand intérêt à conſerver cette maiſon; la reconnoiſſance même le leur commande, pour peu qu'ils refléchiſſent aux obligations qu'ils lui ont. Qu'ils ſe reſſouviennent auſſi des ſervices que leur ont rendu jadis les électeurs de Brandenbourg, comme alliés de la maiſon d'Orange. Qu'ils ſe rappelent ce que fit Frédéric-Guillaume, & de quelle manière il ſoutint & protégea le Stadhoudérat, pendant la minorité de Guillaume III, contre la cabale des Jean de Witt qui vouloit l'anéantir. Si dans ce tems, l'électeur de Brandenbourg eut voulu, il auroit pu faire de Guillaume un comte ſouverain de Hollande;

lande; mais il s'en falloit bien qu'il eut cette idée : il exifte dans les archives de nos affaires étrangères des lettres authentiques de Leurs Hautes Puiffances, dans lesquelles elles témoignent toute leur reconnoiffance au grand-électeur fur les fervices importans qu'il a rendus à la république. Il eft de la plus grande notoriété, que la Hollande n'a jamais été auffi puiffante que fous ce même Guillaume III. Il eft auffi d'une vérité inconteftable que les deux alliés naturels de cette république font la Pruffe & l'Angleterre, & qu'elle doit d'autant plus chercher à cimenter ces deux alliances qu'elle a tout à craindre de celle qui exifte entre la maifon d'Autriche & la France. Le Roi ne peut feul opérer une diverfion en faveur du parti Stadhoudérien; il faudroit qu'il fût d'accord à cet égard avec George III.; ce qui arrivera. Mais dans ce moment S. M. eft bien aife de faire repentir l'Angleterre des mauvais procédés qu'elle a eus envers lui, & de lui faire fentir

tir le cas qu'elle auroit dû faire de ſon alliance. Cette leçon qu'il donne à la Grande-Brétagne, lui ſervira pour l'avenir & la rendra une alliée plus ſûre. Dans les circonſtances actuelles, le Roi ſe borne à faire de ſimples repréſentations amicales à Leurs Hautes Puiſſances; il blâme la conduite du duc de Brunswick & la maladreſſe que ce dernier met dans tout ce qu'il fait ; mais il eſt ſincèrement attaché à ſa nièce, & il voudroit que ſon neveu ſortît de la dépendance dans laquelle on le tient. Il n'eſt pas faché des intrigues que fait la France contre le duc Louis, pour lui ôter toute influence dans les affaires ; il le regarde comme un homme auſſi dangereux dans la république que ces bourgeois d'Amſterdam conduits par leurs fanatiques bourg-meſtres, qui ſont aſſez fous d'ajouter foi aux promeſſes que leur fait le comte de Vergennes. Ce dernier ſe croit aſſuré du ſuccès; le ſilence apparent de notre cabinet le perſuade que le Roi eſt très indifférent au ſort

de la république, à celui qu'on prépare à ſon neveu le Stadhouder, & aux changemens qu'on ſe propoſe de faire. Les lunettes politiques de votre miniſtre des affaires étrangères ſont mauvaiſes ; elles le trompent furieuſement. Celles de notre monarque ſont infiniment meilleures; ce ſont des lunettes de famille qui ſervent depuis pluſieurs ſiècles : c'eſt avec leur ſecours que ſes prédéceſſeurs & lui ont entrevu les moyens qui pouvoient ſervir à l'agrandiſſement de leur maiſon. Je crains bien que le faux jour ſous lequel les lunettes de M. de Vergennes lui repréſentent les choſes, ne lui faſſe commettre des fautes qui seront funeſtes à la France. Il eſt déja dans ce cas rélativement aux affaires de Hollande; Et je ſuis certain que ſi vous parvenez à faire déclarer cette république en votre faveur, vos ſuccès ne seront pas de longue durée....

Quelqu'un d'ici, qui s'occupe de politique pour ſon plaiſir, & dont les ancêtres ont été employés par la maiſon de Bran-

Brandenbourg comme miniſtres au congrès de Munſter; m'a fait lire les copies de différentes lettres de votre miniſtre Mazarin aux plénipotentiaires de France qui ont eu tant de part à cette fameuſe paix de Weſtphalie. J'y ai vû d'abord que le cardinal avoit eu l'idée de faire propoſer par les plénipotentiaires, l'échange de la Catalogne contre les Pays-Bas. Il leur recommandoit d'employer tous les moyens que leur fourniroit leur éloquence pour perſuader aux espagnols que la Catalogne leur étoit bien plus importante que ces pays ſi éloignés d'eux, qu'ils poſſédoient. Dans le même tems, il envoya M. d'Eſtrades à la Haye pour gagner le prince d'Orange & le rendre favorable à cet échange, en lui offrant par reconnoiſſance le marquiſat d'Anvers. Ce même M. d'Estrades avoit auſſi l'ordre de perſuader à Leurs Hautes Puiſſances que la France, aggrandie par les provinces des Pays-Bas, ſeroit une voiſine moins dangereuſe que l'Espagne pour leur liberté. Car, ajou-

ajoutoit le négociateur, toutes les fois que nous ferons en guerre avec cette puiſſance, ces provinces ſeront pour nous d'une conquête facile. Le prince d'Orange ne donna pas dans le piége qu'on lui tendoit, & il prévint Leurs Hautes Puiſſances pour qu'elles imitasſent ſon exemple.

Le cardinal de Mazarin, dans une lettre datée du 21 Janvier 1646, ne disſimule pas le vaſte projet qu'il avoit formé d'aſſujettir un jour la Hollande. Voici comment il s'en explique :

Il n'y a, Meſſieurs! que les ſeules diſſenſions inteſtines, lesquelles s'accroiſſent ou s'allument aiſément dans la paix, qui ſeroient capables, ſi l'échange propoſé avoit lieu, de troubler le repos de la Hollande. Et c'eſt auſſi une des raiſons qui doivent obliger la France à préférer les acquiſitions de ce côté-là, à toutes les autres qu'elle ſeroit dans le cas de faire ailleurs ; puisqu'elle pourroit, avec le tems, ſe prévaloir notablement de cette diviſion.

Ce

Ce cardinal avoit bien jugé ; & l'invaſion de Louis XIV en 1672, prouva aux Hollandois d'une manière convaincante, les avantages qu'ils auroient eus d'avoir pour voiſins les françois ; puiſque ces derniers, ſans être maîtres des Pays-Bas, ſurent cependant profiter de leurs diviſions inteſtines pour tenter de les aſſervir. Il eſt étonnant qu'après un pareil exemple, qui ne date que d'un peu plus d'un ſiècle, il ſe trouve encore en Hollande des citoyens aſſez mal-intentionnés pour renouveler les troubles dans leur patrie, pour oublier ce qu'ils doivent à la maiſon d'Orange & pour entrainer la république à une ruine certaine, ſi leurs projets réuſſiſſent.

L'hiſtoire de toutes les révolutions des empires devroit être le livre élémentaire des Rois & des miniſtres. C'eſt là qu'ils apprendroient à gouverner & à ſe garder de toutes les fautes auxquelles ils ſont expoſés. Si les Lords Buth & North avoient lu attentivement la guerre du Péloponèſe, ils y auroient

vu que la décadence de la Grèce date de cette époque. L'hiſtoire-romaine offre aux ſouverains modernes de grandes leçons : Sous le bas-empire, les provinces de ſa domination, épuiſées par les impoſitions énormes qu'elles avoient payées & par les guerres, ne ſe trouvèrent plus en état de ſe défendre contre les attaques de quelques peuples de la Germanie, qui venoient exiger un tribut. Quelques jeunes chaſſeurs de la nation des Huns, étant à la pourſuite d'une biche qu'ils avoient lancée vers les Palus-Méotides, la virent traverſer un marais, que jusqu'alors ils avoient cru impraticable. Ils la ſuivent, ſe trouvent dans un nouveau pays qui leur étoit inconnu; ils retournent chez eux, racontent à leurs compatriotes ce qui leur eſt arrivé. Voila l'origine de ce grand bouleverſement qui ſe fit en europe. Les Huns, conduits par le chemin que ces chaſſeurs avoient découvert, inondèrent bientôt l'Europe; ils ſubjuguèrent les Germains, les Goths, les Alains,

les Vandales & les Suèves, & furent les conquérans les plus redoutables. Vous conviendrez que la destruction des empires tient à bien peu de chose. Qui auroit imaginé que dans ce siecle policé, où les souverains ont à leurs ordres deux à trois cents mille hommes toujours prêts à exécuter leurs volontés; un individu primitivement garçon imprimeur, mais qui renfermoit en lui le germe d'un grand homme, eut opéré cette révolution de l'Amérique: exemple qui ne tardera pas d'être suivi par les européens?... L'abus du pouvoir a un terme. Les souverains ont mal fait de chercher à avilir la cour de Rome & d'ôter aux peuples ce prestige sacré & ce saint respect qu'ils avoient pour le souverain-Pontife. Les payens respectoient leurs prêtres : il n'y a pas d'exemple que, chez les Egyptiens, chez les Grecs & les Romains, on ait tourné en ridicule le sacerdoce ni le culte qui étoit admis. Le Roi, qu'on sait ne professer aucune réligion, les protége

toutes.

toutes. Voltaire & le marquis d'Argens vouloient qu'il abolît tous les prêtres; il fut trop ſage pour déférer à leur avis. Il reſpecta les inſtitutions de ſes ancêtres, & laiſſa jouir les égliſes proteſtantes & luthériennes des bienfaits qu'elles avoient reçus de ſes prédéceſſeurs. Il ſe permet ſouvent de parler contre la réligion; il a une espèce d'horreur pour les théologiens; mais il ne les perſécute pas. Les catholiques-romains, qui ont paſſé ſous ſa domination, lors de la conquête de la Silézie, n'ont qu'à ſe louer de lui; ils conviennent qu'ils ſont beaucoup plus heureux qu'ils ne l'étoient ſous la domination de l'Autriche. Le Pape a conſervé ſur eux presque tous ſes droits; S. M. veut qu'on ait pour le vicaire de Jeſus-Chriſt tout le reſpect qui lui eſt dû. Quoique hérétiques, Monſieur! la corruption des mœurs n'eſt pas auſſi grande chez nous qu'elle l'eſt dans beaucoup de pays catholiques. Sous le regne actuel, il ne s'eſt point commis de grands crimes,

comme

comme on en voit l'exemple ailleurs. Auſſi le Roi dit quelquefois que la providence gouverne ſon royaume avec lui & qu'il lui doit beaucoup de reconnoiſſance.

Voilà une lettre qui traite bien des matières. Je ſouhaite, Monſieur! qu'elle vous amuſe. Je ſuis &c.

LETTRE XXII.

De VERSAILLES, *le 24 Août 1780.*

Du Comte de.... à M. de....

J'ai bien reçu, mon cher Comte! votre lettre du 3 courant; j'ai lu avec plaiſir les différens détails qu'elle renferme. Je n'avois aucune connoiſſance de la proteſtation de Meſſieurs les chanoines de Munſter, qui n'a cependant pas empêché que l'archiduc d'Autriche ne fût nommé coadjuteur dans ce chapitre, comme il l'a été à Cologne. Notre mi-

niſtre à Bonn, le comte de Châlons, nous mande que cette élection a eu lieu le 16 de ce mois, & que presque tous les membres oppoſans s'étoient réunis à la majorité. Voila donc un archevêque & un évêque dans la maiſon d'Autriche; je ne déſespère pas qu'on n'y voye quelque jour un Cardinal & même un Pape. Si cela arrive, il feroit très poſſible qu'on rendît le pontificat héréditaire dans cette illuſtre maiſon. Eh! pourquoi pas? ce feroit ce que la cour de Rome pourroit faire de mieux pour affermir ſa puiſſance; car elle aura toujours un redoutable adverſaire dans le Roi des Romains, qui s'ennuie d'avoir une monarchie *in partibus*. La chaire pontificale feroit un appanage pour la branche cadette de la maiſon d'Autriche, & cet arrangement pourroit former dans l'Italie une puiſſance redoutable. Rome réuniroit au gouvernement théocratique le pouvoir monarchique; & qui fait ſi elle ne réuſſiroit pas à joindre un jour à la ſucceſſion de St. Pierre les royaumes de Naples & de Sicile. Notre al-

liance avec l'Autriche, ſi elle dure, pourroit faciliter à cette dernière l'exécution d'un pareil projet. Pour vous, mon cher Comte! qui êtes un disciple de Calvin, vous n'aimeriez ſans doute pas de voir la thiare ſur la tête d'un frère ou d'un neveu de l'Empereur; mais dans le ſiecle où nous vivons, on ne peut jurer de rien, & la politique offre des phénomènes ſi ſinguliers, que je ne trouverois pas étonnant que mon idée ſe réaliſât.

Je vous envoye ci-joint une plaiſanterie qui a été faite ſur l'élection du coadjuteur à Munſter. Les perſonnages qui paroiſſent ſur la ſcène, ſont: le Roi de Pruſſe, le comte de Finckenſtein, le baron de Hertzberg & le baron de Furſtenberg. La pièce eſt intitulée la *Munſtériade*, *tragédie - politique* Vous ſavez que nous nous amuſons de tout: L'auteur me paroit meilleur Autrichien que Pruſſien; mais en général Mrs. les poëtes chantent ſouvent la

palinodie ; & Voltaire, le premier, a médit de votre monarque en même tems qu'il le louoit.

Vous me paroiffez un zélé Stadhouderien. J'ignorois ce que vous me dites rélativement à la paix de Weftphalie. Je favois bien que le cardinal Mazarin avoit grande envie de nous faire avoir les Pays-Bas ; mais je n'avois aucune connoiffance de la lettre qu'il écrivit aux plénipotentiaires, & dont vous m'avez envoyé un extrait. Je fuppofe que M. le comte de Vergennes la connoit & qu'il veut reprendre le fyftême du cardinal. Cependant je crois, comme vous, que le moment n'eft pas favorable. Je me trouvai dernièrement dans une maifon avec un des échos de notre miniftre des affaires étrangères, qui prétend que la révolution qu'on projette en Hollande eft un chef-d'œuvre de politique ; qu'elle ne peut manquer d'avoir fon effet ; qu'on renverra le Stadhouder dans fes états d'Allemagne ; qu'en cas de guerre, nous fournirons

des

des généraux & des amiraux aux Hollandois; qu'on leur épargnera, en tems de paix, l'entretien d'une milice nombreuſe; que la garde de leurs villes frontières nous ſera confiée &c. &c. Voilà les arrangemens que l'on fait. Vous y ajouterez toute la foi qu'il vous plaira; mais, de telle manière que les choſes tournent, il n'y a pas à douter que les bataves ne ſoient les victimes des diſſenſions qui regnent entre eux. Ce peuple ſi ſage, ſi flegmatique paroît avoir oublié à quel prix il a recouvré ſa liberté, & ce qu'il en a coûté à ſes ancêtres pour ſecouer le joug de leurs tyrans. Il méconnoit dans ce moment que c'eſt de ſon union ſeule que dépend ſa force; que cette force a beſoin d'être dirigée & conduite par un chef. La chute du Stadhouder entraineroit celle de la république. Les habitans les plus diſtingués ou les plus riches d'Amſterdam ſe ſont toujours montré les ennemis de la maiſon d'Orange. L'ambition d'obtenir les premières places, ou d'y

nommer, de dispofer des commandemens militaires & de tous les emplois civiles : voila le fujet de la querelle & la fource des plaintes que forment les républicains contre le Stadhouder. On accufe le duc Louis de Brunswich de s'être laiffé corrompre par la cour de Londres ; mais ne pourroit-on pas faire le même reproche aux anti-ftadhoudériens?... L'inconftance de la faveur populaire devroit faire trembler les fouverains & autres chefs chargés de conduire la multitude ; cette dernière eft extrême en tout ; fouvent elle s'enthoufiame fans motif & prodigue les louanges les plus outrées à ceux à qui elle croit devoir de la reconnoiffance. Bientôt après, on la voit brifer & détruire les monumens qu'elle avoit élevés à leur gloire, & ternir la mémoire de ceux qu'elle avoit pour ainfi dire déifiés. La Grèce & Rome nous offrent une infinité d'exemples de ce genre, & nous en avons un fous les yeux dans ce qui fe paffe aujourd'hui en Hollande.

Il feroit injuſte, mon cher Comte! de blâmer la conduite que nous tenons. Je peux vous aſſurer qu'il exiſte au dépôt des affaires étrangères des preuves que ce n'eſt pas nous qui avons cherché à foulever les républicains; mais que ce ſont au contraire ces derniers qui ont fait près de nous les premières démarches: Dans les différens mémoires qu'ils nous ont remis, ils ne ceſſoient de ſe plaindre des vexations inouies que les ſujets de la république éprouvoient de la part des anglois, & nous prioient inſtamment de les aider à ſe ſouſtraire au joug du cabinet britannique. Comme il nous importe, dans la guerre actuelle, de ne point avoir la Hollande pour ennemie, nous avons dû oppoſer à la faction angloiſe de la Hollande celle anti-angloiſe. Nous y ſommes d'autant plus autoriſés, que nous avons acquis une conviction parfaite ſur la correspondance illicite qu'entretient le duc Louis de Brunswick avec les miniſtres britanniques, ainſi que ſur les mauvaiſes inten-

tions de ce prince à notre égard. Vous n'ignorez pas ce que fit votre monarque pour se procurer des renseignemens sur le projet qu'on avoit formé de le dépouiller de ses états, dont la preuve existoit dans un article secret du traité d'alliance défensive, signé à Pétersbourg entre les deux cours Impériales, le 22 Mai 1746. On avoit prévenu le Roi des dispositions peu favorables des deux Impératrices à son égard; mais, jusqu'en 1753, il ne put acquérir que des notions vagues sur cette convention du traité; & ce ne fut qu'à cette époque qu'il en obtint la certitude par les intelligences qu'il sut se ménager alors dans la chancellerie de Dresde. Le comte de Malzam, son ministre près de cette cour, gagna un des secrétaires-chancellistes qui lui donna copie de toutes les dépêches rélatives au partage éventuel qu'on avoit fait de ses états. Pour donner un motif spécieux à l'invasion qu'on se proposoit, on accusa S. M. Prussienne d'avoir suscité une révolte en Ukraine, & l'on employa toutes les ruses possi-

bles

bles pour rendre cette accufation vraifemblable. Les préparatifs qui fe faifoient en Ruffie & en Autriche dans les commencemens de l'année 1756, furent un avertiffement pour votre monarque; il fit demander à quoi tendoient tous ces armemens. La réponfe que reçut le miniftre de Pruffe à Vienne, indiqua au Roi ce qu'il avoit à faire; il ne tarda pas à prendre fon parti & à entrer en Saxe. Vous favez combien on cria dans ce tems contre les traitemens que les pruffiens firent éprouver à la famille royale: notre Dauphine étoit fille du Roi de Pologne, Electeur de Saxe. Nous n'aurons jamais de pareils procédés envers le prince & la princeffe d'Orange; mais nous ne voulons pas que l'influence du premier dans les affaires de la république nous mette un ennemi de plus fur les bras. La manière dont nous nous y prenons pour l'empêcher n'a rien que la politique n'autorife, & je fuis affuré que votre fouverain l'approuve en fecret. C'eft mal-à propos qu'on nous ac-

cuſe de vouloir aſſervir les hollandois; toutes les conjectures que l'on forme à cet égard ſont ſans fondement & deſtituées de toute vraiſemblance. La conduite que nous tenons envers Leurs Hautes Puiſſances eſt bien différente de celle des anglois; le ton de hauteur que prennent les miniſtres britanniques ne convient nullement vis-à-vis d'un état indépendant. Je ſuis d'avis que nous n'avons peut-être pas aſſez menagé le Stadhouder; je ſuis même perſuadé que M. le comte de Vergennes auroit mieux fait de n'exiger de la Hollande qu'une ſtricte neutralité, à l'inſtar de celle qu'elle obſerva pendant la guerre de 1756. La cour de Londres, d'après mon opinion, avoit le même intérêt: La Hollande fut de tout tems la reſſource de l'Angleterre & de la France; les richeſſes de cette république réfluoient dans ces deux royaumes; elles y entretenoient l'abondance du numéraire. Les troubles actuels peuvent avoir les ſuites les plus funeſtes pour la nation batave; les dépenſes qu'elle ſera obligée

de

de faire pour ſe mettre en état de guerre épuiſeront ſes finances; ſon commerce en ſouffrira; &, à la paix, elle ſe trouvera à peu-près dans le même état que nous; c'eſt à dire, avec une dette énorme à payer & moins de moyens que la France pour l'acquiter.

Nous venons enfin de prendre une petite revanche ſur les anglois. La joye que leur avoit cauſé la priſe des frégates la *Capricieuſe*, la *Belle-Poule* & la *Nymphe*, a été troublée par un échec conſidérable qu'a reçu leur commerce maritime. L'armée combinée, ſous les ordres de Don Louis de Cordova, s'eſt emparé, le 9 de ce mois, à quatre heures du matin, à ſoixante lieues au large du cap de St. Vincent, d'un de leurs convois qui avoit pris, durant la nuit, le fanal du vaiſſeau-amiral espagnol pour celui du *Ramillies* qui lui ſervoit d'eſcorte. Ce convoi a été pris presque en entier, ſuivant les nouvelles qu'on reçoit dans ce moment, & ſur lesquelles on promet de plus grands détails par un

ſecond

ſecond courier. La flotte combinée eſt rentrée à Cadix avec cette riche priſe. Le comte d'Eſtaing ſe trouve dans ce port, où il doit prendre le commandement de la flotte françoiſe pour la ramener dans nos ports. Nous ſommes impatiens de ſavoir l'effet que cet événement produira à Londres; on dit que c'eſt une perte conſidérable pour l'Angleterre & qu'elle aura peine à réparer. On croit que ce convoi étoit chargé d'objets de première néceſſité, deſtinés à ravitailler la flotte de Sir Rodney.

Toutes les puiſſances neutres commencent à prendre des meſures pour la ſureté de leur pavillon & pour empêcher que leurs ſujets ne ſoient expoſés aux vexations des vaiſſeaux britanniques qui continuent de violer le droit des gens, en moleſtant tous les navires qu'ils rencontrent, de quelque nation qu'ils ſoient. Ils paroiſſent s'attacher particulièrement aux bâtimens marchands de la république. Le commodore Johnſton, qui croiſe du côté des côtes d'Eſ-

pagne,

pagne, arrête tous les jours de ces navires qu'il conduit dans le Tage ſans nulles formalités & ſans que ces vaiſſeaux ſoient chargés de marchandiſes prohibées par les traités. Nous avons chargé notre ambaſſadeur à la cour de Portugal de faire de ſérieuſes repréſentations à ce ſujet, & d'engager Sa Majeſté Très Fidele, à ne pas être ſi fidèle à l'amitié qui l'unit aux anglois; vu que ces derniers n'auront pas pour elle plus d'égards que pour les autres nations, & que d'ailleurs elle ne doit pas permettre que le flibuſtier Johnſton trouve un azile dans ſes ports pour y mettre en ſureté les priſes qu'il fait, d'une manière auſſi contraire aux droits de la guerre. Quoique le cabinet de Londres ait la plus grande influence ſur la cour de Lisbonne, nous espèrons cependant que cette dernière ne voudra pas ſe brouiller avec l'Espagne & avec nous: ce qui pourroit arriver, ſi elle continue de protéger les pirateries des anglois.

Les

Nos rivaux, malgré leurs divisions au dedans & la guerre ruineuse qu'ils ont à soutenir au dehors, n'en sont pas moins attentifs à veiller à ce que l'autorité royale ne fasse pas trop de progrès chez eux. Une nombreuse assemblée s'est réunie à la taverne d'Yorck; l'on y agita d'abord les moyens qu'il faudroit employer pour mettre de l'économie dans les dépenses du trésor-royal. On prit ensuite en considération les derniers troubles qui avoient eu lieu. Il fut arrêté „qu'il y avoit sujet de ré-
„ clamer contre l'abus commis par la
„ force militaire, qui s'est permis de
„ désarmer des citoyens paisibles fai-
„ sant profession de la réligion protes-
„ tante, sous le prétexte allégué de
„ certains ordres donnés à cet effet, lors
„ de ces troubles; que l'on ne devoit
„ pas obéir à de pareils ordres qui
„ étoient absolument contraires au droit
„ national qu'ont les citoyens de se
„ garder eux-mêmes, ainsi qu'à la loi
„ constitutive du pays, & qui tendent

„di-

„ directement à la ruine abſolue des li-
„ bertés angloiſes par l'introduction d'un
„ gouvernement militaire. „

„ Que l'intervention des militaires
„ pour la ſupreſſion des émeutes, pen-
„ dant que ces militaires ne ſont point
„ ſous la direction d'un magiſtrat civil,
„ mais ſous celle d'un officier - com-
„ mandant, eſt une atteinte dangereuſe
„ portée aux uſages conſtitutionnels &
„ reçus durant les deux premiers re-
„ gnes des princes de la maiſon de Ha-
„ novre: atteinte que la néceſſité la
„ plus urgente & la plus évidente peut
„ à peine juſtifier. „

„ Qu'il ſe peut que l'intervention des
„ militaires pour arrêter les troubles &
„ rétablir l'ordre dans la capitale ait
„ paru néceſſaire & indispenſable, vu
„ les circonſtances critiques dans les-
„ quelles on ſe trouvoit & la grandeur
„ du danger dont l'état étoit menacé;
„ ce qui empêchoit les magiſtrats de
„ remplir le premier devoir de leurs
„ char-

„ charges, qui eſt le maintien de la
„ tranquillité publique: mais que l'ex-
„ tenſion qu'on a donnée au pouvoir
„ des troupes réparties dans les pro-
„ vinces où il n'y avoit point de trou-
„ bles & où il n'eſt pas à ſuppoſer que
„ les magiſtrats ne puiſſent s'occuper
„ de leurs fonctions, ne ſauroit ſe jus-
„ tifier & eſt en tout repréhenſible. „

„ Qu'il eſt de l'intérêt de tout bon
„ citoyen, ainſi que de ſon devoir de
„ s'employer à maintenir la tranquillité
„ & le bon ordre dans ſa patrie, ſans
„ recourir à une force militaire quel-
„ conque; de pareils moyens ne devant
„ être employés que par des deſpotes
„ qui regnent ſur un peuple d'eſclaves.
„ C'eſt pourquoi les membres de cette as-
„ ſemblée recommandent de la manière
„ la plus ſérieuſe à tous chefs de fa-
„ mille de bonne condition, de ſe tenir
„ toujours prêts, dès qu'on s'appercevra
„ de quelques mouvemens tumultueux,
„ à donner aide & aſſiſtance ſous les
„ ordres des magiſtrats civils &c. &c. „

Cette

Cette résolution annonce combien les anglois s'occupent du foin d'empêcher qu'il ne foit porté aucune atteinte à leurs droits. Cette précaution eft d'autant moins inutile, qu'il feroit très possible, en fuscitant de pareilles féditions, d'attenter à leur liberté, au moyen des troupes qu'on feroit entrer dans Londres. On connoit le goût du Lord Buth pour le despotisme; & jamais la nation n'a montré tant de défiance contre la cour & fes miniftres que dans ce moment. On ne peut blâmer nos rivaux d'être fur leurs gardes; la moindre altération qu'éprouveroit leur conftitution pourroit avoir les fuites les plus fâcheufes,

Adieu, mon cher Comte! Je ne peux vous en dire d'avantage : dans ce moment, arrive un courier de Hollande, qui eft, dit-on, porteur d'importantes dépêches.

LA
MUNSTERIADE.

ACTEURS.

Le Roi de Pruffe.

Le Baron de Furftenberg, Miniftre du pays de Munfter.

Le Baron de Hertzberg, Miniftre-d'Etat Pruffien.

Le Comte de Finckenftein, Miniftre-d'Etat Pruffien.

La Scene fe paffe au Château de Sans-Souci près de Potzdam.

LA MUNSTERIADE.

TRAGEDIE POLITIQUE.

SCENE I.

Le Roi de Pruſſe. Le Baron de Furſtenberg.

Le Roi de Pruſſe.

Munſter ſait à quel point ſa liberté m'eſt chère.
Le tems ne permet pas, Baron! qu'on délibère.
Défiez-vous ſurtout de cet ambaſſadeur,
Qui vous eſt envoyé, dit-on, par l'Empereur.
Bravez de mon rival la fierté despotique;
Armons contre Joſeph tout le corps germanique.
Que l'Allemagne enfin reprenne tous ſes droits,
En ſecouant le joug de l'Autriche à jamais.

Furſtenberg.

Seigneur! en ce moment, Joſeph eſt trop à craindre.
Dans ſes vaſtes projets, qui pourroit le contraindre?
Et ſi vous n'agiſſez, pour combattre avec nous;
Max eſt co-adjuteur, malgré moi, malgré vous.

Le Roi de Pruſſe.

Baron! ou je me trompe, ou l'Empereur conſpire
Pour changer à ſon gré les deſtins de l'Empire.

Je l'avoue entre nous, que j'ai, pour mon malheur
Appris à mes dépens ce que peut ſa valeur.
Maître de ſes ſecrets, autant que de lui-même,
Il a des partiſans. On me hait.... mais on l'aime.
Metternich, me dit-on, plein de dextérité,
Vient s'aſſurer des voix avec impunité.
Seroit-il parmi vous des hommes aſſez ſages
Pour déteſter tout bas un indigne esclavage?

Furſtenberg.

Peu ſentent leur état; leurs esprits égarés
De ce maître nouveau ſont encore enivrés;
Et le chapitre enfin, dans ſa foibleſſe extrême,
Seigneur! choiſit des fers qu'il s'attache lui même.

Le Roi de Pruſſe.

Mais, n'avez-vous donc point, Baron! quelques amis,
Qui ſous ce joug nouveau ſoient à regret ſoumis?
Qui, loin de partager l'erreur de leurs confrères
Oppoſent au torrent des efforts ſalutaires.
De ces hommes enfin dont la tête & le bras
Sont faits pour ébranler & changer les états.
Des Galen, des Meerveldt, que faut-il qu'on espère?
Nous ſerviront-ils bien? ſont-ils prêts à tout faire?

Furſtenberg.

Tout leur ſang eſt à nous; mais ne prétendez pas,
Qu'en aveugles, Seigneur! ils ſervent des ingrats.

Ils ne ſe piquent pas du devoir fanatique
De ſervir d'inſtrumens au pouvoir deſpotique;
Un pareil dévoûment eſt bon pour des ſoldats,
Qui vont aveuglément périr dans les combats.
Vous & moi, promettons; mais, devenus leur maître
Ils nous craignent, Seigneur! ils n'ont pas tort peut-être....
Joſeph eſt un rival dangereux & jaloux,
Qui médite en ſecret des projets contre nous.

Le Roi de Pruſſe.

Mais que nous veut Hertzberg? le voila qui s'avance.
Je crois voir dans ſes yeux & dans ſa contenance,
Qu'il vient pour m'annoncer quelques mauvais ſuccès,

Scene II.

Le Roi de Pruſſe. Le Baron de Hertzberg.

Le Roi.

Qu'y a-t-il de nouveau? que fait notre chapitre?
Accorde-t-il à Max & la croſſe & la mitre?
Que vous dit Emminghaus? croit-il de réuſſir?
Parlez, mon cher Hertzberg!

Hertz-

Hertzberg.

Je vais vous obéir
Joſeph eſt triomphant, ſa cabale l'emporte ;
La vôtre, en ce moment, ſe trouvant la moins forte,
Ne peut que proteſter, & je venois, Seigneur!....

Le Roi.

Je vous entens, Hertzberg! Max eſt Co-adjuteur.

Hertzberg.

Pas encor ; mais il a les deux tiers des ſuffrages,
Et déja Metternich a reçu les hommages
Comme repréſentant du futur ſouverain.
On n'attend que le bref du Pontife Romain
Pour........

Le Roi.

Je ſuis furieux! Je comptois ſur la France,
Vergennes avec nous garde un profond ſilence.
Je n'ai dans ce moment point d'alliés, point d'amis ;
Ceux qui l'étoient jadis, ſont tous mes ennemis.
N'importe... il faut, Hertzberg! dans cet inſtant critique,
Recourir aux moyens qu'offre la politique.
Le chapitre à Munſter eſt encor partagé
Entre les oppoſans & la majorité.
Soutenons donc des droits que le ciel autoriſe;
Faire couler le ſang, c'eſt l'eſprit de l'égliſe.

Hertzberg.

Cet heureux tems n'eſt plus, Seigneur! où vos
ſoldats
Sortoient toujours vainqueurs du milieu des com-
bats.
Et mon avis n'eſt point que l'on faſſe la guerre.
Il faut vaincre Joſeph, mais d'une autre manière.
Sur moi, ſur Finckenſtein, repoſez-vous, Seigneur!
Et nous aurons bientôt.....

Le Roi.

Que je hais l'Empereur!
Ciel! après quarante ans de travaux & de gloire,
Mon nom s'effacera du temple de mémoire!
On dira : Frédéric par Joſeph fut vaincu.
Mon malheur, cher Hertzberg! c'eſt d'avoir trop
vécu.

Hertzberg.

Remarquez-vous, Seigneur! cet orgueil inflexible
Cet eſprit d'une cour qui ſe croit invincible,
Qui vous brave en un mot, aux yeux de l'univers
Et.....

Le Roi.

...Qui voudroit, Hertzberg! me voir porter les fers
Que je lui préparois depuis nombre d'années.
C'eſt ainſi que les Dieux changent les deſtinées.

Malgré

Malgré moi, je dois donc fouscrire à leurs décrêts
Ne régner déformais que fur mes feuls fujets ;
Moi, dont on redoutoit l'adroite politique
Et qui faifois trembler tout le corps Germanique ;
Il faudra qu'à mon tour je reçoive la loi
Du fils d'un fouverain qui la reçut de moi
Eh quoi ! .. je furvivrois à ce malheur funefte !
Non. .. mourir en Héros, c'eft l'espoir qui me refte.
Je faurai, s'il le faut, accomplir mon deftin.
Mais où eft Furftenberg, & mon cher Finkenftin?
Allez me les chercher & revenez enfemble.

SCENE III.

Le Roi feul.

Ferai-je encor la guerre? A dire vrai, je tremble
De provoquer Jofeph à de nouveaux combats.
Que mon trouble eft affreux... Non je ne comprens pas
Où l'Empereur a pris autant d'expérience.
Sur ce jeune guerrier, j'étois fans défiance,
J'avois cru que le rang où il fut élevé
Le tiendroit dans le luxe & dans l'oifiveté.
Que je me fuis trompé ! j'aurois peine à le croire
Si je ne l'avois vu aux champs de la victoire
Oui ! - . . j'ai dû, malgré moi, admirer fa valeur
Et je. . . . .

SCENE IV.

Le Roi. Finckenſtein. Hertzberg. Furſtenberg.

Hertzberg.

Nous voici tous à vos ordres, Seigneur!

Le Roi (après avoir réfléchi un moment.)

Faites attention à ce que je vais dire!
Mon plus grand ennemi, c'eſt le chef de l'Empire.
Je fus heureux jadis, & dans les champs de Mars
Mes ennemis vaincus fuyoient de toutes parts.
L'inconſtante fortune, à l'Empereur propice,
Sur moi ſeul aujourd'hui exerce ſon caprice.
A ces revers cruels je me ſuis expoſé,
Il eſt un terme à tout, & mon regne eſt paſſé.
Mais mon royaume, amis! dans ſa grandeur naiſſante,
Poſe ſur une baſe encor bien chancelante.
C'eſt à vos ſoins, Hertzberg, à ceux de Finckenſtein
Que de tous mes Etats je remets le deſtin.
Joſeph plus que jamais deviendra formidable;
Oppoſons à ce prince des rivaux redoutables;
Moi ſeul, je ne pourrois combattre contre lui;
Du Ruſſe ou de l'Anglois, j'ai beſoin de l'appui.
Agiſſez en ſecret; que votre politique
Allarme ſourdement tout le corps germanique;
Faites lui redouter l'esclavage & les fers
Que l'Autriche voudroit donner à l'univers.

Fincken-

Finckenſtein.

Ce moyen ne peut pas être mis en uſage
L'Europe ne croit plus, Seigneur! à ce langage.

Hertzberg.

Il en eſt d'autre encor que l'on peut employer.
Sur mon zèle, Seigneur! daignez vous repoſer.

Le Roi (s'adreſſant à Furſtenberg.)

Vous, Furſtenberg! il faut retourner au chapitre
Et disputer à Max & la croſſe & la mitre.
J'ai, pour vous ſoutenir, fait marcher des ſoldats;
Mais, mon cher Furſtenberg! de moi n'attendez pas,
Que pour vous je commence une nouvelle guerre
Allarmer le chapitre, eſt ce que je peux faire;
Vous parler autrement ce feroit vous tromper;
De Joſeph, comme vous, j'ai tout à redouter.

Furſtenberg.

Pénétré des malheurs où mon pays s'expoſe
En citoyen, Seigneur! j'embraſſe ici ſa cauſe.
Vous voyez quel orage éclate autour de nous,
Ne pouvant l'éloigner, j'en dois parer les coups.
Avec regret enfin, je vois que tout mon zèle
Ne feroit qu'allumer une guerre cruelle.
Je dois, ainſi que vous, Seigneur! diſſimuler!
Attendre le moment de pouvoir me venger.

Le

Le Roi.

En l'attendant, il faut faire des manifeſtes ;
Ce moyen a ſouvent porté des coups funeſtes,
Lorsqu'avec art on fait préparer les poiſons.
Pour ſauver un état, tous les moyens ſont bons.....

(ils ſortent.)

FIN de la MUNSTERIADE.

FIN du TOME V.

TABLE

DES

MATIERES CONTENUES

DANS CE

CINQUIEME VOLUME.

Lettre

chapitres

Lettre

Lettre

ERRATA.

Page 31. Ligne 16. Au lieu de: quatreh eures. *Lisez:* quatre heures.

Page 47. Ligne 15. ſut pas. *Lisez:* ſut pas.

Page 60. Ligne 23. d'agrandiſſemen. *Lisez:* d'agrandiſſement.

Page 149. Ligne 24. hcarmante. *Lisez:* charmante.

Page 191. Ligne 24. cauſe. *Lisez:* cauſé.

Page 197. Ligne 8. Pruſſe. *Lisez:* Pruſſe.

Page 212. Ligne 2. fecours. *Lisez:* ſecours.

Même Page. Ligne 10. deſrichement. *Lisez:* défrichement.

Page 269. Ligne 10. felon. *Lisez:* fêlon.

Page 290. Ligne 7. nfaillibles. *Lisez:* infaillibles.

Page 296. Ligne 7. e juger. *Lisez:* le juger.